

Abbé Joseph Grumel  
Prêtre selon l'Ordre de Melchisédech

L'énigme du Nouveau Testament

***L'Épître aux Galates***

*Quand vous aurez résolu cette énigme,  
et celle de la virginité sacrée,  
vous serez vraiment libres,  
et vous entrerez dans le Royaume.*

## L'Énigme du Nouveau Testament

### **L'Épître aux Galates**

Trois parties dans cet ouvrage :

1 – Préface	p.3-42
2 – Traduction intelligible	p.43-48
3 – Justification et explication de la traduction	p.49-66

ooooo

## Préface

- 1- Pastorale inefficace...
- 2- La corruption de la Pensée Apostolique...
- 3- Dénonciation du modernisme...
- 4- Le refus universel de la Pénitence...
- 5- Les véritables règles de lecture de l'Écriture Sainte...
- 6- Ce que Paul pensait à travers son vocabulaire
- 7- L'Intention divine demeure...

ooo

### 1- Pastorale inefficace

Énigme en effet, que cette Épître de saint Paul aux Galates, plantée au milieu du Nouveau Testament comme un Rocher de scandale. Sur lui sont venus butter tant d'illustres commentateurs <sup>1</sup> ! Sur cette Pierre d'achoppement trébuchèrent la plupart des chrétiens : à l'audition de ce Texte, ils se sont demandé ce que saint Paul voulait bien pouvoir dire, pouvait bien vouloir dire ?...

Toutefois les fragments de cette Épître retenus par le Missel <sup>2</sup>, à condition qu'ils fussent compris par la Règle de la Foi, offraient de précieux enseignements... du moins dans ces temps où la psychanalyse de l'Écriture ne lui avait pas encore enlevé sa portée doctrinale, comme c'est le cas aujourd'hui.

ooo

Pour la fête de saint Paul, le 30 juin, on lisait, les versets 11 à 20 du 1<sup>er</sup> chapitre. Il y proclame avec une grande force que son Évangile est absolument certain car il l'a reçu du Seigneur Jésus lui-même, par l'autorité souveraine de Dieu. Et il est vrai que nos pères ont gardé longtemps la conviction inébranlable que l'Évangile est incontestable et éternel. Ils disaient, pour attester de la sincérité de leurs propos : « Parole d'Évangile ! »

Le nouveau Missel nous fait lire tout le ch.1 pendant la 27<sup>ème</sup> semaine du Temps Ordinaire. Il a rétabli la lecture du ch.2 que l'ancien Missel omettait, peut-être parce que la liberté que St Paul y exprime dans son attitude à l'égard des autorités constituées, pouvait porter ombrage au « successeur de saint Pierre », ou aux « successeurs des Apôtres ». C'est en effet une action louable et parfois héroïque que de rappeler aux Autorités ecclésiastiques

---

<sup>1</sup> - Lire et consulter à ce sujet « L'Épître aux Galates » du Père Lagrange que nous avons étudiée avec soin (Gabalda, 1942). Ce travail du Père Lagrange fait le point sur tout ce qui a été dit au cours des siècles par les commentateurs des temps passés, dont les opinions souvent divergentes, sont citées à propos de tous les versets et passages délicats de cette Épître.

<sup>2</sup> - Il n'est pas possible ici de faire la critique des diverses traductions que les Missels et les Lectionnaires mettent au service du clergé et des fidèles. Elles sont évidemment toutes altérées et surchargées, dans la bonne intention de rendre le Texte Sacré « acceptable » pour « les gens de notre temps ».

que l'Autorité de la Parole de Dieu, et surtout de l'Évangile, est encore plus grande que la leur...

Ni l'ancien, ni le nouveau Missel ne nous présentent une lecture intégrale du chapitre 3, considéré comme trop difficile sans doute. Mais en le fragmentant, il n'en est que plus obscur<sup>1</sup>. Le nouveau Missel du dimanche n'en retient que les derniers versets (26-29) qui semblent donner raison aux théories démocratiques et égalitaires qui font fureur aujourd'hui. En les isolant ainsi, on leur enlève leur portée doctrinale et théologique. L'ancien Missel retenait les versets 16-22 de ce chapitre 3, très significatifs des deux « Ordres » : celui de la Foi, auquel se rattache la bénédiction de Dieu déjà proposée à Abraham ; et celui de la Loi, lié aux transgressions, qui ne saurait justifier la créature humaine à l'égard de son Créateur. Ce jour-là, l'Évangile rapportait la guérison miraculeuse de 10 lépreux, invités à faire vérifier leur guérison par les prêtres : aucun d'entre eux ne fut justifié par cette observance légale, mais bien ce Samaritain qui, dépassant la Loi, reconnut par la Foi le Seigneur Jésus comme Christ et Fils de Dieu en revenant se prosterner devant lui.

« Lorsque vint la plénitude des temps, Dieu envoya son fils, fait de la femme, né sous la Loi... » (4/1-7)

Ce texte marque le centre de l'Histoire. Il était lu autrefois le dimanche dans l'Octave de Noël et pour la vigile de l'Épiphanie. Il est retenu pour le 1<sup>er</sup> janvier et le 5 août. Malheureusement, on a supprimé les trois premiers versets de ce chapitre, lus autrefois, qui mettaient bien en évidence le dépassement nécessaire de la Foi pour que vienne le Sauveur, puis le Salut, dépassement par rapport à l'ancienne pédagogie de la Loi. Cette plénitude est en principe impliquée dans le Baptême... Nous en sommes loin ! ... Conformément à l'ancienne antienne liturgique, saint Paul et les saints Apôtres comprenaient avec la plus grande évidence que la génération sainte et virginale du Seigneur Jésus avait détruit l'iniquité du monde.<sup>2</sup> Les chrétiens savent-ils encore que Jésus est le fruit béni de la Foi de Marie, de cette Foi qui a appelé sur terre le Verbe de Dieu, comme archétype du vrai « fils de l'homme » ?...

On ne lisait pas dans l'ancienne Liturgie les v.8-21 de ce ch.4 ; quelques versets seulement sont retenus dans la 28<sup>ème</sup> semaine. Morcelage sacrilège. La célèbre antithèse de l'esclave et de la femme libre, sur laquelle ont médité tant de pères et de docteurs, était lue autrefois le 4<sup>ème</sup> dimanche de Carême. On ne la lit plus le dimanche maintenant... Sans doute a-t-on jugé que cette argumentation n'était plus intelligible aujourd'hui, vu l'affaiblissement général de la race d'Adam ?... En suivant la règle de la Foi, on découvre dans cette antinomie l'espérance sublime de la pensée apostolique dans la régénération de l'humanité. En effet, la « femme libre » est celle qui enfante par le doigt de Dieu, selon sa promesse, conformément aux oracles des Prophètes ; alors que l'esclave, au contraire, la femme profanée,<sup>3</sup> conçoit et met au monde dans la douleur et le sang, un rejeton quelconque, grevé du péché et des sentences qui le suivent, comme le fut Caïn<sup>4</sup>. Certes, le clergé célibataire ironisait sur la vie privée d'Abraham, et n'y comprenait rien du tout ; mais les mères chrétiennes et les veuves,

---

1 - Il faut déplorer que l'Écriture soit ainsi coupée en morceaux par la Liturgie. La chose était acceptable lorsque les chrétiens étaient instruits par un long catéchuménat, ou pour les moines. Mais aujourd'hui par une telle Liturgie, l'instruction devient impossible.

2 - « Crastina die delebitur iniquitas terrae ».

3 - C'est le sens étymologique du mot latin « mulier » par opposition à « virgo ». La femme « ouverte », ou profanée, par le viol et les couches douloureuses a perdu sa vraie nature. C'est le sens du Logion de St Thomas, il faut que les deux soient UN sans que la « femme » ne devienne « femelle » (Log.22 Logia Jesou)

4 - Le péché originel se transmet par la génération : décret du Concile de Trente.

dont les entrailles et le cœur avaient été déchirés recevaient de la Sainte Écriture une explication et un baume pour leurs souffrances et leurs blessures. Elles se reconnaissaient dans la « femme esclave » en regardant vers la Vierge Marie... Contraste d'autant plus poignant que l'Introït de ce 4<sup>ème</sup> dimanche de Carême invitait la Jérusalem terrestre « servile avec ses enfants », à une joie extrême : « Laetare Jerusalem, qui intristitia fuisti... », « Réjouis-toi Jérusalem, toi qui fus dans la tristesse, exultez en cris joyeux pour être rassasiés des mamelles de la consolation... » Oui, la joie pleine qui suit la totale repentance, celle qui rejette le « péché qui conduit à la mort » <sup>1</sup>. Ce temps de Carême coïncidait justement avec les fêtes de saint Joseph (19 mars) et de Marie en son Annonciation (25 mars). Le chaste époux fut le gardien de la virginité inviolée : ainsi était mis en évidence le bonheur éclatant du premier couple de la Nouvelle Alliance, affermi dans cette Foi que la Vierge professa devant l'Ange Gabriel : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas l'homme ? » <sup>2</sup>

Immense bonheur, certes que celui de sainte Marie, si heureuse d'apporter au monde, en réussissant là où Ève avait trébuché, le Christ Sauveur, le tant Désiré des nations, l'Attente des siècles, l'Espérance de son peuple Israël, depuis la promesse faite à Abraham !... « Réjouis-toi, non ensemencée, toi qui n'as pas connu les douleurs ». Élisabeth s'était certes réjouie lors de la naissance de Jean ; à combien plus forte raison la Vierge immaculée, et intacte pour la naissance de Jésus !

Qui ne voit dans ces textes, le Royaume du Père à la portée de ceux qui osent aller jusqu'à la renonciation définitive à la transgression d'Adam, celle qui accable encore aujourd'hui tous ses fils sous la sentence de la mort ?...

Le chapitre 5 de l'Épître aux Galates est entièrement lu pendant la 28<sup>ème</sup> semaine alors que le 13<sup>ème</sup> dimanche de l'année C nous rapporte à peu près le fragment qui était lu autrefois le 14<sup>ème</sup> dimanche, après Pentecôte. Saint Paul y lance, au v.1, un appel à la LIBERTÉ. Mais si l'on donne à ce mot le sens, - le non-sens – qui lui octroient les tribunes politiques et les philosophes de ce siècle, ce 5<sup>ème</sup> chapitre devient inintelligible. C'est pourquoi, sans doute, l'ancienne Liturgie n'en retenait que l'antinomie entre l'Esprit et le Chair, à partir du v.16 : « Marchez selon l'Esprit... ». D'une part le fruit de l'Esprit : « amour, paix, joie, bonté... » d'autre part les désordres de la « chair » : « fornication, impuretés, débauches, jalousies, emportements, rivalités... » La chrétienté peut en effet, à la lumière de la parole apostolique faire le bilan de son Histoire : schismes, hérésies, séditions, révolutions, guerres de religion, bûchers, génocides, ambitions politiques, tyrannies démesurées, camps de concentration, d'extermination... avortement légalisé, euthanasie... tout cela au nom de la « LIBERTÉ » ! ... sans compter les fléaux venus directement du ciel : peste, épidémies, tremblements de terre, qui coïncident curieusement avec les fautes les plus funestes et les plus spectaculaires des chrétiens, des dignitaires ecclésiastiques, des membres les plus éminents de la hiérarchie !...  
<sup>3</sup> La génération adultère et pécheresse de laquelle avait été chassé, un instant, l'esprit impur, est devenue « pire qu'auparavant » : l'histoire a confirmé la prophétie du Seigneur Jésus <sup>4</sup>. On cherche donc anxieusement le Fruit de l'Esprit-Saint ! On le trouve ici et là, dans quelques

---

<sup>1</sup> - 1 Jn.5/16-17. L'apôtre désigne le péché de génération sanctionné par la sentence de la Genèse (2/17) « Mourant tu mourras ». Les Apôtres et les premiers Pères savaient cela, par la lumière de la sainte Génération du Christ.

<sup>2</sup> - L'expression hébraïque : « connaître l'homme » signifie avoir des relations génitales avec un homme.

<sup>3</sup> - Mille exemples dans l'histoire : ainsi le tremblement de terre de Lisbonne sanctionne la traite des noirs ; celui d'Agadir, en notre siècle, la traite des blanches. La grande peste d'Occident les désordres du Saint Siècle, les guerres de religion l'impiété éhontée de Jules II, etc...

<sup>4</sup> - Mt.12/43-45. Voir sur ces mots « adultère et pécheresse », notre « Introduction à l'Évangile ».

rare communautés ferventes, paroisses isolées, autour de quelques saints... « Rari nantes in gurgite vasto » <sup>1</sup>. Ainsi l'Évangile porteur des plus belles promesses : « Amour, paix, joie... » est-il encore à comprendre et à appliquer, à moins qu'il ne faille comme le voudraient nos théologiens modernistes, le reléguer parmi les innombrables illusions qui ont bercé les rêves de l'humanité.

La nouvelle Liturgie n'a pas cru bon de retenir les premiers versets du ch.6 ... Et pourtant ils contiennent la conclusion magistrale de l'Épître, qui en est en même temps la clé : « On ne se moque pas de Dieu : l'homme récolte ce qu'il sème. Celui qui sème dans sa chair récoltera de la chair la corruption ; celui qui sème dans l'Esprit récoltera de l'Esprit la vie éternelle ». Pourquoi ce rejet ? Les intellectuels qui nous gouvernent et qui sèment dans l'esprit (« e » minuscule) avouent-ils ne pas être plus avancés que les autres ? Ou alors serait-ce l'Église des nations qui ne veut plus accepter le verdict divin qui la condamne ? N'est-il pas en effet évident que les chrétiens tout comme les autres hommes, ont « récolté la corruption » ?

L'ancienne Liturgie était plus loyale, puisque le 15<sup>ème</sup> dimanche après la Pentecôte faisait entendre les premiers versets de ce chapitre 6. Or précisément, ce 15<sup>ème</sup> dimanche avoisinait avec la fête du 15 août. L'Assomption de Marie... Il était aisé de comprendre. Qui donc avait « semé dans l'Esprit » sinon celle qui avait récolté la vie éternelle et impérissable, et la pleine victoire sur la sentence de la mort, en posant l'acte de la vraie Foi ? En contraste l'Évangile de ce 15<sup>ème</sup> dimanche présentait l'image typique de toutes les filles d'Ève dans la personne de la veuve de Naïm, ensemencée dans sa chair par un époux qui avait déjà récolté pour lui-même la corruption avant même son fils, que l'on portait en terre. Par bonheur pour cette misérable, le fruit béni de la Vierge inviolée s'était trouvé là de passage, et, pris de compassion, il avait commandé : « Je te le dis, jeune homme, lève-toi ». Telle était donc la puissance vivifiante de celui qui avait été semé dans l'Esprit. Jésus, toujours là au Tabernacle, silencieux, a dit tout ce qu'il avait à dire. Les statues fleuries de sa mère Marie, de son père Joseph, sous les yeux des fidèles : quelle était la signification de tout cela ?

Le nouveau Missel a gardé pour la fête de saint François d'Assise, la lecture des derniers versets de l'Épître, lus également dans l'ancien Missel. L'assemblée chrétienne les entend aussi pour le 14<sup>ème</sup> dimanche de l'année C. Paul insiste sur sa solidarité avec le Christ crucifié, face au monde qui a renié son Sauveur, et qui le méconnaît encore. Il dit ensuite que ni la circoncision ni l'incirconcision ne compte par rapport à la nouvelle créature... Et il parle de ses fameux « stigmates » ...

A vrai dire, on est tenté de penser : « Puisque seule compte la nouvelle créature, pourquoi faire tant d'histoires pour cette affaire de la circoncision des Galates ? Il est vrai que les chrétiens en entendant les fragments cités et altérés, n'imaginent même plus quelles furent les circonstances et les raisons de cette lettre de saint Paul. D'ailleurs qu'en pensent aujourd'hui les responsables de la catéchèse ? Ne croient-ils pas que cette conclusion de saint Paul anéantit en quelque sorte toute son argumentation antérieure ? Alors à quoi bon s'inquiéter d'une énigme qui n'est plus aujourd'hui qu'une pièce de musée ? C'est vers le nivellement à 0 qu'a glissé l'exégèse de cette Épître, que l'on dit ne plus avoir pour nous aujourd'hui, civilisés et évolués que nous sommes, aucune signification...

ooo

---

<sup>1</sup> - « Peu de nageurs dans une mer immense ».

## 2 - La Corruption de la pensée apostolique

Pourquoi ce texte, où le zèle de l'Apôtre y résonne en accents bouleversants, est-il de nos jours enveloppé de ténèbres, au point qu'il est mis de côté, comme une « vieille chose », « témoin inutile (?!) d'un passé révolu » ?

On doit se poser la question. Est-ce là l'aboutissement d'une sottise gigantesque et séculaire, ou bien d'une perversité diabolique ? Les cancres déchirent volontiers la page qui porte les données d'un problème trop ardu pour leur paresse. La volonté perverse est assurément celle de l'Ange des Ténèbres, celui qui a l'empire de la mort (Hb.2/14), il n'a cessé d'injecter son funeste venin pour Cancrifier le Corps Mystique du Christ tout au long des siècles. Mais c'est toujours la même séduction : celle qui pousse la femme et l'homme à l'Arbre défendu, c'est-à-dire à la fornication. Pourtant n'a-t-elle pas supplié sans se lasser, l'Église fidèle, veuve de son Christ : « A spiritu fornicationis, libera nos Domine ! » Mais sa prière n'a été ni pressante, ni clairvoyante, pour qu'elle ait obtenu la justification aux yeux de son Juge. C'est pourquoi en nous racontant cette parabole du juge et de la veuve (Lc.18/1-8) le Seigneur Jésus prévoyait les désastres où nous sommes parvenus : « Lorsque le Fils de l'homme reviendra, trouvera-t-il la Foi sur la terre ? »

TERRIBLE SIGNAL D'ALARME...

Telle est bien l'Épître aux Galates. De quoi s'agit-il ?

Le Royaume du Père, avec tout son bonheur et toutes ses promesses de vie impérissable est advenu sur la terre avec la Foi parfaite. Le premier Fruit en a été Jésus le Juste. Donc tout semble gagné !... Eh bien non : voici que survient à nouveau la séduction diabolique, la même, celle qui a plié tous les fils d'Adam sous la sentence de la mort. Elle arrive sous le masque d'un Démon « religieux », revêtu des atours de la Loi !... Tel est le désastre que saint Paul découvre et dénonce. Il était évident que dans la lumière de Jésus fils de Dieu, la sentence de malédiction portée dans le Genèse était écartée. Et la voici qui revient par cette surprenante corruption de l'Évangile !

Ce sont les Judaïsants qui sont les colporteurs de la même antique séduction parée de nouveaux décors. A vrai dire, ils en sont eux-mêmes victimes, semi-conscients, car l'Évangile n'a pas été pour eux l'occasion d'une vraie repentance, qui les eût ramenés à l'origine. Ils ont simplement collé sur leur antique justice légale un verni protecteur : l'Évangile moral. Mais ils n'ont pas renoncé à l'ordre biologique dans lequel ils furent engendrés par leurs traditions paternelles, avec la bonne conscience pharisaïque que leur donne l'observance de la Loi.

Qui sont ces Judaïsants ? Des chrétiens certes, issus du judaïsme, tout fiers d'être de la race élue en Abraham, serviles à l'égard des autorités légitimes, des officiels de la Synagogue, même si ceux-ci ont crucifié le Seigneur. Gens doubles, opportunistes, qui désirent sincèrement le Salut d'Israël, et qui, pour le hâter, n'osent pas trop dire la Vérité : c'est-à-dire le scandale de la Croix. L'Erreur sacerdotale !... Dans cette Épître aux Galates, saint Paul les désigne par des pronoms péjoratifs : « Des gens-qui », « certains individus » « qui vous a abusés ? », mais on peut les assimiler avec certitude aux « gens de l'entourage de Jacques », qui poussèrent Pierre lui-même à « camoufler », et qui dès ce moment-là méritaient le nom de « faux-frères » (2/4, 11). C'est donc bien cette tendance équivoque qui troublait sournoisement l'Église dès avant le Concile de Jérusalem, qui n'a pas cédé devant

ses décisions <sup>1</sup> et qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'Ère apostolique. En effet dans les Épîtres suivantes, saint Paul va s'élever avec une grande véhémence contre ces hommes. Il les fustige tout au long de la 2<sup>ème</sup> aux Corinthiens ; et s'il accepte de plaider pour lui-même, c'est pour que « son » Évangile, le véritable Évangile, ne soit pas corrompu et anéanti par ces gens-là. Il le fut, Il l'est resté. Il l'est encore.

Dans le ch.11/1-15, il identifie la séduction qu'ils introduisent dans l'Église avec celle qui trompa Ève au Paradis Terrestre : il dénonce ces « super-apôtres », comme « ministres de Satan » déguisés en ministres du Christ, tout comme Satan lui-même se déguise en Ange de lumière. Quiconque sait l'importance qu'avait la Genèse pour saint Paul comprend aussitôt que si l'Évangile est ainsi compromis par ces gens-là, c'est le Salut de l'Église et de l'humanité qui est enrayé, car la créature humaine ne pourra pas atteindre la Justice que procure la Foi.

Aux Philippiens, que saint Paul espère voir briller comme des « flambeaux au milieu d'une génération perverse et corrompue », (2/15) il ose dire : « Prenez garde aux chiens ! Prenez garde aux mauvais ouvriers ! Prenez garde aux faux circoncis ! » Et il cite son propre itinéraire spirituel dans les versets qui suivent (3/2-22) pour bien montrer combien le Mystère du Christ dont il a reçu la connaissance, lui a fait abandonner entièrement les ombres et les figures de la Loi ancienne, dans l'Espérance qu'il a de son plein Salut, « de la transformation de son corps de misère en corps de gloire, semblable à celui du Christ ressuscité ». Telle est bien clairement exprimée ici la promesse de l'Évangile (Jn.8/51) qui se trouve anéantie par l'influence de ces hommes, qui, tout en étant sans doute de bonne foi, « mettent leur gloire dans ce qui fait leur honte » (3/19), c'est-à-dire dans la fornication légalisée, par laquelle ils prétendent perpétuer la race d'Abraham avec le secours de la Loi.

Hélas, comme du temps de Jésus, « les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises », Paul ne fut pas entendu. Les Judaïsants l'ont emporté. Et il est arrivé ceci : que ces hommes charnels, conditionnés psychologiquement par la transgression d'Adam, n'ont pas pu supporter que Jésus soit vraiment né d'une vierge et conçu de l'Esprit-Saint. Ils ont donc contesté la Justice du Sauveur, et trafiqué l'Évangile, pour l'accommoder à leur propre conduite. Dès la fin de l'Ère apostolique, les faux docteurs, vilipendés par saint Pierre (2a) et saint Jude, avaient « travesti en luxure la Grâce de Dieu », et « blasphémé les Gloires » <sup>2</sup>. Saint Jean, dans sa première Épître, dénonce ainsi cet esprit de l'Anti-Christ qui « délie le Christ », et refuse qu'il soit « venu en chair » (4/1-6). Et il déclare bien qu'une telle séduction s'est produite à partir d'hommes d'Église « qui étaient parmi nous, mais qui n'étaient pas des nôtres », et qui n'étaient pas dans la communion du Père et du Fils », car « reniant le Fils, ils n'avaient pas non plus le Père ». Dès lors, inutile, dit l'apôtre Jean, de prier pour des hommes qui « commettent le péché qui conduit à la mort » (5/16) c'est-à-dire pour ces baptisés, qui ayant été purifiés du péché de génération, le reproduisent en perpétuant pour eux-mêmes la même transgression qu'Adam.

### **Le Glas de l'Espérance apostolique**

Il est sonné, à la fois par saint Pierre et par saint Jude ; le premier, dans sa seconde Épître, rappelle avec la plus vive insistance le point central de l'Évangile : le témoignage de Dieu le Père pour son Fils Jésus, le jour de la Transfiguration, témoignage dont il a été le témoin direct, sur la montagne. Tout l'Évangile est là. Ensuite saint Pierre passe à la contrattaque, et dénonce avec une violence extrême ces « faux-docteurs », que le ch.2 de

---

<sup>1</sup> - Le Concile de Jérusalem : question traitée entièrement dans mon « Introduction à l'Évangile » et dans le livre « Les Actes des Apôtres, ce qui a manqué » de MP Morel.

<sup>2</sup> - Les Gloires : ceux qui nous ont donné le Christ, et apporté la Foi.

cette Épître déclare responsables de l'échec du Salut. Quelle est leur faute ? Quelle est leur erreur ? « Ils ont travesti en luxure la grâce de Dieu et ils renient notre seul Maître et Seigneur, Jésus-Christ », « ils renient la Seigneurie et blasphèment les gloires ». Cela signifie qu'ils affirment que Jésus est « un homme comme les autres », conçu de la semence de son père Joseph, tout comme les autres fils d'Adam. Joseph et Marie sont ainsi outragés dans leur foi, et c'est l'iniquité qui reprend le dessus : « la truie est revenue à son vomissement ». Saint Jude reedit à peu près les mêmes choses, souvent dans les mêmes termes. Il faut lire et méditer ces deux épîtres, car elles nous expliquent prophétiquement l'échec séculaire de l'Église, qui contrairement à ce qu'elle dit, n'a pas apporté le plein Salut au monde.

Car cette tendance à renier la conception spirituelle et virgine de la Seigneurie de Jésus malgré les solennels avertissements des Apôtres, a continué tout au long des siècles, sous différentes formes d'hérésies, détectées déjà et dénoncées par saint Irénée dans son « Adversus Haereses » ; le saint Docteur y affirme que saint Jean écrivit son Évangile, précisément pour réfuter l'erreur des Docètes, des Marcionistes, des Valentiniens... qui sous diverses formes, niaient que Jésus soit fils de Dieu. Déjà le rationalisme grec s'opposait au Mystère de la Foi.

C'est pourquoi, à la fin de sa carrière, saint Paul écrit dans la seconde à Timothée : « Tous m'ont abandonné... » Que faire maintenant que l'Évangile est corrompu par le vieux levain ? « Garde le Bon Dépôt et confie-le à des hommes sûrs, dit-il à Timothée, capables d'en instruire d'autres, car je sais qu'il est capable, le Seigneur, de le garder jusqu'à son Retour... ce jour-là... » Ce jour-là, en effet, devant la Gloire du Fils de l'homme toute conscience sera interpellée par la Justice de celui qui fut conçu de l'Esprit-Saint et engendré par une maman demeurée vierge.

### **Dans les premiers siècles...**

Miracle, en effet, que l'Église soit parvenue à garder la Vérité, au milieu de toutes ses tribulations et ses persécutions !... Miracle encore plus grand que le bon dépôt ne fût pas perdu lorsque l'Église s'est trouvée inféodée aux Royaumes de ce monde après la conversion de Constantin !... Les Évêques alors, devenus fonctionnaires de l'Empire « ad nutum imperatoris », sombrèrent presque tous dans l'Arianisme, éliminant le Mystère de la Foi, pour qu'il ne fut pas choquant pour la philosophie. S'imaginaient-ils qu'une simple reconnaissance politique et sociale de la Souveraineté du Christ suffirait à introniser sur terre la « Cité de Dieu » ?... Hélas, la désillusion fut encore bien plus grande que l'illusion. <sup>1</sup> Saint Augustin fut scandalisé par la prise de Rome par les Vandales ! Et saint Léon gémissait dans ses sermons pour les temps de pénitence, en voyant les chrétiens retomber sans cesse dans le péché ! Mais jusqu'à quel point allait-elle cette pénitence ? N'allant pas jusqu'à la racine du mal, elle ne pouvait le déraciner ! Face à une société toute aussi débauchée et perverse que précédemment, Julien, dit l'Apostat, <sup>2</sup> fut contraint de revenir, pour le gouvernement des peuples aux lois impériales, infiniment plus efficaces qu'un Évangile qui manifestement tombait à côté. Les anachorètes, les moines, les solitaires, s'enfuirent loin de la corruption de la cité chrétienne... Dans leur réaction excessive contre l'iniquité du siècle (officiellement chrétien) ils

---

<sup>1</sup> - La tentation fut la même tout au long de l'histoire : baptême de Clovis, sacre des rois, concordats, etc... C'est la 3<sup>ème</sup> tentation du Christ : « Je te donne tous les Royaumes de ce monde si tu m'adores ». L'Église n'a pas échappé à cette tentation qui sévit plus que jamais.

<sup>2</sup> - Julien était croyant et sincèrement pieux. Il fut outré et scandalisé par l'échec évident de l'Église. Il apostasia et se fit baptiser dans le sang d'un taureau : c'est tout dire ! (Cf. Daniel Rops, Église des Apôtres et des Martyrs, p.652s)

poussèrent si loin l'horreur de la femme, et le mépris de la chair, qu'ils ont déchaîné pour des siècles un ouragan de manichéisme destructeur dans la conscience chrétienne. Pour écarter la terreur de la concupiscence, ils se contraignirent par une législation infiniment plus dure que la bonne loi de Moïse, dont cependant saint Paul affirme que nous sommes libérés par l'Évangile... Tous ces efforts en pure perte. Ils ont fait tourner le moulin de Satan qui broie la chair humaine, sa grâce et sa beauté dans le désespoir.

Et le Royaume de Dieu n'est pas venu dans le désert de la Thébaïde... Il ne vint pas non plus sous le saint Pape Grégoire, ni le sage Hildebrand, ni Innocent III, ni par la croisade lancée par Urbain et saint Bernard, ni par saint Louis. Après Justinien surtout, il est entré dans les mœurs que « le fer est au service de la Loi ». Où est : « Remets ton épée au fourreau » ? On a seulement maintenu un certain ordre social entre la terreur de l'Enfer éternel, et le désir d'un Paradis après la mort...

### « Après la mort... »

Toujours « après la mort » : axiome devenu fondamental, par lequel on a interprété l'Écriture Sainte pendant tout le Moyen-Âge, et jusqu'à nos jours. Les exigences et les promesses de l'Évangile sont reportés à « l'autre monde », où, enfin, les méchants seront punis et les justes récompensés. Religion primitive, presque fétichiste, où le Dieu vivant est travesti en policier et en exacteur. L'idole pharaonique était encore préférable, car elle restait pitoyable aux supplications de l'âme après le trépas, comme en témoignent ces prières émouvantes graves sur les sarcophages... En attendant, la chrétienté restait ensanglantée par les ambitions contraires des Papes et des Rois (chrétiens !), des Seigneurs et des Évêques, alors que l'Islam, tous les jours, serrait son étreinte à toutes les frontières, de la Mer Noire, à l'Espagne.

Il y eut un certain réveil de la conscience face aux superstitions des médailles, des pèlerinages, des indulgences. Luther en fut le héraut. Il parla de la justification non pas par les œuvres, mais par la Foi. Mais de quelle Foi parlait-il ? De la confiance en la miséricorde souveraine de Dieu. Tel avait été David, tels furent les psalmistes dans l'Ancien Testament. Luther eut le mérite d'être loyal, de reconnaître que cette fameuse concupiscence, « d'où venait tout le mal » était inextinguible. Dès lors à quoi bon garder une virginité qui n'avait assuré jusqu'ici le Salut de personne ? Depuis lors, jusqu'à nos jours la conscience chrétienne, profondément blessée par une « honte religieuse », obnubilé par une philosophie manichéenne et dualiste, est restée ballotée entre un puritanisme exsangue et l'exaltation goguenarde de la prolifération charnelle. Aucune voie possible, pensait-on, entre l'abstention héroïque et impossible de tout plaisir des sens, et l'accouplement génital dans le sang et l'angoisse. Le refus blasphématoire de la chair, la terreur du péché mortel ont aveuglé le jugement moral par un vertige incoercible. Situation intolérable qui a chassé les chrétiens des confessionnaux et des sacrements, et mis à la torture les meilleurs tel le Curé d'Ars, qui n'ont survécu que dans l'extrême désarroi de leur « vie spirituelle » ...

Où en sommes-nous ?

Un refoulement tardif a vomi la contrainte désespérée de l'encratisme désespérant. « On fait la fête ! C'est la fête !... » Mais la sexualité débridée par le fleuve de la nouvelle doctrine, les contraceptifs et la législation de l'avortement, avilit plus encore la génération, et précipite l'effondrement de la programmation chromosomique. La dégénérescence irréversible de la race d'Adam nous accable d'une épouvante pire que la terreur des bombes atomiques.

Où est le péché qui nous perd ?

Où est la Justice qui nous sauvera ?

Nul ne sait plus.

Si nous ne pouvons plus aujourd'hui supporter le remède qui seul peut nous guérir – la vrai Foi – il faut accuser le virus qui a gangrené le Corps mystique du Christ. Je veux dire - pour notre époque - le modernisme, sévèrement dénoncé par Pie IX, Léon XIII et Pie X. Peut-on dire que les théologiens modernistes sont les « fils spirituels » des Judaisants » ? Ils le sont, plus dangereux qu'eux encore. <sup>1</sup>

ooo

### 3- Dénonciation du modernisme <sup>2</sup>

Les théologiens modernistes,

- Dont beaucoup voudraient tant que Jésus ne soit pas né d'une maman vierge, mais de la semence virile de saint Joseph ;
- Qui prétendent, pour ne point déplaire aux protestants, que Marie, après Jésus, eut d'autres fils, et cette fois selon la chair ; <sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> - Ils ne sont pas les seuls. Tout au long des siècles, les « Judaisants » ont eu des fils spirituels : Pélagé, Abélard, la « Renaissance », les « philosophes » du 18<sup>ème</sup> siècle, etc... jusqu'à Teilhard de Chardin. Tous ces gens-là partent du principe que la nature humaine telle qu'elle est aujourd'hui est telle que Dieu la veut, et ne porte en soi ni péché ni désordre. Illusion que Voltaire ridiculise on ne peut mieux dans « Candide », mais cette illusion a la vie dure ! L'Église a toujours maintenu fermement le dogme du péché originel, mais malheureusement ne l'a jamais défini explicitement ; et c'est pourquoi le christianisme n'a jamais cessé de décevoir le monde, qui lui a toujours trouvé des produits de remplacement, tel le Communisme, le National-Socialisme... jusqu'à Moon... On n'a jamais osé dénoncer la faute de génération, que tout homme sent dans ses viscères même, comme ce père de famille qui m'avouait : « Quand je m'accouple avec ma femme, je croque la mort à pleines dents ». Pélagé était un rêveur, mais beaucoup moins que Teilhard qui, lui, admettait assez bien que sa grand-mère fût une guenon et son aïeul un Sinanthrope.

<sup>2</sup> - Je ne fais aucune polémique contre quiconque, mais je suis contraint par le ciel de faire cette dénonciation : « Qui se sent morveux qu'il se mouche » (L'Avare, acte I, sc.3). En 1846, la vierge Marie, pleurant sur la Montagne de la Salette, dit à Mélanie : « En 1864, Lucifer et un grand nombre de démons seront détachés de l'Enfer ; ils aboliront la foi peu à peu et même chez les personnes consacrées à Dieu ; ils les aveugleront de telle manière qu'à moins d'une grâce particulière, ces personnes prendront l'esprit de ces mauvais anges, plusieurs maisons religieuses perdront entièrement la foi et perdront beaucoup d'âmes ; Les mauvais livres se répandront sur la terre et les esprits des ténèbres répandront partout un relâchement universel en tout ce qui regarde le service de Dieu... » En 1864 paraissait le livre de Renan « Les origines du christianisme » qui fut effectivement la première critique dite « scientifique » (!) du Nouveau Testament et de tout miracle divin. Depuis ce temps-là, les exégètes et les théologiens modernistes se sont largement contredits et confondus les uns les autres, comme une maison divisée contre elle-même qui achève de s'écrouler sous le poids du ridicule.

<sup>3</sup> - Il faut être d'une sottise magistrale pour imaginer qu'une femme qui a connu la joie de la maternité virginale ait le moindre désir de revenir à la prévarication d'Ève ! Cette sottise a existé en terre de chrétienté !... Inimaginable !...

- Qui désirent que l'Église officielle admette enfin que les deux premiers chapitres de saint Matthieu et de saint Luc n'ont pas de portée historique, mais ne sont que des « romans pieux » inventés par la communauté chrétienne des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> siècle <sup>1</sup> ;
- Qui militent pour que soit supprimé le vœu de chasteté des prêtres, afin qu'ils puissent eux-mêmes, ayant eu la fâcheuse idée de se faire élever aux Saints Ordres, de s'accoupler librement pour semer dans leur chair et se susciter une postérité ;
- Qui ont remplacé dans le vocabulaire courant les mots de « virginité » et de « chasteté » par ceux que « laïc » et « célibat » ;
- Qui ont supprimé les offices divins traditionnels des vierges chrétiennes des premiers siècles, Agathe, Lucie, Agnès, Cécile... lesquelles ont offerts leur vie et leur sang, plutôt que de contracter un honnête et légitime mariage (charnel) ;
- Qui ont supprimé uniformément le mot « toujours » avant « Vierge Marie » ;
- Qui ont pulvérisé les fêtes les plus belles en l'honneur de la Vierge des vierges et de la Mère admirable, les plus poétiques et les plus instructives ;
- Qui ont enveloppé du linceul de leur sarcasme l'encyclique de Pie XII « Sacra Virginitas », et l'ont voué aux gémonies parce qu'il a canonisé Marie Goretti et proclamé le dogme de l'Assomption de Marie toujours vierge ;
- Qui se félicitent à la suite de Teilhard de Chardin, d'avoir pour grands-pères et grands-mères des singes et des guenons ;
- Qui déclarent ouvertement dans des publications dites « catholiques » où ils « vulgarisent », s'il est encore possible, leurs idées furieusement vulgaires : « Les premiers chapitres de la Genèse sont une fable orientale sans aucune autorité divine » ;
- Qui se réjouissent très fort et sablèrent le champagne lorsque Paul VI de sinistre mémoire, idolâtre lui-même du singe ancêtre de ses aïeux, supprima le serment antimoderniste ;
- Qui ne savent plus ce que signifie la première demande du Pater : « Que ton Nom soit sanctifié », comme ils l'ont imprimé ouvertement dans la Traduction œcuménique de la Bible (TOB) - (p.58, 1<sup>ère</sup> ligne, 1<sup>ère</sup> colonne) ;
- Qui ont relégué le Diable et ses anges parmi les lutins et les Djinns, les fées et les chimères, et supprimé les exorcismes du Baptême ;
- Qui obtiennent l'imprimatur pour des livres où ils renient la Présence réelle et corporelle de Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin consacrés, au plus grand scandale des fidèles ;
- Qui professent sur la Sainte Eucharistie et autres dogmes de Foi des thèses condamnées sans ambiguïté par le concile de Trente et autres saints décrets et canons du Magistère infallible ;
- Qui fléchissent le genou, comme Paul VI devant l'autel maçonnique de l'O.N.U. tout en tendant la main au marxisme léninisme égalitaire et démocratique, en attendant de lui la paix mondiale et l'unification de la planète...

Ces théologiens modernistes ont pensé, ont dit, et ont écrit avec l'habileté de l'hypocrisie qui cache sous les apparences d'une fausse science le doute destructeur de la Vérité, leur thèse sur l'Épître aux Galates, que je dénonce ici ouvertement :

« Quoi, disent-ils,  
 « Si nous n'avions le respect de Paul, nous dirions qu'elle est de la plume d'une paranoïaque, obsédé par la manie de la persécution. Où veut-il en venir ? ... Il cite l'Écriture à tort et à travers et se contredit à plusieurs reprises ! Les Galates se sont fait

---

<sup>1</sup> - Les mêmes auteurs disent aussi que Jude et 2 Pierre sont aussi du 2<sup>ème</sup> siècle ! Ce n'est tout de même pas le même style !...

circoncire ! la belle affaire ! ... Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, et il hurle de douleur comme si on voulait l'éventrer !... N'était-il pas circoncis lui-même, le huitième jour ? il s'en vante ! (Phil.3/5) ; Et après avoir vitupéré sans raison apparente, excommunié et même insulté ses adversaires d'une manière grossière (Gal.5/12), il reconnaît tout bonnement, une fois sa colère passée : « la circoncision n'est rien, l'incirconcision non plus » ! C'était bien la peine de sortir de ses gonds ! Il ose écrire : « Si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous sert de rien, vous êtes déchus de la Grâce... » Il est fou !...

« On doit, et l'on peut, évidemment, expliquer cette page singulière de l'Apôtre : la cause en est un ressentiment profond, viscéral, incoercible ; les Juifs de l'entourage de Jacques sont venus piétiner ses plates-bandes !... Tout est là : Paul précurseur et grand ancêtre de la jalousie ecclésiastique !... »

« Certes, un tel excès serait inexplicable si nous ne savions que l'homme fut préalablement victime d'une hallucination fameuse, survenue sur la route torride de Damas, après un coup de soleil magistral. Accident qui équivaut à un véritable électrochoc, bouleversant tous les circuits mentaux de ses idées forces antérieures. En un instant il s'est défoulé de l'asservissement contraignant qu'il avait subi dès sa jeunesse sous le joug de la Loi mosaïque des traditions des Anciens, qui paralysaient ses légitimes aspirations de grec cultivé et de citoyen romain. Phénomène de bascule qui n'est pas sans exemples analogues chez d'autres hommes célèbres, même moderne, tel Claudel, Psichari, etc... D'un coup sa rage de persécuteur change d'objet, son tir change de direction : ce n'est plus Jésus qu'il vise en ses disciples, mais la Synagogue qu'il exècre désormais avec autant de zèle qu'il la flattait antérieurement. Dès qu'il voit surgir à l'horizon l'un de ces Judaïsants, représentatifs de son ancien esclavage, il voit rouge, il prend feu... Tel ces anciens séminaristes qui deviennent les pires anticléricaux ; sous la douleur encore brûlante de ses blessures encore vives, il hurle, ou il fuit... C'est pourquoi il attend trois ans pour remonter à Jérusalem, par crainte de l'ambiance confinée qu'on y respire. Et voici que les Galates, les fils de son apostolat veulent se soumettre à cette servitude qu'il a lui-même si cruellement rejetée, en piétinant sans l'effet de son insolation sa propre conscience : peut-il accepter, stoïquement, iréniquement, que l'on remette debout chez ses disciples ce qu'il a détruit en lui-même ?... »

« Certes, en ces temps-là, les rites mosaïques avaient encore beaucoup d'importance pour les chrétiens issus du judaïsme. Ils voyaient dans l'Évangile un élément de libération... Comment ne pas le voir ? Mais ils observaient toujours le Sabbat, dont cependant Jésus avait dit : « Le Sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le Sabbat ». De même pour les sacrifices, la Pâque, la Circoncision... Il a fallu plusieurs générations pour que l'Évangile soit accepté et réinventé. Mais aujourd'hui, la chose est faite ; l'Évangile, nous sommes devenus capables de le réinventer chaque jour. Qui songe à faire, en notre temps, de la circoncision, une affaire de quelque importance que ce soit ? C'est pourquoi, il devient tout à fait insolite de signaler que huit jours après sa naissance le Christ a été circoncis, et nous en avons fait supprimer la fête. »

« Ainsi, avec l'évolution de la Théologie, s'adaptant au progrès irréversible du genre humain, l'Épître aux Galates n'est plus aujourd'hui qu'un témoin, qu'un monument historique, voire archéologique, d'une époque révolue, d'une mentalité dépassée. Elle atteste une crise importante que l'Église a dû surmonter à son départ, tel un misérable rafiôt, qui oscille entre les écueils à la sortie du port, avant de prendre le large. Nous autres, maintenant, parvenus à l'âge adulte, sinon du Christ, du moins de l'Homo

Sapiens, nous savons pertinemment comment se fait la génération d'un être humain, par le processus bien connu et vulgarisé de la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde du mâle. Les anciens, évidemment, ignoraient tout de nos récentes découvertes biologiques, qui nous ont affranchis des tabous antiques qui pesaient sur la sexualité et qui culpabilisaient l'acte génital. Et c'est pourquoi l'Épître aux Galates ne peut plus rien nous apprendre, mis à part les conseils de bon sens du début du chapitre 6, et qui n'ont rien d'ailleurs de génial. Il n'y a donc plus lieu d'importuner les fidèles par un vocabulaire presque obscène, de soulever des questions qui les détourneraient de l'engagement social, politique et solidaire, et réveilleraient en eux de fausses culpabilités. D'ailleurs n'est-il pas inconvenant de parler de « prépuce », et de « circoncision », dans une assemblée d'honnêtes gens réunis autour de l'Anamnèse ? Quant à Abraham, qui couche avec ses servantes et ses concubines, aussi bien qu'avec sa femme légitime, il n'offre pas un exemple directement positif pour l'unité du mariage chrétien... »

Il ne saurait être question de réfuter une argumentation qui s'écroule elle-même sous son propre ridicule. Ainsi en advient-il de l'homme charnel lorsqu'il s'érige en juge du Verbe. Le plus haut degré de la confusion fut atteint déjà par les dignitaires et les grands prêtres qui ont condamné en Jésus fils de Dieu le Verbe lui-même. Mais une confusion semblable atteindra au terme de l'histoire, une Église qui s'est faite idolâtre d'elle-même, juge et interprète de la Parole de Dieu.<sup>1</sup> Que de saints Pontifes martyrs n'ont pas tremblé devant la dent des fauves, le fer des galères, l'ensevelissement des mines, les haches, les crocs, les flammes – tel saint Félix qui fut scié en deux pour avoir refusé de livrer les Saintes Écritures – pour confesser la transcendance de la Révélation divine dans le Verbe écrit, dont ils se voulaient les témoins et non les juges ! De nos jours les mugissements de quelques ruminants de parchemins au cerveau délavé comme un palimpseste, ont désarçonné le corps épiscopal, lequel, à la suite d'innombrables compromissions et silences, ont laissé s'introduire le doute dans la Foi, car ils ont fléchi, les notables, devant les artifices d'une pseudoscience. Résultat : les séminaires sont vides, les Églises désertes, les chrétiens en désarroi devant le schisme qui divise l'Église, les progressistes s'éparpillent en débandade, alors que les traditionalistes s'obstinent à garder des formes cadavériques, s'imaginant que la soutane est plus que le corps et que Dieu a tellement vieilli qu'il n'entend plus que le latin !... Les prêtres ne se sentent plus délégués à l'adoration, dans la fidélité à la prière et au ministère de la Parole : beaucoup militent dans les syndicats tout en pétrissant des briques pour la construction de Babylone.

A l'autorité absolue de la Révélation de Dieu et à l'infaillibilité des dogmes de la Foi, on a substitué le principe intouchable de la « Dignité humaine ». Les « Droits de l'homme » : ils n'ont que ce mot à la bouche !... Alors que retentit au cours des siècles la parole du prophète :  
« Les fils d'Adam, s'ils montaient tous ensemble sur la balance,  
« ils seraient moins qu'un souffle... (Is.40/15, Ps.62/11)

Nous fléchissons sous des maux indicibles : famines en de nombreuses contrées, tyrannies sanglantes, terrorisme... nos villes sont ceinturées d'hôpitaux débordants, de cimetières immenses. La médecine qui semble guérir tant de maladies a multiplié les malades ;

---

<sup>1</sup> - Cf. le Concile de Trente : les Pères se sont considérés officiellement comme les serviteurs de l'Évangile et de la Sainte Révélation (Den.783), alors que l'on tremble devant l'ambiguïté des textes de Vatican II, lorsque l'Église s'arroge le droit d'interpréter les Saintes Écritures (Const. Dei Verbum 11/10 ; 11/13). Elle ne se contente plus d'être témoin (« Vous serez mes témoins »), mais elle devient « Mater et Magistra », se réservant d'accommoder les choses au goût du jour. Cet officiel manque d'humilité est la cause profonde de la ruine de l'Église, telle que nous la déplorons aujourd'hui.

la psychiatrie les fous... l'idolâtrie pour fouler le sol lunaire, et mettre en orbite quelques hommes, prive de la nourriture indispensable des milliers de ventres affamés... la déesse automobile dévore chaque année un demi-million de vies humaines... Et puisque « tout va très bien Madame la marquise », on a remplacé dans la liturgie le « Judicandus homo reus », par des chansonnettes de café-concert !...

Dans la mesure où l'Église perd conscience de ce qu'elle est : humble servante de la Vérité divine, l'homme charnel sombre dans l'optimisme le plus idiot et le plus aveugle : il ne croit plus qu'au progrès indéfini de l'Évolution !... Demain... L'Avenir !... L'An deux mille !... Jamais les faux-dieux n'ont été si vides. Faudra-t-il que nous soyons accablés jusqu'à l'extrême pour que la conscience humaine se réveille devant le véritable Évangile ?

Dans une telle confusion de pensée et de mœurs, que vient faire l'Épître aux Galates ? Elle n'a pas un caractère démocratique très marqué, si ce n'est « Il n'y a plus ni Juifs ni grecs, ni libres ni esclaves... » Les considérations de saint Paul sur la circoncision, la Foi d'Abraham, la Loi, la Foi, ses citations des Écritures... Tout cela n'a aucun rapport direct avec la dictature du prolétariat qui doit bientôt, dans l'Avenir, nous amenera la planification de la planète, une société sans classes, et l'accession de tous à tout ce que l'on veut, gratuitement...

C'est ainsi que la notion de « Salut » assimilée naguère à la survie de l'âme après la mort, devient aujourd'hui, au ras du sol un certain type de société fourmilière, grouillante et hilarante. La « Justice » n'est plus que le partage des biens. Le « péché », une déviation par rapport à ce que le monde pense, à la ligne du parti. Tout délit de droit commun, vol, pillage, séquestration, crime... devient un acte de vertu lorsqu'il est revendiqué par une idéologie politique. Le Nom de Dieu est totalement inconnu et oublié. La Sainte Trinité rayée bientôt des catéchismes, qui ignorent volontairement la faute originelle, contraire à l'évolution et à la dignité humaine ? Les Sacrements ? Ils n'ont plus qu'une valeur figurative et nominale, puisque tous les hommes sont fils de Dieu... Cela n'est-il pas évident ?... A quoi bon les baptiser, les instruire, les discipliner ? La poussée de la vie suffit à tout, et produit ce « peuple » qui est « souverain » qui se fera, par le jeu automatique de l'évolution, son dieu, ses dieux, ses lois, son bonheur. La notion même de « Royaume de Dieu » est complètement dépassée sur une planète bientôt régentée par la démocratie laïque, égalitaire et universelle.

Cependant, cette Épître aux Galates, qui sonnait le tocsin de la catastrophe, alors que la première communauté chrétienne glissait à nouveau dans la transgression, tout comme si l'Évangile n'avait été réalisé ni manifesté... cette Épître aux Galates dénonçait le vice qui nous perd aujourd'hui : le refus de la vraie pénitence, par l'artifice proposé par les Judaïsants : la théologie de la fornication.

ooo

#### **4 - Le refus universel de la pénitence**

L'humanité est dans la désolation et les larmes, parce qu'elle refuse de faire pénitence devant son Créateur, la Sainte et Immuable Trinité ; elle se donne, pour persévérer dans la mauvaise voie, toutes sortes de fallacieux prétextes, dont le plus pernicieux de tous est d'ordre religieux : c'était celui des Judaïsants : la théologie de la fornication.

## La théologie de la fornication

Le mot « fornication » vient du latin « fornix » qui signifie « voûte », comme le mot « fornax » signifie « four ». « Fornix » désigne aussi le fond de l'utérus, et par extension, chez Suétone et Juvénal, un lieu de débauche ou une prostituée.

L'humanité n'a cessé de vivre et de mourir sous l'image mentale et l'idée-force <sup>1</sup> de l'accouplement charnel ou animal, par lequel le mâle, sous l'impulsion de la convoitise, ou pour se susciter une descendance, déchire le voile de l'hymen, provoquant l'effusion du sang, qui le convainc aussitôt de profanation et de péché. Tel est le viol <sup>2</sup> que la plupart des religions (sauf celle des théologiens modernistes) considèrent comme une faute digne de mort. Les Romains punissaient les Vestales infidèles à leur vœu de virginité en les battant de verges publiquement puis en les enterrant vivantes dans un caveau souterrain, où elles étaient emmurées avec une portion de nourriture et une lampe allumée. Coutume qui montrait d'une manière persuasive que la mort provient du viol de la virginité. La Loi de Moïse punissait de lapidation le mâle qui abusait d'une vierge déjà fiancée à un homme, et la vierge elle-même, à moins qu'elle ait été dans l'impossibilité d'appeler au secours. <sup>3</sup> Mais ces mêmes religions autorisaient le même acte de viol moyennant certaines dispositions légales, qui ne peuvent, certes, changer le péché en vertu, mais obligent le transgresseur à prendre la responsabilité de son acte en vue de la progéniture éventuelle <sup>4</sup> en lui donnant bonne conscience devant le corps social, fruit lui-même de la fornication des ancêtres.

La fornication, légale ou non, est le processus par lequel furent engendrés depuis Caïn qui tua son frère, tous les royaumes de ce monde, beaucoup plus meurtriers que lui <sup>5</sup> dont Satan proclame : « C'est à moi qu'ils ont été donnés, et je les donne à qui je veux ». <sup>6</sup> Telle est « l'œuvre de chair » autorisée même pour le mariage chrétien, du moins implicitement,

---

<sup>1</sup> - C'est pourquoi le Seigneur Jésus a dit cette parole, rapportée par un logion de St Thomas : « ... vous entrerez dans le Royaume lorsque vous mettrez une image à la place d'une image » (dans notre « Logia Jèsou », logion 22)

<sup>2</sup> - Je donne à ce mot « viol » sa signification biologique, à savoir l'accouplement de l'homme et de la femme qui déchire l'hymen. Même lorsque cet acte est accompli d'un commun accord, dans le cas d'un mariage légitime, il reste biologiquement le même ; la loi positive ou la superstructure sociale ou religieuse qu'on lui donne ne changent pas la nature. Certains mammifères portent l'hymen, mais il tombe lorsque la femelle est capable d'avoir des petits ; auparavant, tant qu'il demeure, aucun mâle ne s'approche d'elle. Par le viol, le mammifère « homme » est très au-dessous des autres, et le « Phénomène humain » est issu d'une aberration de la nature.

<sup>3</sup> - Lev.20/10 ; Deut.22/23. La Loi de Moïse est formulée à l'avantage du système génétique matrimonial, non de la nature : « La Loi est la force du péché ».

<sup>4</sup> - La progéniture semble justifier le viol et la Loi. Onan est puni, non pour une dépravation sexuelle, mais parce qu'il refuse de perpétrer la race, pour éviter de partager l'héritage avec son frère. Ici contresens de « Casti connubii ».

<sup>5</sup> - Cf. dans l'Écriture la progression de l'homicide : Caïn tua son frère Abel avec un gourdin, mais Lamech se venge 77 fois. Ensuite Ésaü cherche à tuer Jacob avec plusieurs centaines d'hommes armés, et toute l'histoire d'Israël est une suite de guerres entre les tribus, dont la plus horrible est celle racontée à la fin du livre des Juges.

<sup>6</sup> - Lc.4/5-6. Satan ment : ils ne lui furent pas donnés, il les a usurpés. L'esprit impur entre dans une maison qui ne lui appartient pas, mais qui appartient de droit à l'Esprit-Saint. Si Adam et Ève avaient observé la loi naturelle de la sexualité virginale, l'Esprit-Saint leur eut donné bonheur et postérité sainte.

jusqu'à Paul VI dans son « *Humanae vitae* », « l'encyclique fatale », qui loin de restreindre la fécondation, a multiplié les handicaps en tous genres. <sup>1</sup>

« La dignité humaine » !...

Tous ces gens-là évidemment, uniformément courbés sous les sentences portées par Dieu sur la faute : maladie, souffrance, mort et sépulture.

oooo

L'Église tout au contraire, procède initialement de Jésus-Christ, l'Oint du Seigneur, <sup>2</sup> advenu par une génération sainte et virginale « qui éclaire tout homme en faisant son entrée dans le monde » (Jn.1/9) par son « Immaculée Conception », dont sa Mère sainte Marie, toujours vierge, était elle-même issue, grâce à la foi de Joachim et Anne, au terme de l'Alliance conclue par Dieu avec Abraham et sa descendance, inaugurée par Isaac, fils de la promesse divine, enfant « miraculeux », « né selon l'Esprit » (Gal.4/29). L'Église a toujours tenu fermement devant le « Phénomène humain » résultat de la fornication ancestrale, au centre de son Credo : « Jésus-Christ, son Fils unique, conçu du Saint Esprit, né de la Vierge Marie... » <sup>3</sup> L'Église a déclaré infailliblement, en raison de cette foi, que l'état de virginité était supérieur à l'état de mariage (charnel) (Den.980) ; et effectivement, elle a surnagé sur l'océan de l'iniquité de ce siècle-ci par le zèle inaltérable et infatigable, par le dévouement héroïque et incessant, d'innombrables vierges, hommes et femmes, qui se sont entièrement mobilisés pour elle, pour son Témoignage, sacrifiant leur bonheur terrestre (?) et même leur virilité et leur féminité propres. Tous se sont penchés, leur vie durant, sur les détresses de l'humanité déchue, sur les résidus misérables de la génération charnelle, - sans pouvoir les soulager tous, évidemment ! – pour les nourrir, les élever, les vêtir, les instruire, les consoler, panser leurs plaies, leurs lèpres multiples... les assister dans leurs vieux jours, et posant toujours le même acte de Foi dans leur potentielle dignité non pas « humaine », mais de « fils de Dieu », pour les accueillir lorsqu'ils avaient perdu toute apparence humaine, et que la raison même avait déserté leur regard... Voilà l'Église militante, comme le Samaritain sut se mobiliser pour le voyageur tombé entre les mains des brigands.

Tous ces confesseurs de la charité, plus que de la Foi, toutes ces vierges intrépides, n'ont jamais cru devoir eux-mêmes accéder à la véritable nature humaine, à l'homme parfait dans le Christ, à l'image et à la ressemblance de la Sainte Trinité. <sup>4</sup> Je ne vois aucun de ces hommes qui ait été canonisé comme époux et comme père, sinon saint Joseph... je ne vois aucune de ces femmes portées sur les autels, ayant pleinement réussi sa vocation d'Arche d'Alliance, comme vierge, épouse et mère, hormis sainte Marie, l'épouse comblée de joie, la mère inviolée « *Mater inviolata... Dic felicem genitricem, dic beatam virginem...* » C'est

---

<sup>1</sup> - Il est avéré qu'un enfant conçu lorsque l'ovule est immature ou vieilli a plus de chance d'avoir un handicap.

<sup>2</sup> - Onction d'allégresse du Christ : voir « L'ordre de Melchisédech », ch.6

<sup>3</sup> - Jésus est « Unique » et « Monogène » dans la Sainte Trinité, de toute éternité. Mais en tant qu'homme, il est « le premier-né d'une multitude de frères », et le « premier de toute créature » ; Il n'est pas « unique », parce qu'il est né d'une maman vierge, mais il nous révèle ainsi, par sa naissance, quelle est la maternité digne de la femme.

<sup>4</sup> - Gen.1/27 Il est curieux de constater que JAMAIS dans l'Église catholique, ni ailleurs, il n'y eut de spiritualité trinitaire et virginale comme fondement de l'amour et de l'unité de l'homme et de la femme !... Cela signifie que la Foi chrétienne n'a pas encore pris en considération la PREMIÈRE parole de L'Écriture ! Ne nous étonnons pas si nous n'avons pas accompli les promesses du Christ.

pourquoi je constate que l'Église a professé une foi qu'elle n'a jamais osé comprendre ni appliquer intégralement. Et effectivement, la Sainte Liturgie n'a jamais été qu'un mémorial de la Foi rappelant des faits qui ne se sont jamais reproduits.

## **L'Église des nations n'est pas le Royaume... <sup>1</sup>**

Pourquoi ? Parce que l'Église n'a jamais défini ce fameux « péché originel », ce fameux « péché de génération ». Au terme de l'Ancienne Alliance, pour les Apôtres formés par la Loi de Moïse, et les anciennes révélations qu'ils tenaient pour rigoureusement sûres et divines, ce péché était d'une évidence totale, par la lumière éclairante de Jésus, Soleil de Justice, Fils de Dieu, et fils de l'homme, parce que conçu par l'Esprit-Saint du Père, dans une maman demeurée vierge. Là, tout était résolu, et la faute ancestrale clairement dévoilée. Les Apôtres ont supposé que leurs disciples entreraient comme eux dans cette même vue de foi, et qu'ils allaient, comme eux, renier « la folie de leurs traditions paternelles » (1Pe.1/18). C'est pourquoi aux Juifs qui l'interrogeaient le jour de la Pentecôte, Pierre répond en leur fixant désormais la ligne de conduite capable d'amener la Royaume : « Arrachez-vous à cette génération dévoyée » (Act.2/40).

Mais très rapidement, les Judaïsants, ces « chiens » ces « faux-apôtres », sont intervenus... si bien que l'Église, elle aussi, a eu sa théologie de la fornication. Elle n'a pas su tenir compte de la Loi de Moïse, qui aux yeux des Grecs et des Barbares n'eut jamais l'importance qu'elle avait pour les Apôtres... et cette Loi seule dénonçait le péché d'une manière absolument nette <sup>2</sup>, en assujettissant les transgresseurs aux préceptes pénibles, mais instructifs, qui l'identifiaient et le dénonçaient. Elle faisait, cette Église, réciter chaque jour à ses clercs le Psaume 50 : « Ma mère m'a conçu dans le péché... » (cité ci-dessus), et cependant elle a toujours toléré l'œuvre de chair <sup>3</sup> malgré l'adjuration solennelle de saint Léon, qu'elle relit chaque année au bréviaire, pour la Nativité :

« Agnosce o christiane, dignitatem tuam, et divinae consors factus naturae, nili in veterem vilitatem degeneri conversatione redire... »

“Reconnais, ô chrétien, ta dignité, et devenu participant de la nature divine, garde-toi bien de retourner par une conduite indigne, à ton ancienne dépravation... Maintenant que tu es devenu participant de la Génération du Christ, renonce aux œuvres de la chair... »

Telle était la voix de l'Église, s'exprimant par le Magistère, au moins tant qu'il n'a pas été représenté par certains Papes et éminents dignitaires du Moyen-Âge à la Renaissance (païenne) qui offrirent à la chrétienté stupéfaite l'exemple assidu et pontifical d'une conduite tout à fait opposée à la virginité, dont plusieurs Pères, cependant, disaient à la même époque, que « l'exacte profession de la Foi est la virginité » (St Bède le Vénérable, St Bonaventure) ; en ces temps apocalyptiques où la conduite du haut clergé s'est rangée dans une honnête

---

<sup>1</sup> - Le Seigneur Jésus a institué son Église lorsqu'il vit qu'il serait rejeté comme Messie et Sauveur par les Autorités juives. L'Église est ordonnée à l'Évangélisation des Nations jusqu'au retour d'Israël à son Dieu et Christ, Jésus. C'est le « temps des nations », terminé, puisque Israël est revenu à Jérusalem (Lc.21/24)

<sup>2</sup> - Jésus : « génération adultère et pécheresse (Mt.17/17 et paral.) Voir notre livre « Introduction à l'Évangile. Voir Lévi.ch.12 et paral. Le péché est l'ouverture du sein virginal. Ps.50/7 : « Ma mère a été perforée dans le péché » littéralement en Hb. On ne peut être plus net.

<sup>3</sup> - Dans son enseignement ordinaire, mais non pas dans son enseignement infaillible. La pratique de l'Église ne peut être que la pratique des chrétiens eux-mêmes, et comme ils ne s'inspirent nullement des Mystères joyeux du Rosaire, il faut tolérer...

morale (peut-être par lassitude et *taedium vitae*), la doctrine, par contre, s'effondre entièrement. Témoin ce passage de l'Encyclique « *Humanae vitae* » de Paul VI :

« Cette doctrine, plusieurs fois proposée par le Magistère, <sup>1</sup> est fondée sur le lien indissoluble que Dieu a voulu, et que l'homme ne peut rompre par son initiative, entre les deux significations de l'acte conjugal : union et procréation. En effet, par sa nature intime, l'acte conjugal, en même temps qu'il unit profondément les époux, les rend aptes à la transmission de nouvelles vies, selon les lois inscrites dans la nature même de l'homme et de la femme. <sup>2</sup> C'est en sauvegardant ces deux aspects essentiels, union et procréation, que l'acte conjugal conserve intégralement le sens de mutuel et véritable amour et son orientation à la très haute vocation de l'homme, à la paternité. <sup>3</sup> Nous pensons que les hommes de notre temps sont particulièrement aptes à comprendre le caractère profondément raisonnable et humain <sup>4</sup> de ce principe fondamental ».

C'est ainsi que l'on habille du voile de mariée la fornication et qu'on la pare des atours de la « spiritualité conjugale » (en se refusant soi-même à la pratiquer, ce qui est plus que surprenant). Mais ça ne marche pas ! Ça n'a jamais marché ! Les conjoints mariés ne tardent pas à perdre la Foi, surtout les mâles, alors qu'ils devraient en être les témoins et les confesseurs ! – mais ils ne sont pas stupides au point de témoigner d'une foi en la virginité de la Mère de Jésus, alors qu'ils outragent cette même virginité en leur femme !... Et lorsque les époux chrétiens, envers et contre tout, persévèrent dans la fidélité, ils se sacrifient en contemplant la croix, abreuvés qu'ils sont de toutes les tribulations de la chair, dans des souffrances indicibles de leur corps et de leur cœur et les pires angoisses de leurs âmes. A moins qu'ils ne se divertissent au bar, au tiercé, ou au loto !... C'est justement cette torture que saint Paul voulait leur épargner en les exhortant au bon choix de la virginité (1 Cor.7/19).

Tout comme les autres hommes, malgré le Baptême et les Sacrements, ils tombent sous les lois du hasard : il leur arrive aussi de mettre au monde des enfants mal formés, et parfois lourdement ! Pour eux aussi, le lit conjugal souillé par le sang du viol légalisé se mue en lit de douleur pour l'accouchement sanglant, puis en grabat d'agonie et en couche funèbre. Le prêtre qui bénit le mariage en autorisant religieusement Adam et Ève à manger le fruit défendu – l'Arbre généalogique du bien et du mal – ne tarde aussi, à présider aux sépultures des géniteurs et des engendrés. En terre chrétienne aussi, il y a des maisons spécialisées pour les « ratés » de la génération charnelle, inadaptables et irrécupérables. Il y a aussi en terre chrétienne des casernes entourées de lupanars, où l'on apprend aux jeunes hommes qui devraient à cet âge accéder aux Ordres Sacrés, le crime stratégique et la débauche légalisée.

---

<sup>1</sup> - Non pas, très Saint Père, vous mentez effrontément. Il n'y a qu'une seule pièce officielle du Magistère Pontifical qui aborde ouvertement la question du mariage et des « devoirs » des époux. C'est l'Encyclique « *Casti Connubii* » de Pie XI. Mais il ne dit pas ce que vous dites : il exhorte les chrétiens mariés à la chasteté, c'est-à-dire à l'abstention de l'œuvre de chair. Critique de ce texte de Paul VI dans mon livre « *L'Économie de la Loi* », Traité de l'Amour, Livre IV ch.10 ; et dans mon opuscule sur cette Encyclique : « *L'Encyclique fatale* ».

<sup>2</sup> - Paul VI ignore que la femme est naturellement et universellement vierge, il la considère comme une femelle quelconque parmi les mammifères supérieurs.

<sup>3</sup> - Il n'y a pas qu'une seule paternité ! Et celle de St Joseph ? Pourquoi très Saint Père n'avez-vous pas vous-même accéder à cette haute fonction ?

<sup>4</sup> - La « Norme » de la pensée pontificale n'est plus l'autorité de la Parole de Dieu, ni la règle de la Foi, mais la « raison » et les coutumes de l'homme charnel ! Or même dans le domaine scientifique toute vérité est paradoxale par rapport aux apparences ! C'est le FIN de l'Église des nations.

Il y a aussi en terre chrétienne des tribunaux qui déversent dans les prisons d'innombrables délinquants, et les cités en terre chrétienne aussi, sont assiégées par les cimetières. Les familles chrétiennes se disloquent dans la désespérance, si bien que le législateur civil est contraint d'adapter ses lois à un état de fait - l'iniquité et l'impiété des chrétiens eux-mêmes – en autorisant le divorce, la contraception et l'avortement. C'est en terre de chrétienté que l'on a enfermé et que l'on enferme encore des millions d'innocents pour d'absurdes raisons politiques, derrière les barbelés des camps de concentration et d'extermination. Ce sont des baptisés (de nom seulement !) qui ont immolé les Juifs en holocauste, pour le seul motif qu'ils étaient de la race d'Abraham, et qu'ils portaient sur leur chair la Circoncision, que portait aussi le Christ !...

Et l'on a vu, au cœur même de la Foi – ce qui en reste – à Lourdes, des mères chrétiennes défiler en grand nombre devant la Mère inviolée pour lui présenter le fruit misérable de leurs entrailles déchirées, tout en disant ; « Sainte Marie, guéris mon enfant !... » Bien rares sont les enfants guéris... Que de gémissements, de larmes, de souffrances indicibles, aux pieds de la Madone, qui terrasse le Serpent, aux pieds de cette Femme admirable, qui, dans la Foi parfaite a réussi sa pleine Vocation de Femme, vierge, épouse et mère tout à la fois, et présente au monde étonné le fruit de sa réussite, le vrai Fils de l'Homme. Contraste plus brillant que le Soleil de midi qui n'arrive pas à dissiper, si peu que ce soit, d'épaisses ténèbres soufflées par les Enfers sur la conscience chrétienne !...

Toutes ces mères douloureuses et ces pères pitoyables, quand donc oseront-ils se syndiquer et se révolter contre la « théologie de la fornication », et organiser une imposante marche sur Rome pour exiger d'elle la Vérité que leur doit l'Église enseignante ? Ou, mieux encore, changer de conduite, dans le secret, au cœur de leur maison, de leur foyer, pour qu'advienne par leur imitation le Royaume de Dieu. C'est plus efficace encore qu'un défilé qui n'émeut pas les oppresseurs ! Mais auparavant, il faudrait que tous élevassent la voix, comme cette humble femme de l'Évangile, devant la grâce et la beauté de Jésus, en disant avec elle : « Heureux le ventre qui t'a porté, et les mamelles que tu as sucées !... » Et Jésus ne pourra pas répondre autre chose que ce qu'il répondait naguère : « Sans aucun doute ! Heureux en effet, ceux qui écoutent la Parole de Dieu, et qui le mettent en pratique » (Lc.11/28-29 en grec Men Oun = sans aucun doute)

La spiritualité conjugale de Paul VI et de ses théologiens n'a absolument rien changé à l'ordre – c'est-à-dire au désordre – de la chair déchue, que le Baptême, malgré ses promesses n'a pu régénérer. N'est-ce pas précisément parce que l'on a rompu officiellement et universellement les solennels engagements du saint Baptême, comme le rappelait saint Léon : « Renonce aux œuvres de la chair... » (cité ci-dessus)

C'est pourquoi je dénonce cette « théologie de la fornication » comme autrefois le prophète Osée, en concluant avec lui :

« Les voies de Yahvé ont droites, les justes y marchent,  
« Mais les pécheurs y trébuchent ».

C'est sous une forme plus énigmatique ce que saint Paul dit sans ménagements, et sans ambages en concluant son Épître aux Galates :

« Ne vous y trompez pas, frères, on ne se moque pas de Dieu : l'homme récolte ce qu'il sème. Celui qui sème dans sa chair récoltera de la chair la corruption. Celui qui sème dans l'Esprit-Saint récoltera de l'Esprit-Saint la vie impérissable... » (Gal.6/7-8)

ooo

## 5 - Les Véritables Règles de lecture de l'Écriture Sainte...

...pour en obtenir de Dieu la pleine intelligence, en vue du Salut et de la vie impérissable, conformément à ses promesses.

Car si l'Épître aux Galates est restée au centre du Nouveau Testament, comme un rocher de scandale, et une pierre d'achoppement, elle peut être aussi un Roc de force et une citadelle, pour celui qui en résout pleinement l'énigme. Elle devient alors, parmi les « Sources de la Révélation » », l'une des plus pures, des plus limpides. Incomprise par les insensés, elle resplendit, claire et évidente, pour les fils de la Sagesse qui lui donnent raison et leur plein assentiment (Lc.7/35). Mais il faut qu'elle soit lue avec la lumière de la vraie Foi, de la Foi mariale et apostolique, « car il n'y a qu'une seule Foi ». (Eph.4/5).

### La Règle de la Foi

C'est bien par cette « Règle de la Foi » qu'il convient de comprendre l'Épître aux Galates, tout comme l'Église l'a bien précisé par son enseignement infaillible, <sup>1</sup> et comme elle lit elle-même l'Écriture dans sa Sainte Liturgie, où elle éclaire les Textes Sacrés par le Mystère du Christ, Fils de Dieu et fils de Vierge. Pour moi, il n'y a pas d'autre école d'exégèse que la Sainte Liturgie et l'Office divin.

Effectivement, si l'on comprend cette Épître avec la Foi Mariale, celle même qui, au terme de l'ancienne Révélation, a appelé le Christ sur la terre, tout alors devient clair et évident. Opposons-nous donc hardiment à cette analyse et à cette critique des Saintes Écritures, qui a fait fureur dans l'Église depuis un siècle, en précisant à nouveau les points fondamentaux qui ont guidé les Pères et les Docteurs avant nous, dans l'intelligence qu'ils ont eue en leur temps de la Sainte Révélation, et par laquelle ils ont, non seulement maintenu le bon dépôt, mais aidé beaucoup d'âmes à s'acheminer vers l'accomplissement des promesses.

Du moment que Dieu est l'auteur de la Sainte Écriture, dans sa totalité et dans chacune de ses parties, comme l'a précisé le Magistère infaillible, il en résulte plusieurs conséquences directes et souverainement importantes :

- 1- Dieu n'a pas parlé pour ne rien dire, mais pour nous instruire et nous ramener à sa Pensée primordiale et originelle, celle qui préside à notre création même. C'est par l'assentiment conscient et libre à cette Pensée divine qui donne tout son sens à notre nature et à notre destinée, que nous avons le Bonheur et la Vie. Si donc la sentence de la mort frappe encore aujourd'hui le genre humain, c'est que la créature humaine transgresse cette Pensée de Dieu, en vivant au-dessous d'elle.
- 2- Dieu est sage et souverainement intelligent : il a donc parlé le plus clairement possible à travers le langage des Prophètes et des Apôtres. Dieu n'est pas un « Maître d'université » s'adressant à des étudiants déjà cultivés et instruits et entraînés à un

---

<sup>1</sup> - Dieu, la Sainte Trinité, est l'auteur de l'Ancien et du Nouveau Testaments, décrets portés par le Concile de Tolède en 440, par Léon IX en 1053, Innocent III en 1208, au Concile de Lyon en 1274, au Concile de Trente en avril 1546, Vatican I avril 1870, Léon XIII dans son Encyclique « Providendissimus Deus, 18 nov.1893. C'est dans cette Encyclique que Léon XIII précise nettement la « RÈGLE DE LA FOI » pour l'intelligence des Saintes Écritures, et la résolution des difficultés, ainsi que le recours aux langues originales. Également le décret « Lamentabili » de Pie IX le 3 juil.1907, ainsi que le serment antimoderniste de Pie X 1<sup>er</sup> sept.1910. (Den. Index Sust.)

vocabulaire spécialisé. Au contraire : Dieu a parlé pour tout le monde. Et Jésus lui-même a bien précisé : « Je te rends grâce, ô Père, Créateur du Ciel et de la Terre, de ce que tu as caché ces choses (le Mystère du Christ) aux sages et aux habiles, et tu les as révélées aux petits... Oui Père, tel a été ton bon plaisir, aux petits... (Mt.11/25-27) Si donc l'Écriture est devenue difficile, c'est en raison des ténèbres que nous portons en nous-mêmes, prisonniers que nous sommes de la « figure de ce monde », et des « principes directeurs » de ce monde. Dieu est lumière, il n'y a en lui aucune ténèbre : les ténèbres ne sont qu'en nous-mêmes et nous empêchent d'accéder à la simplicité de la Pensée divine. Dieu d'ailleurs s'est servi, et tout particulièrement le Seigneur Jésus – de mots simples et concrets, dans leur sens obvie et direct, <sup>1</sup> qui ne fait aucun doute, quels que soient les lieux et les temps.

- 3- Dieu a de la suite dans les idées : ce qui signifie qu'aucun texte de la Sainte Écriture ne saurait être compris isolément de tous les autres. La Révélation que Dieu nous a faite au cours des siècles n'a jamais contredit ce qu'il avait enseigné précédemment, à savoir la Révélation première, confiée à Adam, que la Genèse nous a transmise fidèlement dans les trois premiers chapitres, sous la forme d'un récit que nulle philosophie ne peut altérer, parce que les mots en sont simples, concrets, et les images, d'une évidence universelle, à la portée de tous les peuples. Cette Pensée primordiale de Dieu notre Créateur, au-dessous de laquelle gît le genre humain, reste aussi sous-jacente à l'histoire, « de génération en génération ». Les hommes sont malheureux et mortels parce qu'ils ne la pratiquent pas, et en ont perdu le sens, dans les temps apocalyptiques où nous sommes. C'est cette même Pensée initiale et éternelle de Dieu qui explique les oracles des prophètes et des psaumes, qui guidèrent Joseph et Marie ; en la découvrant et en l'accomplissant, ils nous ont donné Jésus qui est lui-même « la Vérité », la Parole du Père, incarnée et réalisée. C'est ainsi que l'Évangile est la Nouvelle Genèse, qui explique en clair, en positif, pourquoi, par l'Ancienne, l'humanité a été déchue et malheureuse sous les sentences de malédiction. L'Église a en effet toujours chanté et exalté Jésus-Christ comme « Lumière du monde », Révélation pour les Nations », « Soleil de Justice », et cela dès le Mystère de sa génération et de sa vie cachée. Il n'y a pas lieu de s'écarter de cette vue, essentiellement biblique et liturgique qui donne l'intelligence des Écritures.
- 4- En Jésus, Verbe de Dieu fait chair, la Révélation est pleine, conformément à ce que nous en ont rapporté les Apôtres et les Évangélistes. C'est pourquoi l'on dit que « La Révélation est close », c'est-à-dire complète et définitive. Tout ce que nous pouvons faire c'est de la comprendre de mieux en mieux, afin de revenir en toute conscience et liberté à la Pensée éternelle et primordiale de la Sainte Trinité, pour la mettre en application et ainsi passer de l'antique malédiction à la Bénédiction et à la Vie. En disant « Je suis la Vérité », ou encore « Je suis venu en ce monde et j'ai été engendré pour porter témoignage à la Vérité », Jésus nous dit clairement qu'il n'y a pas lieu d'attendre une nouvelle Révélation, différente de celle qu'il nous a faite ; nous avons seulement à en tenir compte pour la conduite de notre vie. (Jn.14/6, 18/37-38)
- 5- Il faut aborder l'Écriture Sainte avec une humilité parfaite et dans l'Adoration, en acceptant d'être condamné par elle, convaincu par elle de péché et de transgression. Cette attitude est difficile pour l'homme charnel qui ne veut pas que ses œuvres soient

---

<sup>1</sup> - C'est ce sens-là par lequel nous lisons la Sainte Écriture. En précisant le dogme Eucharistique, l'Église a bien stipulé qu'il faut entendre au sens « OBVIE ET DIRECT » les paroles du Seigneur : « Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang ». Il en est donc de même de toutes les paroles de l'Écriture : « Je suis le Seigneur et je ne change pas » : « Ego Dominus et non mutor » (Mal.3/6)

prises au grand jour et reconnues pour mauvaises, et c'est pourquoi son attitude instinctive est de « fuir la lumière » (Jn.3/20). Cette attitude funeste est amplifiée encore par le « dogme » de la « dignité humaine ». Idolâtres que nous sommes devenus de l'œuvre de nos mains, de nos réussites techniques, nous nous sommes faits, plus encore que dans les siècles passés, les juges et les critiques orgueilleux de la Sainte Écriture, pour des raisons prétendues « scientifiques » ou « psychologiques ». Cette attitude a favorisé l'Ange des ténèbres qui nous a, plus que jamais semble-t-il, écartés de la Vérité salvatrice qui est dans le Verbe Écrit. Mais si la Sainte Écriture nous persuade de péché et d'erreur, c'est pour nous délivrer et nous rendre le bonheur et la paix que nous avons perdus : la pénitence n'est qu'un passage, mais il faut qu'elle soit totale, pour que les promesses de vie et de salut soient accomplies.

- 6- Par la « Règle de la Foi », il faut entendre non seulement l'objet central du Credo, l'Incarnation du Verbe éternel du Père, mais aussi toutes les Vérités que l'Église a définies infailliblement comme étant « de Foi », au cours de l'Histoire, c'est-à-dire authentiquement révélées par Dieu. Elles doivent être tenues toutes ensemble avec la même certitude, du fait qu'elles sont toutes révélées par Dieu qui ne peut ni se tromper ni nous tromper. De ce fait, elles s'éclairent les unes par les autres, et par leur convergence même, nous montrent l'unicité et la simplicité du Plan divin sur la nature humaine, universellement virginale et sexuée.
- 7- Il importe enfin de recourir au Texte original, hébreu ou grec, parce que c'est le Texte original qui est inspiré et non les traductions. <sup>1</sup> C'est ainsi que nous pouvons rejoindre aussi exactement que possible ce que les Apôtres et les Évangélistes enseignaient, en raison de la formation qu'ils avaient reçue dans la Synagogue ; or, nous pouvons effectivement préciser le sens des mots de l'hébreu et du grec biblique, car ces langues sont fixées depuis longtemps, tout en ayant toujours été enseignées dans les Écoles, par les grammaires et les dictionnaires. C'est ainsi que l'on peut écarter les imprécisions et même parfois les contresens des traductions de l'Écriture en langue vulgaire. C'est d'ailleurs une grande merveille de la divine Providence, jointe à la fidélité exemplaire des copistes, que le Texte Sacré nous soit ainsi parvenu pratiquement sans altération, depuis le temps où il a été écrit.

## La Solution de l'Énigme

En tenant fermement ces principes, l'Épître aux Galates devient tout à fait claire, limpide et évidente, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter ou de retrancher quoi que ce soit au Texte (lu en grec, car souvent ce sont les traductions qui le rendent difficiles, les traducteurs eux-mêmes ayant mal compris). Il suffit seulement qu'il soit compris et expliqué aux gens de notre temps qui n'ont jamais reçu la formation synagogale ni la formation apostolique. Car il faut que le Texte résonne en nous comme il a résonné chez les Apôtres eux-mêmes, qui d'ailleurs, nous l'avons vu, s'adressant à des « barbares », ne furent pas compris. C'est pourquoi nous ne mesurerons jamais assez le désastre qu'a été pour l'Église – et toute l'humanité – le fait que la Synagogue ait rejeté l'Église après avoir rejeté le Christ.

---

<sup>1</sup> - Pour la Vulgate, il a été précisé par le Magistère qu'elle ne contient pas d'erreur substantielle. Il y a des contresens (peu) ; mais le génie de la langue latine ne peut rendre ni le grec ni surtout l'hébreu (Cf. Préface de l'Écclésiastique)

Les Apôtres ont été les « témoins des faits » (Act.1/21-22) : ils ont vécu en compagnie de Jésus ; ils ont connu Marie et entendu ses sublimes confidences, notamment entre l'Ascension et la Pentecôte, pour apprendre de ses lèvres le Mystère de son Fils vainqueur de la mort. C'est donc bien Marie qui est la « Révélation des Apôtres », car avec Joseph son époux, elle a vécu l'Évangile en plénitude avant qu'il ne soit prêché. On peut même dire que Jésus est le fruit béni de cet Évangile, de cette adhésion pleine de la Foi à la virginité de la nature créée par Dieu. C'est pourquoi l'intelligence de la Sainte Écriture ne saurait provenir de l'étude seulement, mais surtout de la contemplation et de la prière, dans lesquelles Dieu lui-même se révèle et manifeste sa lumière à celui qui l'invoque avec sincérité.

Avec de telles dispositions de cœur et d'esprit, nous pouvons accéder à l'intelligence de cette Épître aux Galates, tout en prenant bien soin de préciser ce que saint Paul entendait sous les mots qu'il a employés : Évangile, Foi, péché, Justice, Bénédiction, malédiction, Loi, etc...

ooo

## **6- Ce que Saint Paul pensait à travers son vocabulaire**

### **Étrange difficulté...**

...que celle de l'Épître aux Galates !... Manifestement, elle n'est qu'une simple lettre, écrite à la hâte sans aucune prétention, style parlé, direct, où la pensée vole, soutenue par des phrases rapides, articulée par des prépositions juste suffisantes, mais efficaces pour la véhiculer sans déviation. Saint Paul n'écrit pas un « traité » difficile. Il ne s'adresse pas à des « parfaits », ni à des érudits entraînés à l'argumentation rabbinique, à la dialectique subtile des docteurs juifs. Il connaît ses Galates : ce ne sont que des enfants dans la Foi, dont ils n'ont reçu que les « rudiments », le « petit lait », le « type de doctrine », qui tient en un mot : « Jésus, fils de Dieu ». Baptisés en lui, ils auraient dû « renoncer aux œuvres mortes » (Hb.5/11-12). C'était évident ! C'était l'application immédiate de la Foi, et il semble qu'ils ne l'aient pas fait... puisqu'ils veulent rester solidaires d'une conduite qui conduit à la mort par la Circoncision de Moïse, qui scelle l'ordre charnel, en lui donnant une apparence de justice. Ils n'ont donc pas su tirer de leur adoption filiale, en Jésus-Christ la toute première conséquence !... Ils viennent de recevoir ce Don merveilleux de la Paternité de Dieu sur eux-mêmes, avec en eux le témoignage de l'Esprit du Père, dont ils ont goûté la Grâce et les charismes, et voici qu'ils prétendent revenir à la génération « adultère et pécheresse », qui, en outrageant le sein virginal, empêche précisément la sanctification du Nom du Père et prive l'homme de la Gloire de Dieu. (Rom.3/23) Désastre !... Oui, désastre identique à la faute originelle qui courba le genre humain sous les sentences de la malédiction ! Désastre plus grand que la faute d'Adam, car cette fois la transgression est commise par des hommes et des femmes qui avaient été rachetés par le Sang du Christ ! Ils ont eu sous les yeux la description de Jésus crucifié, le témoignage sanglant et victorieux de Jésus, mourant et ressuscitant parce qu'il a professé sa filiation divine, disant devant le Grand Prêtre : « Je suis fils de Dieu » (Mc.15/61 et paral.). Et cela n'a pas changé leur comportement !

Voilà en quoi consiste l'écrasement douloureux de l'Apôtre : son angoisse incessante, son agonie pour toutes les Églises (2 Cor.11/27-29). « Je souffre les douleurs, mes petits-enfants, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous !... » Il les souffre aujourd'hui encore, dans sa joie céleste, tout comme Sainte Marie, qui, dans sa joie céleste, est venue pleurer sur la

Montagne de la Salette, et en d'autres lieux, non pas sur les désordres des païens, mais sur l'apostasie des chrétiens...

Ainsi, dès qu'il apprend la défaillance déplorable des Galates, il répond avec la vitesse du scribe agile, et fait écrire sur un morceau de parchemin, cette missive hâtive, presque fracassante, un vrai cri d'alarme, qui sonne encore aujourd'hui à nos oreilles en créant en nous une vive inquiétude de cœur... Alors que peut-être cette lettre n'est même pas parvenue à toutes les Églises de Galatie... Par quel miracle ce morceau de papier griffonné n'a-t-il pas été perdu ?...

### **Mon Évangile... L'Évangile...**

Ce que l'on sous-entend, supposé connu, livré dans un enseignement antérieur, est parfois plus important (c'est le cas ici) que ce qui est dit explicitement dans un développement ultérieur. Saint Paul écrit avant tout à ses chers Galates, pour les exhorter à garder fermement ce qu'il leur a transmis : l'Évangile. C'est la même recommandation qu'on lit aussi dans l'Épître aux Hébreux (2/1 et passim). Toutefois, dans le seul prologue de cette Épître aux Galates, il précise par trois fois, à propos de l'Évangile : « le Dieu Père », « notre Dieu Père ». L'Évangile est la paternité de Dieu sur la créature humaine. Ainsi l'application directe de l'Évangile pour l'homme devenu fils de Dieu sera la sanctification du Nom du Père, comme Saint Marie l'a chanté elle-même dans son Magnificat :

« Le Puissant fit pour moi des merveilles : Saint est son Nom ».

Elle est en effet si heureuse d'avoir réussi là où Ève avait trébuché, si heureuse de porter en toute hâte, à sa cousine Élisabeth, initiée elle aussi par sa maternité miraculeuse aux secrets célestes, le premier Fruit béni des entrailles de la Femme. Voilà l'Évangile à sa source vive ; tout le reste, vie publique, ministère, miracles, témoignages, condamnation, crucifixion, résurrection et gloire n'en est que la conséquence et le déroulement logique...

ooo

### **LA FOI**

C'est avec la plus grande fermeté que saint Paul atteste qu'il a reçu directement de Dieu cet Évangile, directement de Jésus-Christ, crucifié comme blasphémateur parce qu'il s'est dit et montré fils de Dieu, mais ressuscité pour la confusion la plus amère de ses juges, confusion si amère qu'ils ne s'en sont pas encore relevés aujourd'hui. Que disaient-ils, les représentants officiels de la Loi charnelle, en ricanant contre lui devant la Croix ? – Descends maintenant de là, puisque tu es fils de Dieu, et nous croirons en toi ! ». Bien mieux que de descendre de la Croix, il s'est relevé d'entre les cadavres, il a surgi d'un tombeau scellé et gardé, et cependant, ils n'ont pas cru !... Or celui que saint Paul a vu, c'est le Ressuscité dans sa gloire ! Quelle force, quel argument, quelle évidence !...

Voilà donc l'Évangile : « Jésus est fils de Dieu » manifesté dans la gloire du Ressuscité, prêché dans le monde, chanté par les Anges, manifesté dans la chair (1 Tim.3/16). Mais avant d'être prêché, il a été vécu et réalisé, au terme de l'Ancienne Alliance, en conclusion de la longue pédagogie de la Loi et des Prophètes. Quand donc ? Lorsqu'une vierge offrit son corps à Dieu, <sup>1</sup> consacra à l'Esprit du Très Haut le sanctuaire de son utérus, en opposant au Messager céleste, pour le mettre à l'épreuve, la barrière infrangible de sa virginité : « Comme

---

<sup>1</sup> - Rom.12/1-3. Lire : offrez vos « corps » à Dieu et non vos « personnes ». Cette perspective permet de comprendre très bien le ch.6 de cette même Ép. Aux Rom.

cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas l'homme ? » (Lc.1/34). Acte de Foi indispensable pour que l'Évangile advienne. Assentiment de Foi qu'Adam et Ève auraient dû donner à leur Créateur, car « les œuvres de Dieu sont achevées dès le commencement » (Hb.4/3), et dès le commencement se pose l'énigme du sein fermé de celle qui est manifestement créée pour être mère. Quelle maternité ? Seule la Maternité qui procède de la Foi est digne de la Femme dont la haute vocation est d'être l'Arche d'Alliance de l'Esprit vivifiant.

Abraham avait esquissé cette Foi, sur le tard, à 100 ans, encouragé par la promesse divine. Et cet acte de Foi, encore bien fragile, a cependant réjoui le cœur de Dieu qui a justifié Abraham. Par la suite, les Psaumes, les Prophètes, Isaïe, Michée, Ézéchiël, Malachie... l'ont attesté, tout comme Anne la mère de Samuel, qui enfanta miraculeusement et chanta : « Quand la stérile enfante sept fois... » Cet acte de Foi en la Paternité de Dieu qui justifie la créature humaine à ses yeux, est d'une extrême simplicité, accessible aux plus jeunes enfants, surtout lorsque dans la fraîcheur de leur Grâce baptismale, ils ne sont pas encore scandalisés par l'initiation diabolique du scandale de ce monde. Quoi donc ? Celui qui a créé le Ciel et la Terre ne peut-il susciter la vie dans le sein qu'il a fermé de sa propre main, chez une vierge en pouvoir de mari, d'un homme témoin auprès d'elle de la Parole de Dieu et de son Amour ? <sup>1</sup> Telle est en effet la conclusion du Prophète Isaïe au terme de son Livre : « Moi qui ai fermé le sein, dit Dieu, n'est-ce pas à moi qu'il appartient de l'ouvrir ? » (Is.66/9, lire en Hb, s.v.p.)

Cet ACTE DE FOI Dieu l'a préparé en Israël en suscitant la vie chez des femmes stériles et avancées en âge, de Sarah à Élisabeth... Et enfin, lorsqu'une vierge pure eût compris, par ces illustres exemples, « qu'aucune parole n'est impossible à Dieu », et opta délibérément pour le Bon Vouloir divin, Dieu le Père fut tellement heureux d'élever enfin la créature humaine à sa gloire, qu'il donna à cette femme, à cette vierge, à cette épouse comblée de joie, non pas un fils d'homme seulement, mais son propre Monogène, éternellement vivant dans son sein, et advenu comme « premier-né d'une multitude de frères » (Rom.8/29 ; Col.1/15). Hélas, jusqu'ici le Premier-né n'a pas eu de cadets, sinon les fils d'adoption que nous sommes, mais qui, n'ayant pas une foi si grosse qu'un grain de sénevé, ne sont pas encore sortis de l'ornière de l'antique malédiction !... Et la création toute entière souffre et gémit plus que jamais dans l'espérance de la manifestation des fils de Dieu (Rom.8/19), fils engendrés par son Esprit selon les dispositions éternelles de la nature virgineale.

Le Verbe de Dieu n'y gagnait rien à prendre chair, à se faire chair, car la chair ne pouvait rien ajouter à sa gloire ; tout au contraire, il en a souffert, et cruellement !... S'il est venu, s'il est descendu du ciel, dit le Credo de Nicée, c'est d'abord pour faire la Volonté du Père, pour obéir là où avait sévi la désobéissance ; c'est ensuite « propter nos homines », pour nous « instruire » en nous faisant la démonstration de la Vérité, comme il le déclare à Pilate : « J'ai été engendré en ce monde pour porter témoignage à la Vérité » (Jn.18/37-38) Et il ajoute « Quiconque est de la Vérité écoute ma voix »... Il n'y a pas eu encore en ce monde parmi les fils d'Adam, beaucoup de partisans de la Vérité !... Et cependant, celui qui n'est pas persuadé par la démonstration vivante du Verbe de Dieu fait chair, martyr en raison du témoignage qu'il a porté sur lui-même, et ressuscité par la gloire de la paternité de Dieu sur lui, par qui sera-t-il persuadé ?...

Cette foi si simple, mariale et apostolique, saint Paul ne la présente pas comme étant celle de Marie, il ne dit pas « Lorsque Marie a cru », dans son ch.4, il dit seulement « Lorsque la Foi est advenue dans le monde ». Certes, c'est bien par Marie qu'elle est advenue totalement, car Marie est la Foi vivante. Mais saint Paul suppose qu'une fois entrée dans le monde, cette Foi n'en sortira plus, et quelle sera partagée facilement, dans l'Église, en vue du

---

<sup>1</sup> - Cf. St Irénée, le parallèle célèbre entre Ève et Marie (Livre V, ch.19)

Royaume du Père. Or il n'en fut rien : la vraie Foi s'est évaporée, soufflée par l'esprit des ténèbres, grappillée par les oiseaux du ciel, écrasée par la persécution, étouffée par les épines et les ronces de l'iniquité débordante, desséchée sur la dureté des cœurs, si lents à croire ce qu'ont annoncé les Prophètes et enseigné les Apôtres. L'Apôtre jugeait en effet qu'une fois démontrée par sa réalisation même, par son Fruit béni et glorifié Jésus-Christ, elle serait partagée sans difficulté par toute vierge et par tout homme. Marie et Joseph : qu'avaient-ils de plus que les autres « pauvres de Yahvé en Israël » ? Toute leur gloire provenait de leur foi : c'était clair comme le jour. <sup>1</sup>

## Les bases scripturaires de Saint Paul

Ce que Dieu avait fait une fois en Jésus, il pouvait le refaire !... Il l'a fait typiquement et exemplairement, avec une Sagesse merveilleuse, pour qu'à chaque génération de fils d'homme, il n'y ait aucun risque de dégénérescence chromosomique, aucune altération de gènes, chaque personne humaine étant une « créature nouvelle », recevant un « nom nouveau », et le recevant de Dieu, par son Esprit-Saint, résidant désormais en elle comme en son Temple, pour lui communiquer à chaque instant le bonheur même du Dieu vivant et vrai... C'est ainsi que chaque personne humaine recevrait en même temps la naissance et la connaissance ; alors que dans la génération charnelle, nous recevons la naissance mais non point la connaissance ni de Dieu, ni de ce que nous sommes...

L'Apôtre ne fut ni compris ni suivi : et le meilleur commentaire de l'Épître aux Galates, c'est l'Histoire elle-même, puisque la sentence de la mort est restée suspendue sur l'humanité, et, peut-on dire, plus encore sur les chrétiens ; puisque les « civilisations chrétiennes » (!?) ne se sont pas contentées de mourir, mais elles ont fabriqué, comme les autres et plus encore, des armes terrifiantes pour s'exterminer les unes les autres... ainsi s'accomplit sous nos yeux la parole de saint Jean :

« Celui qui ne croit pas au fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu reste suspendue sur lui ». (Jn.3/36)

C'est donc les Judaïsants qui l'ont emporté, ces « faux-docteurs » dénoncés avec tant de véhémence par saint Jude et saint Pierre dans sa seconde Épître. A vrai dire, au moment où les persécutions s'enflammaient, à la suite de l'incendie de Rome, l'Église était déjà disloquée, ravagée même par l'Antichrist, Satan introduit dans l'Église, comme le Serpent dans le Paradis Terrestre.

Alors, si la Foi était si simple, pourquoi saint Paul ne fut-il pas compris ?

Parce que les disciples n'étaient pas sur la même longueur d'onde que le maître. Pour les Galates, les Corinthiens, les Philippiens... les vocables dont se servaient l'Apôtre résonnaient autrement que chez lui. L'Église semée en terre païenne fut sevrée prématurément par la Synagogue, déracinée de l'ancienne Révélation, qui seule pouvait convaincre l'homme de péché et l'amener à la repentance véritable, indispensable pour qu'advienne le Royaume du Père. Les Grecs qui écoutèrent l'Apôtre et lurent ses écrits, étaient

---

<sup>1</sup> - On allègue l'Immaculée conception de Marie, mais Ève aussi était immaculée, et elle fut séduite. Et d'autre part, si Marie a été conçue sans péché, c'est en raison de la Foi agissante par l'Amour de St Joachim et de Ste Anne, donc ce qui était à la portée de ses parents, est aussi et à fortiori à la portée des chrétiens.

pétris d'une philosophie dualiste et manichéenne <sup>1</sup> outrageante pour le corps, désespérée en face de la mort. Ils étaient traumatisés par les idolâtries lubriques, où les couples de dieux et de déesses forniquaient tout comme les mortels, sans toutefois subir la mort comme châtiment de leur fornication. L'Évangile volatilisa, il est vrai – non sans peine – ces dieux qui n'en étaient pas, mais alors le « péché » fut pratiquement identifié avec l'attrait mutuel de l'homme et de la femme, la sainteté avec l'insensibilité stoïcienne, la justice avec l'ordre civique. Après la « conversion » de Constantin et Théodose, la « purification » opérée par le christianisme provoqua des désastres d'oppression et de persécution, jusqu'à des destructions du beau, du vrai et du bien, pires que ceux provoqués par les empereurs païens contre les chrétiens !... Le Dieu chrétien en fut pas le sauveur de toute chair, mais l'ennemi de toute chair ; en voilant les vierges, (St Ambroise), on canonisa la vieille honte pour un faire un élément indispensable de religion et de vertu... « L'habit religieux... la prise d'habit... » Il ne fut plus possible d'entendre la Révélation, il devint horriblement scandaleux que le Verbe se soit fait chair, et surtout dans les entrailles d'une vierge, on le chanta même ! « Non horruisti Virginis uterum » (Te Deum St Ambroise) Oui la Révélation était close à la mort (ou enlèvement) du dernier Apôtre, close hermétiquement ! Et tout au long de l'histoire, tous ceux qui veulent y trouver une source de libération contre la tyrannie ecclésiastique et le bras séculier, furent passés par les flammes du bûcher, tel Jean Hus... et combien d'autres. Quel deuil ! Quel désastre ! Quelle misère !... Et l'Église a cependant surnagé, mais dans un imbroglio doctrinal et moral qui s'est noué et crispé dans d'innombrables hérésies, schismes, sectes, toujours condamnés, toujours renaissants, car jamais les arguments de l'Église dite « enseignante » n'ont été convaincants.

### « péché »...

Saint Paul puisait ses notions dans la Révélation mosaïque. Il lisait l'Écriture telle qu'elle est - dans son sens obvie et direct - telle que Joseph et Marie l'avaient eux-mêmes comprise, telle qu'elle brilla de toute sa lumière dans cette lignée de David qui nous donna la conception exacte et sans souillure de l'être humain. Pour les Hébreux, qui offraient pour le rachat de leur premier-né l'agneau sacrificiel <sup>2</sup> en « sacrifice pour le péché » <sup>3</sup> il était tout à fait évident que le péché de génération, réprouvé par la Loi, mais autorisé et légitimé aussi par elle, moyennant les rites, n'était autre que le viol sanglant du sein virginal ; toléré par Dieu pour la race d'Abraham, moyennant la circoncision du mâle et les lois de pureté pour la femme. <sup>4</sup> Impure la femme à cause du sang de ses règles et de ses couches !... Pourquoi ? Notion qui échappe entièrement à nos contemporains... Mais c'est l'autorité de Dieu le Créateur qui le dit, parce qu'il sait ce qu'il dit. Pourquoi ? Parce qu'effectivement, la nature humaine, instituée par le Créateur qui a fermé le Sein par l'hymen, <sup>5</sup> a été transgressée, de génération en génération :

---

<sup>1</sup> - Philosophie enseignée dès la 1<sup>ère</sup> leçon de catéchisme, pour vacciner les enfants contre l'Évangile et ses promesses : « L'homme est un animal raisonnable (!) composée d'un corps et d'une âme créée à l'image de Dieu ». L'âme seule évidemment, mérite l'image de Dieu, le corps n'étant bon que pour la pourriture. Voilà comment on infiltre dans les plus jeunes enfants le scandale de ce monde ! (Mt.17/6-7)

<sup>2</sup> - Lev.12 et paral. St Luc dans son ch.2 cite la Loi et montre que Joseph et Marie l'ont accomplie, alors qu'ils n'y étaient plus tenus.

<sup>3</sup> - péché : mot qui en hébreu « Hathah » désigne sans ambiguïté non pas une dérogation à une loi positive, mais une faute dans l'ordre de la nature, de la biologie. Le péché « de la chair ». La chose est particulièrement nette à propos du péché de Sodome, dont Dieu dit : « leur péché est énorme » (Gen.18/20)

<sup>4</sup> - Voir notre « Traité de l'Amour » où sont expliqués les préceptes mosaïques.

<sup>5</sup> - Cela montre avec la plus grande évidence que la Foi - il n'y a qu'une seule Foi – est la Nature se rejoignent parfaitement, la Foi étant l'explication parfaite de la Nature quant à son sens

il est donc inévitable que la nature en soit blessée et abîmée. Hélas ! Nous le mesurons atrocement aujourd'hui, puisque cette même génération produit de plus en plus de désastres – déjà en Palestine, on le constatait <sup>1</sup>. Puisque nous n'avons pas voulu croire Dieu sur parole, il nous persuade par les faits... Tacite raconte qu'il y eut dans une étable voisine de Rome la naissance d'un veau à 5 pattes ! L'avènement de ce monstre fut considéré par les prêtres de Jupiter comme un signe de la colère des dieux : ils offrirent à la divinité des sacrifices expiatoires, pendant 8 jours. Devant le désastre de la dégénérescence humaine, nos Évêques ne disent RIEN. Je veux dire qu'ils n'ont tiré aucune conclusion quant au « péché »...

Lorsque le Prophète reçoit l'ordre d'instruire le peuple sur toutes les « dispositions du Temple », « afin qu'il se détourne de sa fornication », le Seigneur Dieu lui montre que sa gloire est entrée par la porte fermée ouvrant vers l'Orient <sup>2</sup>, et il lui dit :

« Cette porte restera fermée, on ne l'ouvrira point, car la gloire de Yahvé est passée par elle, elle sera donc fermée ».

Tous les autres péchés dénoncés par la Loi, notamment l'adultère et l'homicide, ne sont que les conséquences du péché qui gît à l'origine de la vie, d'une vie délabrée au point de départ : « Malheureux et mourant dès ma naissance ». Chaque fils d'Adam est profondément altéré en sa nature même, et les maladies génétiques prouvent le délabrement héréditaire de la programmation chromosomique. C'est justement ce que ressentit le roi David au plus profond de lui-même, lorsqu'il fut convaincu de transgression par le prophète Nathan : « Ma mère m'a conçu dans le péché... » ; tout le psaume 50 est poignant de vérité pour exprimer l'exacte situation devant Dieu de tous les fils d'Adam. Dans le Temple même de Jérusalem, le Saint des Saints était fermé par la voile, que personne n'avait le droit de franchir : et derrière, se cachait l'Encensoir d'or, l'Arche d'alliance, l'Urne contenant la Manne... » <sup>3</sup>

Ainsi les dispositions de la Loi corroboraient les indications des psaumes et les exhortations des Sages <sup>4</sup>. Saint Paul savait tout cela, tout comme les autres Apôtres. Tout ce symbolisme devint pour eux parfaitement lumineux, lorsqu'ils reçurent de Jésus lui-même, après sa Résurrection, « l'intelligence des Écritures », avec le don de l'Esprit-Saint. C'est cette même intelligence qui réside au cœur de la Sainte Liturgie, comme chez les anciens Pères <sup>5</sup>. Et c'est bien l'Acte de Foi de Marie, amenant la Sainte Génération du Christ, qui donne la clé de tout, et c'est pourquoi le premier mot de l'Évangile est bien :

« Livre de la génération (ou de la Genèse) de Jésus-Christ, fils de Dieu, fils de David, fils d'Abraham... »

L'Évangéliste mentionne ensuite les 42 générations de péché, toutes fauchées par la mort, qui d'Abraham à Joseph, aboutissent enfin à ce dernier dépassement (Joseph = celui qui dépasse) ; puis il dit :

« Quant à la génération de Jésus, elle fut ainsi... »

---

sacramentel et divin, en vue de son plein salut. L'altération de la nature et le rejet de la Foi sont une seule et même erreur.

<sup>1</sup> - En Israël, on ne tuait pas les enfants mal formés, contrairement aux autres pays qui les supprimaient systématiquement (la Grèce par ex.).

<sup>2</sup> - Ez.44/1-3 : texte expliqué par St Jérôme, St Augustin, St Bernard en rapport avec Marie, et textes cités dans le Bréviaire romain.

<sup>3</sup> - Hb.9/1-6 Voir notre commentaire des Hébreux et aussi « D'un arbre à l'autre ».

<sup>4</sup> - Pr.8 ; Eccl.24 et autres exhortations à fuir la voie charnelle de la sottise.

<sup>5</sup> - Lc.24/45. L'intelligence des Écritures est dans la véritable Tradition apostolique conservée dans l'Église catholique.

Et il expose la fécondité céleste de Marie, par l'Esprit-Saint. Et remarquons dans cette liste, seul saint Joseph, fils de Jacob (Mt.1/16) est le seul a mérité le nom d'HOMME : « Joseph, l'homme de Marie, de laquelle fut engendré Jésus appelé Christ ».

Saint Luc de son côté, nous raconte avec tous les détails nécessaires, cette sainte génération. Jean la rappelle dans son prologue, en montrant l'importance de la Foi pour tout homme qui accepte de croire « au nom de celui qui n'est pas né du sang, ni de la convoitise de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais qui a été engendré de Dieu » (Jn.1/13).<sup>1</sup>

## **Justice...**

Quelle est donc cette « Justice », ou cette « Justification », qui, une fois atteinte par la Foi, entraîne la vie du Juste (Rom.1/17) ?

Oui, « Justice », ou peut-être mieux, « Justesse » : ce mot définit dans l'Écriture l'ajustement conscient de la créature humaine avec la Pensée primordiale et éternelle de son Créateur sur elle. C'est pourquoi la promesse de la vie et du bonheur est liée à la Justice. Certes, depuis la transgression d'Adam, l'immense majorité de ses descendants n'a plus rejoint cette parfaite justice, jusqu'à Marie, qui se définit elle-même en disant : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon sa Parole » ; cette parole qui exprime et fait connaître la Pensée de Dieu. La Parole devient efficace pour produire le salut et la vie, lorsqu'elle est entendue, comprise et appliquée. Et finalement cette parole est celle qui explique, qui révèle la disposition essentielle de la nature humaine : à savoir que la Femme est créée vierge en vue d'une maternité glorieuse, sans douleur, dans la joie et l'allégresse, par l'action fécondante de l'Esprit-Saint de Dieu, agissant directement en elle par sa Puissance créatrice. Cette parole est donc aussi cette proposition faite à l'homme, au mâle, de la Paternité spirituelle, en vue de laquelle il est appelé dès le principe à une vocation sacerdotale, gardien du Temple et du Sanctuaire, c'est-à-dire de la virginité sacrée de la femme.

C'est ainsi que la Foi se rapporte directement et surtout à l'ouvrage de Dieu : le corps subsistant par son Verbe, et appelé à devenir le Temple de son Esprit-Saint. Adam n'a pas posé cet acte de Foi : telle est la gravité de sa faute. Et sans cet acte de Foi, aucun homme, aucune femme, aucun couple ne saurait être justifié devant la Face de la Sainte et adorable Trinité, qui ne change pas dans ses desseins, car ils sont parfaits dès le principe. « Venez les bénis de mon Père, prenez possession du Royaume qui vous a été préparé dès la création du monde. » (Mt.25/34). Lorsque cet acte de Foi a été posé, par Marie et par Joseph, alors est advenu dans le monde « le premier-né de toute créature, le Christ-Jésus ». Caïn ne fut pas le premier-né, ni ses descendants, et pendant les quatre mille ans qui suivirent, aucun des fils d'Adam et d'Ève ne fut « fils de l'homme » mais seulement un maillon déficient et anonyme d'une génération indigne de l'homme.

Nous pouvons faire aujourd'hui le bilan de l'Histoire : elle n'est qu'une suite de génocides : le crime de Caïn s'est amplifié jusqu'aux frontières du monde, sur tous les continents. Et pour éviter l'anéantissement, la dégénérescence, et la perte définitive de l'homme, Dieu est intervenu personnellement, à travers les Sages et les Prophètes. Par Moïse, il promulgua la « Loi » pour clarifier, dans la conscience humaine la notion de péché, cause de la souffrance et de la mort ; ceci afin de provoquer la « repentance », c'est-à-dire tout simplement la reconnaissance de l'erreur, de la transgression universelle de la Loi naturelle inscrite dans le corps. La chose eût été faite depuis longtemps, car elle est infiniment simple,

---

<sup>1</sup> - Suivre la leçon au singulier, plus sûre.

si l'Ange des ténèbres n'était parvenu, depuis les origines jusqu'à nos jours, à jeter un prodigieux aveuglement dans le domaine que l'on appelle aujourd'hui la « psychologie des profondeurs », et que saint Paul appelait tout simplement, comme saint Luc, « le secret des cœurs ». <sup>1</sup>

L'on comprend ainsi que la Loi mosaïque, autorisant par une tolérance divine, la génération charnelle en Israël, soit la « force de péché » <sup>2</sup> Elle le dénonce, certes, mais elle l'expie par des sacrifices et des rites, et dès lors, les transgresseurs qui accomplissent les observances, acquièrent ainsi une bonne conscience, ils ne voient plus autre chose que leur « justice légale ». Tels étaient les pharisiens, les grands-prêtres qui ont condamné le Seigneur ; tel était Paul lui-même avant le chemin de Damas ; tels sont aussi les Judaïsants qui restent ataviquement attachés à leurs préceptes, à leur « ordre », alors que cependant, ils prétendent avoir connu Jésus et reconnu en lui le Messie et le Roi d'Israël. Ils disent même qu'il est « fils de Dieu », mais ils ne comprennent pas l'importance pratique de cette profession de foi. Face à eux, saint Paul allègue, en plusieurs endroits de ses épîtres, qu'il a, lui, la vraie connaissance de Jésus et de son Mystère = de sa filiation divine. (Phil.3)

Jésus « hier, aujourd'hui et toujours », est « le commencement et la fin », « l'alpha et l'oméga » (Ap.22/13). Entre l'Alpha du Paradis Terrestre, retrouvé à Nazareth, et l'Oméga de la Parousie, tout ce qui s'est réalisé sur la terre, parmi les fils d'Adam est au-dessous de la Pensée de Dieu, sous la sentence de la malédiction. Mélange de bien et de mal, de bonheur et de malheur, une prolifération d'êtres fragiles et malheureux, qui sont rapidement fauchés par la mort, sans avoir eu le temps d'apprendre la connaissance de ce qu'ils sont. C'est la voie large et spacieuse qui conduit à la perdition, que tout le monde suit par entraînement grégaire et par l'image mentale, l'idée-force de la fornication. Tel est l'homme « animal » ou physique » qui n'entend pas la Sagesse divine et la considère comme une folie, Sagesse divine « qu'aucun des princes de ce monde n'a connue, car s'ils l'avaient connue, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de la Gloire », mais ils auraient reconnu qu'il était vraiment fils de Dieu <sup>3</sup>. C'est en effet la génération charnelle, en ses représentants officiels, qui s'est élevée contre le Fruit béni de la Foi, le Fruit béni de l'Utérus virginal rendu fécond par l'Esprit Saint du Père.

### « Malédiction et bénédiction »

Tout le genre humain gît ainsi sous la malédiction divine sanctionnant la transgression « Mourant tu mourras » <sup>4</sup>. « Tu es poussière et tu retourneras à la poussière », « il gît tout entier sous l'empire du Mauvais », sous le joug de celui qui « a l'empire de la mort ». <sup>5</sup> Cette malédiction serait intolérable et inadmissible de la part de la Divinité que l'on affirme bonne et bienveillante, si elle n'était à la fois la conséquence nécessaire d'une erreur biologique monumentale et le châtement d'une immense Offense portée à la Majesté de l'Amour Créateur. C'est pourquoi saint Paul, en Rom.1/18s. dit expressément : « La colère de Dieu se manifeste

---

<sup>1</sup> - Rom.2/16 ; Lc.2/33-35. « Celui-ci est établi comme un signe de contradiction (= qui contredit la génération charnelle), pour la chute et le relèvement d'un grand nombre en Israël, pour que soient manifestées les pensées secrètes des cœurs » : jusqu'à ce que les hommes, reconnaissant les aspirations secrètes de leurs cœurs, donnent raison au Verbe de Dieu.

<sup>2</sup> - 1 Cor.15/56. En Rom.7, Paul associe le péché, la Loi et la mort.

<sup>3</sup> - 1 Cor.2 : Texte extrêmement important.

<sup>4</sup> - Gen.2/17 et sentences de la fin du ch.3. Cf. « D'un arbre à l'autre », l'explication de ces sentences qui fixent l'ordre biologique déficient lié à la génération animale de l'homme, qui a voulu être « selon son espèce », au lieu d'être à l'image et à la ressemblance de la Sainte Trinité.

<sup>5</sup> - 1 Jn.5/19 ; Hb.2/14. Seuls ceux qui croient que Jésus est fils de Dieu peuvent échapper entièrement à cette emprise généralisée de Satan sur le genre humain.

du haut du ciel, sur l'impiété généralisée des hommes ». Non sur les hommes, mais sur leur impiété (offense) et sur leur injustice (erreur par rapport à la Loi naturelle qui leur était spécifique).

Précisons donc que l'erreur qui entraîne par voie de conséquence biologique nécessaire la dégénérescence et la mort, est la transgression ou la non-application de la Loi naturelle spécifique à la nature humaine - symbolisée dans l'Écriture par l'Arbre de Vie - dont la sexualité sacrée tout autant que la virginité, puisqu'elle est l'œuvre de Dieu, a une tout autre signification que pour les mammifères « créés selon leur espèce ». Il est très difficile à la créature humaine conditionnée par la sexualité animale et génitale de faire le retournement psychologique nécessaire pour sortir de sa voie « large et spacieuse qui mène à la perdition », pour ainsi se « dé-voyer » (sortir de la voie) et revenir à celle conforme entièrement à la nature : la sexualité virginale, quoique nous ayons au sommet de l'Écriture l'enseignement magistral du Cantique des Cantiques <sup>1</sup>. Cette difficulté énorme de totale conversion, ou repentance ou « changement de mentalité » et de conduite, est également indiquée par l'interdiction posée à la fin du ch.3 de la Genèse : « Les chérubins gardent la route qui mènent à l'Arbre de la vie » (Cf. « D'un Arbre à l'autre »).

L'offense qui outrage gravement la Majesté de l'Amour Créateur peut s'exprimer par une immense désolation et détresse du Cœur de Dieu, qui constate que l'homme est tombé au-dessous de la gloire qu'il voulait lui communiquer, et loin de son bonheur trinitaire et éternel <sup>2</sup>. « Nous avons tous échappé à la gloire de Dieu » : telle est l'affirmation de saint Paul lorsqu'il fait, au début de l'Épître aux Romains, le tableau du désastre du péché sous lequel est tombé l'humanité entière, Juifs et Grecs, tous courbés « sous la colère de Dieu qui se manifeste du haut du ciel ». De même en Eph.2/3 : « Par nature, nous aussi, Juifs, nous sommes « fils de colère ». Seuls jusqu'à nos jours, saint Joseph et sainte Marie, ont rendu au Père l'Adoration en Esprit et en Vérité, en s'élevant par la Foi à la sainte génération qui avait été prévue pour la créature humaine <sup>3</sup>.

La seule observance de la Loi positive, fut-elle excellente et d'inspiration divine comme celle de Moïse, ne peut soustraire l'homme à la malédiction de la mort. La preuve a été faite dans les innombrables civilisations de la Terre. Aucun des ressortissants de la Loi mosaïque n'a échappé à la mort. C'est ainsi qu'il faut entendre la célèbre affirmation de saint Paul dans le ch.5 de l'Épître aux Romains : « Si la mort a régné d'Adam à Moïse, puis de Moïse à Jésus-Christ, c'est que tous ont péché suivant une transgression semblable à celle d'Adam » <sup>4</sup> Deux mille ans plus tard nous pouvons constater de même : « Si la mort a régné de Jésus-Christ

---

<sup>1</sup> - Le « Cantique des Cantiques » est « dé-voyé » par rapport à la voie sexuelle charnelle dite « normale ». C'est pourquoi il n'a cessé de faire problème dans l'Église, au point que l'on a toujours fait de lui une « interprétation » allégorique et symbolique, écartant le sens objectif et direct, comme St Bernard ; Calvin le qualifiait de « folie amoureuse de Salomon ». C'était le livre de chevet de Joseph et Marie. Il exalte la beauté du corps, ce qui est la condamnation de la raillerie homicide et perverse répandue dans le monde par la jalousie de Satan. (Voir notre travail sur le Cantique des Cantiques)

<sup>2</sup> - Rom.3/23 ; Gen.1/27 ; Traité de l'Amour Livre II : « La trinité créée ».

<sup>3</sup> - Jn.4/23-24. Antienne des Vierges : « Oh qu'elle est belle cette chaste génération qui s'accomplit dans la gloire » (Alléluia de la messe « Me expectaverunt »)

<sup>4</sup> - Rom. 5/14. Lire le texte sans la négation, voir sur ce point notre commentaire de l'Ep. aux Rom. Si Paul envisage ici que la Grâce surabondera, c'est en supposant que la Foi nous sortira de l'ornière du péché. Malheureusement, deux mille ans plus tard son espérance n'est pas encore réalisée.

jusqu'à nos jours, c'est que les chrétiens dans leur conscience personnelle et collective, dans leur conduite ou leur doctrine, ont péché suivant une transgression semblable à celle d'Adam ». Ils ont même rationalisé et justifié à leurs yeux cette transgression dans leurs institutions matrimoniales et leurs « morales conjugales ».

Inversement, l'Évangile et la Foi nous affirment avec la plus haute certitude que la mort a été vaincue par Jésus et Marie, dans le Fils par sa Résurrection, dans la Mère par son Assomption <sup>1</sup>. Mais personne ne s'est avisé jusque-là d'épouser exactement la Foi de la Vierge consciente des dispositions sacrées de son corps.

### **Et la « Bénédiction » ?**

Elle n'arrive dans l'Écriture qu'avec Abraham. Il la reçoit de Melchisédech d'abord, <sup>2</sup> « Le prêtre du Très-Haut, roi de Salem, et roi de Justice », qui avait renié son ascendance <sup>3</sup> et n'avait pas de descendance. Et lorsque Dieu lui-même bénit Abraham, c'est au moment précis où, par la Foi, il donne son assentiment à la promesse de Dieu : à savoir que Dieu va lui donner un fils par la puissance vivifiante de son Esprit Créateur <sup>4</sup>. Au moment de cet Acte de Foi, non seulement Dieu bénit Abraham, mais il le justifie à ses yeux, et il annonce que « toutes les nations seront bénies en Abraham ». Comment le seront-elles ? Car manifestement elles sont encore sous la malédiction ! Elles seront bénies lorsqu'elles entreront dans la Foi, renieront l'erreur originelle et se repentiront de l'offense faite au Créateur qui veut être directement Père en tout homme.

« L'homme justifié par la Foi vivra », telle est la certitude de Paul, et aussi son espérance. Tel est l'encouragement merveilleux que nous recevons par l'autorité de l'Écriture. Car, conçus dans le viol de la nature, et engendrés dans une nature déchue, nous ne pouvons aucunement être justifiés, par nature, devant Dieu. « Par nature, nous sommes fils de colère » (Eph.2/3). Aucun homme cependant n'a demandé à venir au monde, et Dieu est juste ; tout homme donc, tout pécheur qu'il soit, mais qui donne à Dieu son assentiment de Foi, obtient, en raison même de la véracité divine, la justice et la vie. Il passe de la malédiction à la bénédiction. Si donc jusqu'ici la vie n'a pas été donnée, même dans l'Église, si le salut n'a pas été manifesté, c'est qu'aucun chrétien, aucun couple humain n'a rejoint la Foi de St Joseph et de Ste Marie, par rapport aux dispositions naturelles que l'Écriture explique. Quant aux Apôtres, et aux premiers disciples qui avaient rejoint cette Foi en raison même de l'instruction qu'ils avaient reçue du Seigneur lui-même et de la présence de Marie auprès d'eux, ils furent immolés comme martyrs de l'Agneau sans tache, car Satan n'a pas supporté de tels témoins de la Vérité dans son domaine.

### **« Chair » et « Esprit »**

Deux mots importants qui reviennent sans cesse sous la plume de saint Paul. Ils furent incompris par la mentalité gréco-latine de l'Église des nations. On a cru voir en effet, dans

---

<sup>1</sup> - Nous pouvons supposer aussi grâce à Mc 9/1 qu'il y eut d'autres intimes du Seigneur, hommes ou femmes, qui furent enlevés dans la gloire en raison de leur adhésion parfaite au saint Évangile.

<sup>2</sup> - Gen.14. Voir mon livre sur « L'Ordre de Melchisédech ch.5 ; notre commentaire de l'Ép aux Hb. ch.7

<sup>3</sup> - Hb.7/3 : « sans père ni mère »

<sup>4</sup> - Gen.15/6 ce texte prend toute sa force par l'explication que saint Paul donne au ch.4 de l'Ép. aux Rom. Voir notre commentaire.

l'opposition que saint Paul place entre la « chair » et « l'Esprit » une confirmation de la doctrine socratique du corps et de l'âme <sup>1</sup>. Il n'en est rien. Il n'y a aucune opposition entre l'âme et le corps, surtout si l'on admet avec le Docteur Angélique que « l'âme est la forme du corps ». Mais hélas, ni les ascètes, ni les mystiques, ni les directeurs de conscience, ni les auteurs spirituels, ni surtout l'enseignement ordinaire de l'Église, ne se sont haussés à la rectification apportée par St Thomas d'Aquin au dualisme socratique ! Tout au contraire ! Les expressions de saint Paul furent interprétées dans le sens d'une mystique d'évasion, d'une religion de fuite et de mépris de la réalité corporelle concrète, et le « salut de toute chair » est devenu le « salut de l'âme » ; tout était centré sur l'âme, qu'il fallait « sauver » (sauver de l'Enfer, puisqu'elle est immortelle). L'Eucharistie, le « Corps du Christ », était la « nourriture de l'âme », tous les sacrements ordonnés à l'âme, étant entendu toujours que le corps était condamné irrémédiablement à disparaître dans la mort et la corruption. Teilhard de Chardin parle des « forces de dissolution », qu'il faut assumer en vue de la mort, et maintient sans cesse un dualisme entre « l'Esprit » et la « matière » ... Nous n'en sortirons donc jamais ? le piège du dualisme s'est-il pour toujours refermé sur la conscience chrétienne ?

Or, il n'y a aucun dualisme dans la pensée de saint Paul, conformément au génie de la langue sacrée. Lorsqu'il parle de la « chair », et de « l'Esprit », il désigne les deux « Ordres » proposés à la liberté humaine dès le principe, les deux « Arbres », les deux « Voies », dans le domaine de la génération. « La chair », c'est l'humanité engendré par la transgression d'Adam, renouvelée à chaque génération, pliée par conséquent sous la sentence de la mort. La Loi, intervenue pour « diriger la chair dans la voie droite », la laisse impuissante devant son processus interne de dégénérescence et de vieillissement, de morbidité et de mortalité. La Loi ne peut vivifier. « La chair », c'est aussi « l'homme psychique », ou « animal », issu d'une « semence corruptible ».

L'Esprit, c'est l'Esprit-Saint de Dieu, dont la fécondité divine et créatrice suscite des fils pour le Père, dont Jésus est le prototype et le premier-né. « Lorsque la Foi vint dans le monde, elle y a appelé l'Esprit-Saint de Dieu, et alors a été conçu le Juste, « semence d'Élohim » (Mal.2/15). L'Esprit de Dieu reste ainsi en attente sur tout amour humain mais il ne peut y entrer qu'avec l'assentiment libre et conscient de l'homme par la Foi. Le corps de l'homme a pour vocation sublime d'être le Temple de l'Esprit-Saint, et l'utérus virginal son Sanctuaire, le Saint des Saints. C'est par l'Esprit-Saint de Dieu que le corps retrouve sa beauté, santé, dignité, et immortalité. « L'Esprit-Saint vivifiera vos corps mortels » (Rom.8/11). Sainte Marie qui fut la première à entendre et à concevoir la divine Parole, le Verbe de Dieu, a enfanté dans la joie et l'allégresse le véritable fils de l'homme, premier-né, mais aussi, par surcroît la deuxième personne de la Sainte Trinité faite chair. Ce jour-là fut inauguré l'Ordre de l'Esprit-Saint - qui n'est autre que « l'Ordre sacerdotal de Melchisédech » <sup>2</sup> ; le péché a été aboli, et les Anges fidèles sont venus chanter sur la terre l'avènement du « Sauveur », et du « Soleil de Justice », éclatant de grâce et de vérité au milieu des ténèbres qui ne l'ont pas reçu. Et ces mêmes ténèbres ne la reçoivent pas davantage aujourd'hui, puisque l'ordre charnel a subsisté en terre de chrétienté, où il fait fureur, plus que jamais, dans l'impiété et apostasie généralisées.

En vivant dans la compagnie de Jésus les Apôtres purent constater que il était comme « vrai fils de l'homme », et après sa Résurrection, ils furent à leur tour confirmés dans la Vérité et remplis par ce même Esprit-Saint qui avait fécondé le sein virginal. L'Ordre de l'Esprit est ainsi advenu par la Foi le jour de la Pentecôte, il s'est inséré dans le monde : telle est l'Église sainte, purifiée par le Sang de l'Agneau immolé, dont les membres reçoivent, s'ils partagent la

---

<sup>1</sup> - Cf. Traité de l'Amour vol.1 : critique de la conception anthropologique grecque.

<sup>2</sup> - Voir notre livre « L'Ordre de Melchisédech ».

même Foi que Marie et les Apôtres, « le baptême de régénération, et le renouvellement de l'Esprit-Saint » (Tim.3/5). Quoique conçus charnellement, ils reçoivent par grâce et par le moyen « artificiel »<sup>1</sup> du Baptême, la filiation divine dont les a privés le viol profanateur. D'où le conflit, plus ou moins difficile, entre la « nouvelle créature », créée selon Dieu dans la sainteté et la vérité, et le « vieil homme », dont elle doit triompher pour obtenir le plein Salut. Dans l'immense majorité des cas, vu le conditionnement charnel universellement répandu, c'est évidemment le vieil homme qui triomphe sur l'homme nouveau, ou, en d'autres termes, la plupart des chrétiens vivent en état de péché mortel (mortel au sens biologique du terme).

On voit donc aisément que la distinction paulinienne entre « chair » et « Esprit » n'a absolument rien à voir avec la distinction « Corps et âme » ; la première est essentiellement biblique et s'appuie sur les Livres de Moïse ; la seconde est grecque et s'appuie sur le dualisme platonicien. Et voici pourquoi saint Paul n'a pas été compris dans les Églises de la gentilité. Mais si l'on se place dans l'optique de l'Apôtre, celle de l'Écriture, celle de Joseph et de Marie, en mettant à la base de tout raisonnement théologique non pas « le corps et l'âme » mais les deux « Arbres », de la Genèse, que nous devons « juger à leurs fruits », alors, tout devient clair et évident. Le mauvais Arbre, l'Arbre défendu, l'Arbre généalogique de la génération charnelle a produit Caïn et ses descendants, les royaumes du monde, polluants et homicides, dont nous souffrons plus que jamais en ce monde « pervers », dont l'Évangile en principe nous a déjà arrachés (Gal.1/4) ; le bon Arbre – où n'ont accédé jusqu'ici que la Sainte Famille – a produit un Fruit excellent : Jésus le Juste, vainqueur de la mort et de la corruption, et dispensateur du Salut pour ceux qui veulent bien le recevoir après une véritable repentance. Et c'est Jésus, Tête du Corps, qui, parmi le déferlement de la race d'Adam, se fait une sélection (Ek- klésia) de disciples où le Salut est en marche.

Dès lors tout s'éclaire, et notamment la conclusion de l'Épître :

« Ne nous vous y trompez pas, frères, on ne se moque pas de Dieu : l'homme récolte ce qu'il sème ; celui qui sème dans sa chair récoltera de la chair la corruption ; celui qui sème dans l'Esprit récoltera de l'Esprit la vie éternelle. »

### **Paul incompris...**

Il en a versé des larmes amères ! tout autant que la Vierge Marie, qui, après avoir été si heureuse d'apporter au monde l'Espérance d'Israël, de lui donner ce Fils attendu par les Prophètes, ce Messie et ce Roi chanté par les Psaumes, dut hélas le voir renié par son peuple, condamné par les prêtres, torturé et crucifié !... Qui dira les douleurs de la Vierge Marie, qui a enfanté dans l'allégresse son Premier-né – le premier-né de la Femme – mais qui enfante l'Église dans la douleur !... Elle est venue manifester son chagrin à la Salette, en pleurant, assise sur une pierre, et disant :

« Vous aurez beau faire, vous ne pourrez jamais récompenser la peine que j'ai prise pour vous... »

---

<sup>1</sup> - Non pas inefficace. Dieu s'est engagé par « serment » (sacrement) moyennant l'accomplissement d'un rite, en employant des moyens artificiels, car il n'est pas « naturel » que l'eau opère une génération, ni que le pain soit un corps.

Ainsi saint Paul a tremblé et frémi, sans cesse angoissé pour toutes ses Églises : « Qui ne tombe que je ne brûle ? »<sup>1</sup> Pour l'Évangile, plus que tous, il a affronté la contradiction, les persécutions, les fers, la prison, la délation, les calomnies, les trahisons... Les derniers mots de son ministère à Rome, rapportés par les Actes des Apôtres sont remplis de toute l'amertume divine devant un peuple obstiné qui « a des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre »<sup>2</sup>. Hélas ! l'histoire de l'humanité après la venue du Sauveur, est la poignante confirmation de sa prophétie :

« Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il erre dans les lieux arides, cherchant le repos, et il ne le trouve pas. Alors il se dit : « Je retrouverai la demeure d'où j'ai été chassé ». Et il la trouve propre et balayée. Alors il s'en va chercher sept autres esprits plus pervers que lui et ils y entrent, et ils y demeurent ; et l'état de cet homme devient pire qu'auparavant. Ainsi en sera-t-il de cette génération mauvaise. » (Mt.12/43-45).

ooo

## 7 - L'intention divine demeure

Malgré la crucifixion de son propre Fils, Dieu le Père n'a pas fermé ses entrailles de miséricorde. En raison même du sacrifice de son Fils ! Il nous est toujours possible de « rentrer dans le repos de Dieu », tant que dure ce siècle-ci : empressons-nous d'entrer dans ce repos...

### « Il garde à jamais la Vérité »

Dieu, en effet, garde la Vérité pour tous les hommes, depuis la Révélation faite à Adam, au Paradis Terrestre<sup>3</sup>. Cette Révélation fut gardée - en partie tout du moins - par les anciens sacerdoce, notamment le sacerdoce égyptien, qui fut le maître de Moïse (Act.7/22). Dieu maintint cette Tradition de la Vérité en Israël, jusqu'à saint Joseph et sainte Marie qui, par la Foi, l'adhésion à cette Vérité, retrouvèrent la Justice originelle, antérieure à la transgression d'Adam. Tout homme de bonne volonté qui veut bien chercher, peut trouver, comme le Seigneur Jésus l'enseigne formellement dans l'Évangile<sup>4</sup> et aussi dans un logion remarquable de St Thomas :

« Celui qui cherche ne doit pas s'arrêter de chercher jusqu'à ce qu'il trouve ; et quand il aura trouvé, il sera stupéfié, et étant stupéfié, il sera émerveillé, et il règnera sur l'Univers ».

Il sera stupéfié, évidemment, par la clarté merveilleusement simple du Dessen Divin, tel qu'il fut réalisé, précisément dans l'Amour virginal des parents de Jésus. La Sainte Famille

---

<sup>1</sup> - 2 Cor.11/20. Lire de cette Épître les ch.6, 11, 12 Paul sentait bien à vrai dire la fragilité de son évangélisation chez les Gentils...

<sup>2</sup> - Act.28/26s. Le texte d'Isaïe cité par St Paul est souvent mal traduit : « Va vers ce peuple, et casse-lui les oreilles... même s'ils ne se convertissent pas... » La conjonction hébraïque (PHN) doit être traduite par « même si... ne pas »

<sup>3</sup> - Conformément à la foi de l'Église qui a enseigné comme étant DE FOI la création d'Adam, établi grâce à la Révélation. Den. Index syst. (20) Vid

<sup>4</sup> - Lc.11/9s. De même dans les 1ers versets de la 1<sup>ère</sup> aux Cor. où Paul déclare que ses Corinthiens ont tout reçu en sagesse et en science, mais en fait, ils n'ont pas assimilé, ni compris ce qui leur a été transmis. Dieu nous a livré la Vérité toute entière, et s'étant exprimé par son Verbe, il n'a plus rien à nous dire : mais il ne s'ensuit pas que nous ayons tout compris. C'était trop simple.

a été la réalisation concrète du Royaume du Père. C'est pourquoi Jésus commence son ministère public en disant : « Faites pénitence car le Royaume de Dieu s'est approché de vous »<sup>1</sup>. Il savait de quoi il parlait par expérience, car il avait vécu pendant trente ans ce Royaume en « Fils »<sup>2</sup> dans la douceur et le bonheur incomparable de ce foyer de Nazareth. La grâce, la beauté, la splendeur de Jésus furent telles que l'éclat du Fleuve a ébloui la conscience chrétienne, au point qu'elle n'en a pas connu la Source : cette Foi toute simple, avec Joseph gardien de la virginité de sa Femme, offrant à l'Esprit-Saint de Dieu le sanctuaire de son corps. Mais Joseph fut aussi époux, au sens plein de ce mot, « nourricier du corps de Marie »<sup>3</sup> et père, comme aucun père de la terre ne l'a été : « Il est heureux le père du Juste ».

Tel est donc l'Évangile annoncé dans le Mystère de Jésus : trop simple pour être compris. Les hommes étaient-ils tellement habitués à la douleur sous l'esclavage de la LOI, qu'ils ne purent accepter un bonheur sans mélange procédant d'un amour sans tache ?... Il faut le croire, puisqu'il en est encore ainsi aujourd'hui. Ainsi lorsque saint Paul arriva au terme de sa vie, constatant que « tous l'avaient abandonné », il vit que tout était pollué, et que l'immortalité attachée à l'Évangile ne serait pas rendue aux hommes. Alors il recommanda à Timothée : « Garde le Bon Dépôt et confie-le à des hommes sûrs, capables d'en instruire d'autres ; je suis assuré que le Seigneur le gardera jusqu'à son Jour... » L'Église a effectivement garde le Bon Dépôt, les Arcanes de la Sainte Liturgie, et bien cadenassé par les décrets et les canons des conciles. Mais pratiquement, on a fait de la Foi de saint Joseph et de sainte Marie une exception intouchable et inaccessible, de sorte que personne n'a pu mettre en application l'Évangile dans sa teneur primordiale : rendre à Dieu le Père la Paternité, en offrant son corps à l'Esprit-Saint, en vue de la génération qui sanctifie son Nom<sup>4</sup>.

## Les deux niveaux de la génération sainte

« Je suis l'Immaculée Conception » : c'est ainsi que Marie s'est présentée à Bernadette. Cette parole est écrasante pour les nombreuses mères douloureuses qui défilent à Lourdes devant sa gloire, en lui présentant le fruit de leurs entrailles déchirées, avec des larmes indicibles : « Guéris mon enfant... » Où est la bénédiction ? Où est la malédiction ? Où est la Justice qui procède de la Foi ? Où est le péché qui engendre dans le désordre pour la corruption ?<sup>5</sup>

Sainte Anne, qui n'était pas vierge, mais stérile, en revenant aux dispositions de la Foi par une sincère repentance a mérité de concevoir une fille immaculée. Voilà qui doit nous réjouir extrêmement : c'est le premier niveau de la sainte génération, je veux dire de la génération qui revient à la Pensée de Dieu et qui enfante alors dans la Justice, pour la vie.

---

<sup>1</sup> - Mt.4/17 ; Mc.1/15. La pénitence est la métanoïa : le changement de mentalité

<sup>2</sup> - Hb.1/3, le grec ne porte pas d'article devant « fils ». « Il a parlé en fils ».

<sup>3</sup> - Expression de Saint Bernard, lue au bréviaire pour la fête de St Joseph.

<sup>4</sup> - Dans l'enseignement ordinaire ; mais Léon XIII au contraire présente la Sainte Famille de Nazareth comme « l'exemple le plus absolu pour tous les hommes de toute vertu et de toute sainteté » (omnibus hominibus... absolutissimum exemplar)

<sup>5</sup> - Sur ce point la parole de Jacques est particulièrement significative quant au « péché qui engendre la mort » et qui procède de la convoitise (Jac.1/5s). Et, en regard, il parle ensuite immédiatement du « Don parfait de Dieu qui procède du Père des lumières », c'est évidemment la génération céleste (16-20). Plus loin, il compare l'Écriture à un « miroir » où nous pouvons apprécier notre « génération » (voir notre travail sur cette Épître).

Et le second niveau, le parfait, c'est lorsqu'une vierge offre le sanctuaire de son corps à l'Esprit de Dieu, avant toute souillure et toute profanation, alors que son époux, comme Joseph, se fait le gardien et le nourricier de sa chair, en aimant son épouse « comme le Christ a aimé l'Église », c'est-à-dire d'une manière virginale et eucharistique. Telle est l'application loyale, première et directe de la Foi de ceux que le Baptême a fait fils de Dieu. Je ne vois personne qui ait posé explicitement cet acte de foi durant l'Église des nations : je comprends donc pourquoi le Royaume du Père n'est pas arrivé.

Question de bon sens, cependant, car tout dépend de la qualité de la semence ! une semence corruptible ne peut engendrer qu'un être corruptible, mais un être saint et sain, ne peut être engendré que par une Semence sainte, divine.

C'est pourquoi je constate que les cités de la terre qui ont entendu la parole apostolique, mais qui ne l'ont pas reçue – tels les Galates, tels les Corinthiens – ont été rayées de la surface du monde, tout comme les villes du bord du lac de Génésareth qui ont entendu la parole du Verbe Incarné, mais qui ne l'ont pas reçue :

« Malheur à toi, Corozain, malheur à toi Bethsaïda ! Car si c'était à Tyr et à Sidon qu'avaient eu lieu les miracles opérés parmi vous, depuis longtemps elles auraient fait pénitence sous le sac et la cendre !... Et toi, Capharnaüm ! Est-ce que tu seras élevée jusqu'au ciel ? Tu seras précipitée en enfer ! Car si c'était à Sodome qu'avaient eu lieu les miracles opérés chez toi, elle aurait subsisté jusqu'à ce jour... » (Mt.11/21)

Puisque la sentence de la mort est restée suspendue sur la chrétienté tout aussi bien que sur les autres peuples, il faut en conclure qu'elle n'a pas atteint cette repentance, cette pénitence véritable, malgré le témoignage de l'Évangile. La sainte génération du Christ n'a jamais été prise, effectivement, en considération pour opérer la rectification de la génération humaine.

### **L'économie de la Loi, l'économie des Sacrements**

Longue pédagogie que celle de la Loi qui s'étira pendant deux mille ans en Israël, d'Abraham à Moïse et de Moïse à Jésus-Christ. Malgré cette Loi, scellée par la Circoncision déjà donnée aux pères, le peuple de Dieu est resté obstinément solidaire de la transgression d'Adam et prisonnier de la fornication ancestrale. Cependant, lorsque la pédagogie divine eut porté son fruit, un seul FRUIT, par le dépassement de la Foi, le Salut est venu pour le monde entier : « Je suis l'Immaculée Conception » et aussi « Salut, toi qui enfantes saintement ». Ce qui montre bien que le Salut ne peut venir autrement que lorsque la génération humaine se conformera à la Foi.

Longue pédagogie que celle des Sacrements, qui, normalement, n'aurait dû s'appliquer qu'à la première génération chrétienne. En effet, le Baptême était destiné à conférer artificiellement l'adoption divine aux rejetons du viol sanglant et profanateur du sanctuaire réservé à l'Esprit-Saint. Ceux qui, ainsi régénérés par grâce, pouvaient appeler Dieu « Abba, Père », auraient dû engendrer saintement. Il n'en fut rien. Si donc la mort a régné de Jésus-Christ jusqu'à nos jours, c'est que « tous ont péché suivant une transgression semblable à celle d'Adam ». Nul n'a compris la démonstration évangélique faite par le Verbe de Dieu lui-même, et ceux qui l'ont comprise ne se sont pas trouvés dans les conditions voulues pour mettre leur foi en application. La Loi ecclésiastique « force du péché », comme celle de Moïse, a « séparé ce que Dieu avait uni », et codifié l'adultère entre l'homme et la femme.

Car il est en effet indispensable que le Salut soit effectif, que soit atteinte pour la créature humaine sa plénitude, laquelle est dans sa première définition :

« Dieu créa l'homme à son image et ressemblance,  
« Il le créa à l'image de Dieu-Elohim,  
« Mâle et femelle, il les fit » (Gen.1/27)

Ceux donc qui ont opté pour la sainte virginité n'ont pas réalisé l'image et la ressemblance du Dieu vivant, et n'ont donc jamais pu poser l'acte positif de la Foi qui les eût justifiés à ses yeux. Car c'est par l'amour virginal et eucharistique, l'amour éclairé par la foi, que l'homme et la femme « deviendront une seule chair » pour ensemble poser l'acte de foi qui sanctifiera le Nom du Père.

La loi a donc bien été « force de péché » durant l'Église des nations comme elle l'avait été en Israël. Ceci d'autant plus que les théoriciens de la « morale conjugale » furent des clercs qui engageaient les époux chrétiens à commettre par devoir le péché de génération, dont ils s'abstenaient eux-mêmes par vœu ! Qui dira l'hypocrisie d'une telle attitude ?...

Que répondrait saint Paul au Pape de même nom que lui, qui, par l'autorité pontificale dont il était investi engageait les chrétiens à commettre le péché d'Adam, sans toutefois les lier par la Circoncision ?... Ceci : « Tu suis la ligne des Judaïsants que j'ai sévèrement réprimandé dans mes Épîtres pour leur attitude équivoque qui corrompait la simplicité de l'Évangile ».

## **Le chapitre 18 de l'Apocalypse**

Quelle est donc cette grande prostituée qui chevauche le Dragon et qui enivre tous les peuples de son ardente prostitution ? Beaucoup ont vu sous ce symbole saisissant l'Église catholique romaine... Il ne faut pas réduire la portée du symbole à une seule Église, mais bien y voir un aspect de l'Église des nations. Les sept Églises auxquelles saint Jean adresse ses lettres au début du livre, méritent toutes des reproches... Et il est vrai que si l'Église était restée pleinement fidèle à la Foi mariale et apostolique, non pour la professer seulement – comme l'a toujours fait l'Église catholique, mais pour la pratiquer, elle eût été l'épouse fidèle du Christ, et non pas la prostituée ; elle eut été « sans tache ni ride ni rien de semblable, mais sainte et immaculée, sans reproche » (Eph.5/24s) pour recevoir le corps de son Époux dans une eucharistie sincère. Nous devons, hélas, déplorer que cet idéal n'ait pas été atteint, puisque la morbidité et la mortalité ont affligé les peuples chrétiens tout autant que les autres, et que c'est par eux que l'homicide militaire n'a cessé de s'amplifier jusqu'à la bombe atomique !

Ainsi l'Église - toutes les Églises - est restée une société ambiguë, intermédiaire entre le Royaume de Dieu qui fut à Nazareth, comme la toute première cellule, et ce Royaume de Dieu qui s'étendra à l'Univers entier par la dernière et définitive prédication évangélique, - vraie cette fois – et le retour du fils de l'homme dans sa gloire.

L'Église fidèle a toujours été ballotée et persécutée, trahie et ravagée, mais elle a gardé le bon dépôt. Jésus prophétisait sa destinée difficile par ces paroles : « Les Portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle, ce qui signifie : « C'est tout juste si elle ne sera pas engloutie par les flots de l'iniquité ». Pourquoi ce long retard sur le Dessein de Dieu ? Dieu n'est-il pas pressé, au contraire, de sauver les hommes ? Certes, il l'est !... Il faut donc accuser la séduction de l'Ange des ténèbres, qui reste efficace en raison de la lenteur et de la lourdeur des disciples, ainsi que le Seigneur en faisait le reproche aux disciples d'Emmaüs : « Que vous êtes donc lents à croire tout ce qu'ont dit les Prophètes... et pourquoi votre cœur est-il si lourd ? »

## Les arguments des Judaïsants

Ni l'histoire ni l'Écriture n'ont retenu, malheureusement, les arguments des Judaïsants. Ils étaient assurément des hommes droits et pieux, instruits, sincères, vertueux surtout, honnêtes et désireux du Royaume de Dieu. Ils avaient donné leur foi au Christ Jésus, sans voir évidemment toute la portée de sa filiation divine, mais ils le reconnaissaient comme Messie, Maître, Roi d'Israël, et Sauveur. Ils faisaient partie de l'Église... et cependant ils ont refusé de se soumettre aux décisions du concile de Jérusalem <sup>1</sup> Pourquoi ? Quels étaient les arguments par lesquels ils justifiaient leur attitude de contestataires traditionnalistes ?

Tout comme saint Paul, ils connaissaient les Saintes Écritures, dont ils affirmaient comme lui l'autorité absolue. Ils y lisaient l'institution de la Circoncision confiée à Abraham, (Gen.17) précisément aussitôt après la naissance d'Isaac, le « fils de la promesse ». Et Dieu affirme dans ce passage que cette institution demeurera de « génération en génération », et que celui qui ne la recevrait pas « serait retranché du peuple ». Moïse lui-même avait échappé à la colère divine par la circoncision de son fils, sur la demande expresse de Séphora, sa femme, qui lui dit à cette occasion : « Tu es pour moi un époux de sang ». Les Macchabées avaient combattu pour la circoncision et les rites des pères... Jean Baptiste, le dernier des Prophètes, le Précurseur, avait été circoncis en présence de Marie et c'est ce jour-là précisément que son père Zacharie avait recouvré la parole pour lui donner son Nom.

Alors ?

Les arguments des Judaïsants assurément étaient de poids. Pourquoi n'ont-ils pas été retenus ? Pourquoi n'est-il fait aucune mention dans les délibérations du Concile de Jérusalem ?

Théologiquement, c'est saint Paul qui a raison ; la foi seule, et non la Loi, justifie la créature humaine aux yeux de Dieu. Mais il faut que cette Foi soit juste, et ramène la créature aux dispositions du Commencement, antérieures au péché et à la Loi. Il faut qu'elle dépasse les rites et les symboles pédagogiques, et rejoigne le corps dans ses dispositions universelles et immuables. Il faut que la Foi intelligente ramène la créature à sa Loi naturelle, et très simple : « Elle est dans ta bouche et dans ton cœur ». Et pourquoi la Foi ne serait-elle pas immédiatement mise en application par ceux qui en voyaient la réalisation concrète en Jésus-Christ, Fils de Dieu ?

Mais les Judaïsants étaient sans doute plus réalistes que Paul, ils avaient les pieds sur la terre. Ils se faisaient moins d'illusions que lui sur les capacités d'intelligence et de conversion des païens, tout récemment dégrossis de leurs idoles. Ils prévoyaient assurément - ce qui est arrivé - que les néophytes trop fragiles, tels des nouveau-nés (1 Pe.2/1s), resteraient ataviquement prisonniers de l'ordre charnel qui les avait conçus et éduqués. Ils pensaient donc que pour ces gens-là la discipline de la Circoncision et de la Loi serait bien utile, voire nécessaire, outre l'avantage évident de la circoncision, pour l'agrément et l'hygiène des conjoints.

---

<sup>1</sup> - Act.15. On observera que ce concile, comme les suivants, a déjà « biaisé » avec la question posée, car la question était expressément celle de la Circoncision des Gentils, et l'on a répondu d'une manière évasive et indistincte, sans avancer aucun argument ni pour ni contre. Jacques s'est seulement contenté de ramener quelques préceptes jugés « secondaires » et connus de tous ceux qui fréquentaient les synagogues. C'est pourquoi les Judaïsants ne furent pas convaincus...

Pourquoi donc le Concile de Jérusalem n'a-t-il pas résolu clairement la question posée ? Pourquoi s'est-il contenté de prescrire quelques autres pratiques rituelles, au lieu de traiter la question de fond ? Mystère ?

N'eût-il pas été infiniment plus simple de promulguer ceci :

« Voici la Foi : Jésus fils de Dieu, conçu par le Saint-Esprit de Dieu dans les entrailles d'une vierge qui l'a enfanté dans la joie et l'allégresse ; voilà le vrai fils de la Promesse faite à notre père Abraham, dont Isaac n'était que la figure. Il est le Fils de l'Homme, l'archétype de la génération vraiment digne de l'homme, car étant né de Dieu, il est conditionné par l'immortalité, et sa Résurrection en est la preuve.

« Dieu a disposé en Israël l'ordre de la Loi et de la Circoncision – Loi provisoire - qui ne vous affranchit pas, certes, des sentences portées sur le péché d'Adam, mais qui comporte sa bénédiction, puisque Dieu s'est engagé à donner santé, et prospérité à celui qui observe les préceptes.

« Tout dépend donc de ce que vous voulez obtenir : A VOUS DE CHOISIR :

« Si vous voulez avoir des fils selon la chair, faites-vous circoncire, sachant bien que la circoncision ne vous justifiera pas aux yeux de Dieu, et que vous resterez prisonniers du péché et de la mort.

« Si vous voulez entrer dans la vraie Foi, qui nous a donné le Christ comme Premier-né de Dieu, Oint de l'Esprit, abstenez-vous de l'œuvre de chair, de l'acte génital qui déchire le sein et respectez ainsi l'Alliance virginale établie à l'origine dans la création même de Dieu, et symbolisée par le voile du Temple, qui fermait le Lieu très saint. En pratiquant une sexualité expressive de l'amour, recherchez ce qui est bon, agréable, parfait. Attendez de Dieu une paternité d'En Haut, selon les oracles des Prophètes, notamment Isaïe, Michée, et Malachie. Néanmoins, vous avez le droit de vous faire circoncire : vous acquerez une meilleure maîtrise de vous-mêmes et cela sera plus agréable pour votre femme. Votre circoncision, en outre, sera un témoignage de l'estime que vous avez pour l'ancienne Révélation confiée à nos pères, qui ont préparé en Israël l'avènement de la Justice et de l'Évangile. »

Portez-vous bien !... »

oooo

## **Qu'ont fait les chrétiens ?**

Les chrétiens dits « ordinaires » sont restés prisonniers des « tribulations de la chair » ; ils se sont consolés et égayés par des fêtes, en observant les jours, les temps et les quatre-temps, l'Avent, le Carême, le Temps Pascal, le Temps après Pentecôte... refaisant chaque année le mémorial des événements du salut, sans jamais le recevoir en plénitude, car ils n'ont jamais cru devoir mettre leur Foi en application. Ils ont fini par se lasser de cette liturgie qui n'était plus qu'un résidu devenu obligatoire et devenu incompréhensible. Ils ont donc déserté les églises, et beaucoup ont carrément apostasié pour donner leur confiance à des idéologies politiques ou philosophiques. On ne compte plus que 5 à 10 % de pratiquants parmi les baptisés en France. C'est donc la lassitude et le découragement...

D'autres, les chrétiens « consacrés » ont gardé la virginité et le célibat, du moins en droit. Mais, ne sachant plus identifier le péché, parce qu'ils n'avaient plus l'instruction directe de la Loi de Moïse, depuis que l'Église a été sevrée de la Synagogue, ils se sont imposés des règlements infiniment plus durs que les anciens préceptes. Tout en se mobilisant généreusement pour la Mission de l'Église : « Allez enseignez toutes les nations... », ils sont restés personnellement, dans leur for intérieur, dans une grande angoisse de conscience, sans avoir le sentiment qu'avait saint Paul, d'être justifiés aux yeux de Dieu. Même de grands saints, troublés par leurs corps, ont douté jusqu'à leur mort du Salut de leur âme...

Ni les uns ni les autres n'ont obtenu l'accomplissement des Promesses.  
Et pour cause !...

oooo

**Fin de la préface**

## Traduction intelligible

Moi, Paul, Apôtre... Apôtre, oui, qualifié par Jésus-Christ et Dieu le Père qui l'a réveillé d'entre les cadavres, et non pas mandaté ni recommandé par un homme... moi donc, et les frères qui sont avec moi, aux Églises de Galatie : sur vous grâce et paix de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ qui s'est livré lui-même pour nos péchés et nous arracher à la perversité de ce siècle-ci : tel est le bon-vouloir de Dieu qui est maintenant notre Père à nous aussi, à Lui la gloire dans les siècles des siècles, Amen.

Je suis stupéfié de vous voir en un instant vous détourner de celui qui vous a appelés dans la grâce du Christ pour adopter un autre Évangile... Un autre Évangile !... Il n'y en a pas d'autre, il n'y en a qu'un : mais il y a des individus qui vous ont tracassés et cherchent à tourner à l'envers l'Évangile de l'Oint, alors que... même si moi ou un ange du Ciel vous annonçait un Évangile différent de cet Évangile unique que je vous ai apporté, qu'il soit retranché : oui, qu'il soit retranché du Christ, quiconque vous annoncerait un Évangile différent de celui que vous avez reçu. Voyons, à qui dois-je accorder ma confiance ? aux hommes ou à Dieu ? Est-ce aux hommes que je dois plaire ? Si j'avais obtenu la faveur des hommes, je n'aurais pas été serviteur du Christ.

Donc, apprenez-le encore une fois, frères, cet Évangile que vous avez reçu de moi n'est pas une invention humaine : ce n'est pas d'un homme que je l'ai reçu, que j'en ai été instruit, mais par manifestation de Jésus-Christ. Ma conduite antérieure dans le Judaïsme est assez connue... A outrance, je persécutais l'Église de Dieu, pour la supprimer ; dans mon zèle pour le Judaïsme je dépassais tous ceux de mon âge, acharné comme pas un pour les traditions ancestrales. Et alors... bienveillance de Celui qui m'avait mis à part dès le sein maternel, grâce de Celui qui m'appelait : il a révélé en moi son Fils pour que j'en proclame la bonne nouvelle parmi les peuples. Alors là, plus question pour moi d'être de sang juif, ni de la race élue, ni même de monter à Jérusalem pour m'informer auprès de ceux qui étaient déjà Apôtres avant moi : tout au contraire : je me suis retiré en Arabie, pour revenir ensuite à Damas. Trois ans plus tard seulement je montai à Jérusalem pour conférer avec Céphas pendant une quinzaine de jours ; je n'y ai vu aucun apôtre, sinon Jacques, le frère du Seigneur... ce que j'écris là, je vous le garantis devant Dieu : je ne mens pas. Je revins ensuite dans les régions de Syrie et de Cilicie, restant un inconnu pour les Églises chrétiennes de Judée : c'est tout juste si elles avaient appris ma conversion : « Celui qui nous persécutait a maintenant embrasé la foi qu'il combattait ». Et elles rendaient grâce à Dieu à mon sujet.

Il a fallu ensuite quatorze ans pour que je revienne à Jérusalem, avec Barnabé en compagnie de Tite, sur une indication d'En Haut. Là, je vis en particulier les notables, et je leur exposai l'Évangile que je prêchais parmi les païens : voir si par hasard, je n'avais pas travaillé en pure perte. Eh bien, figurez-vous que Tite qui était avec moi, tout Grec qu'il fût, on ne l'obligea pas à la circoncision !... Et pourtant ! Il y avait là de faux-

frères qui s'étaient glissés parmi nous pour suspecter la liberté que nous avons dans le Christ Jésus et nous ramener à leur servitude. Nous n'avons pas cédé un seul instant devant eux, pour sauvegarder pour vous la vérité de l'Évangile. Quant aux notables ; ils ne trouvèrent rien à redire : bien mieux, ils reconnurent parfaitement que l'Évangélisation des incirconcis m'était confiée comme à Pierre celle des circoncis. « Celui qui avait qualifié Pierre pour son apostolat parmi les Juifs m'avait suscité, moi, pour l'apostolat des peuples. » C'est ainsi qu'ils reconnurent la grâce qui me qualifiait : Jacques, Céphas, et Jean, considérés comme les colonnes. Telle fut la conclusion des notables pour moi, ce qu'ils sont m'importe peu, car je sais à qui m'en tenir, et Dieu ne tient aucun compte des personnages. Ils nous ont recommandé de nous soucier des pauvres, ce que j'ai fait.

Ensuite, Pierre vint à Antioche, et c'est là que je lui résistai en face car il était répréhensible. En effet, avant la venue de certains hommes de l'entourage de Jacques, il fréquentait librement les frères non-Juifs. Mais à leur arrivée, il se mit à biaiser, par crainte des gens de la circoncision. A sa suite, d'autres frères dissimulèrent aussi, et même Barnabé glissa avec eux dans l'hypocrisie. Alors, lorsque je vis qu'ils ne marchaient plus droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas, devant tous : « Alors quoi !... Juif que tu es, tu as abandonné les pratiques juives pour être de plain-pied avec les autres races, et voici que maintenant tu prétends entraîner des frères non-Juifs à judaïser ? » Certes, par notre appartenance à la race juive, nous ne sommes déjà plus pécheurs comme les païens, mais quoi, nous le savons bien : ce qui justifie l'homme c'est la Foi du Christ Jésus et non pas l'observance de la Loi ! Même nous, Juifs que nous sommes, nous avons délaissé la pratique de la Loi, et nous avons cru en Jésus comme Christ pour être justifiés par la Foi du Christ, et non pas par les observances de la Loi, sachant bien que par de telles observances « aucune chair ne sera justifiée ». Nous avons opté pour le Christ dans la certitude d'être justifiés : si nous revenons à la Loi, c'est que nous avons encore conscience d'être pécheurs, ce qui ferait du Christ un officiant du péché ! Ah ! Certes non !... Si je mets debout ce que j'ai renversé, je me constitue transgresseur. Pour moi, c'est un fait, la sentence de la mort stipulée par la Loi, je l'ai subie par la Loi elle-même, et maintenant, je vis pour Dieu, puisque ne me suis rendu solidaire de Jésus crucifié ! Je vis, oui, maintenant, mais non pas moi : c'est le Christ qui vit en moi ; ma vie terrestre actuelle je la vis dans la Foi, celle du Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré à ma place. A non, certes, je ne vais pas laisser échapper la grâce de Dieu ! En effet, si la justice procédait de la Loi, c'est en pure perte que le Christ serait mort.

Mes pauvres Galates... Vous n'avez donc rien compris !... Mais qui donc a pu vous bernier, vous qui avez sous les yeux la description de Jésus-Christ crucifié ? Répondez donc à cette seule question, je vous prie : « L'esprit-Saint l'avez-vous reçu en pratiquant la Loi, ou bien en donnant votre assentiment à la Foi ? » C'est une aberration de retourner à l'ordre charnel lorsque l'on a connu la plénitude de l'Esprit-Saint !... C'est donc en vain que vous avez fait une si belle expérience ?... Oui, je le crois, c'est en vain... Et aussi : celui qui vous dispensez l'Esprit-Saint, qui opérait chez

vous des miracles, agissait-il par la pratique de la Loi ou par l'assentiment à la Foi ? Ainsi en fut-il d'Abraham : lorsqu'il donna son assentiment à Dieu, il obtint d'être justifié. Comprenez donc que les vrais fils d'Abraham sont ceux qui, comme lui, donnent à Dieu leur assentiment. C'est justement ce que l'Écriture avait prévu, que Dieu justifierait les peuples par la Foi, lorsqu'il annonça à Abraham : « En toi seront bénis tous les peuples ». Ainsi, ceux qui sont bénis avec Abraham qui crut le sont en raison de la Foi.

Alors que c'est une malédiction qui menace tous ceux qui se prévalent de la pratique de la Loi, comme il est écrit : « Maudit celui qui ne persévère pas dans l'observance de tout ce qui est écrit dans le Livre ». De fait, sous le régime de la Loi, personne n'est justifié devant Dieu puisque « c'est la Foi qui justifie et fait vivre ». Et cette Foi n'est pas exigée pour se conduire selon la seule observance des préceptes. Or c'est précisément de cette servitude de la Loi que le Christ vous a rachetés, et de sa malédiction, en la portant sur lui, selon le mot de l'Écriture : « Maudit celui qui pend au bois ». Dès lors, grâce au Christ, même les peuples peuvent accéder à la bénédiction d'Abraham, et tous, par le moyen de la Foi, nous recevons l'Esprit-Saint promis.

Frères : une comparaison tirée des usages : dans une affaire de testament, s'il est établi en bonne forme, il est intouchable, pas question d'en retrancher ou d'y ajouter quoi que ce soit. Telles furent les promesses faites à Abraham et à sa descendance, et, remarquez-le bien : « sa descendance » au singulier, et non pas « ses descendants », c'est-à-dire au Christ. Alors moi je dis : « Ce testament établi par Dieu avec Abraham est d'une fermeté absolue, et le régime de la Loi intervenue quatre cents ans plus tard n'a pas annulé cette promesse, celle de « l'héritage », lequel certes, n'est pas advenu avec la Loi !... car c'est par la promesse que Dieu s'est engagée avec Abraham.

Dans ces conditions, que vient faire la Loi ? Eh bien, c'est en solidarité avec les transgressions qu'elle fut imposée, sous le contrôle des Anges par la main de Moïse, intermédiaire. Mais, pour un temps seulement, jusqu'à l'avènement de la descendance promise. Et maintenant, plus besoin d'intermédiaire, puisque Dieu lui-même est là. Ainsi n'allez pas vous imaginer que la Loi va dans le même sens que la promesse de Dieu ! Pas du tout ! Si la Loi avait pu vivifier, elle aurait conféré la justice : or il n'en est rien, la vie n'a pas été rendue par la Loi. Mais il fallait que le genre humain tout entier soit convaincu de péché par l'Écriture, de sorte que ceux qui adhèrent à la Foi de Jésus-Christ héritent de la promesse faite à Abraham.

Ainsi donc, avant que la Foi advienne, nous étions gardés et enfermés sous le régime de la Loi dans l'attente de la manifestation de cette Foi. Tel un pédagogue, la Loi nous a éduqués pour le Christ, afin que, par la Foi, nous obtenions la justice. Maintenant que la Foi est advenue, nous n'avons plus besoin de pédagogue ; car vous êtes tous fils de Dieu en raison de votre Foi dans le Christ Jésus, et, par le Baptême, vous avez revêtu le

Christ. Donc plus de distinction entre Juifs et Grecs, libres et esclaves, hommes et femmes : mais pour vous tous l'unité est établie dans le Christ-Jésus. Et voilà pourquoi en vous donnant au Christ vous devenez semence d'Abraham et héritiers de la promesse.

Encore un point : tant qu'il est enfant, l'héritier n'est qu'un esclave, sans jouissance de ses droits, mais soumis aux tuteurs et aux précepteurs, jusqu'au temps fixé par le Père. Telle était notre situation d'enfants sous la férule des principes conventionnels de ce monde. Mais les temps étant accomplis, Dieu a envoyé son Fils, engendré de la femme, sous le régime de la Loi, pour racheter les prisonniers de cette Loi et leur conférer l'adoption filiale. Maintenant donc que vous êtes fils, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils qui en vous crie vers lui : « Abba, Père... » Et voilà comment, par cette disposition divine, vous êtes devenus fils, et comme fils, héritiers.

Esclaves vous l'étiez autrefois, sous de faux-dieux, car Dieu, vous ne le connaissiez pas. Maintenant vous le connaissez, bien mieux, vous êtes connus de lui ; aussi n'allez pas revenir à de misérables conventions arbitraires. Vous avez, paraît-il, la superstition du calendrier, jours, nouvelles lunes, fêtes et saisons... j'ai bien peur d'avoir peiné chez vous en pure perte...

Frères, je vous en prie, gardez à mon égard les bons sentiments que j'ai envers vous ; car, rappelez-vous, vous ne m'avez jamais causé le moindre chagrin. Lorsque je vous ai apporté l'Évangile pour la première fois, j'étais alors malade, et la peine que vous en aviez ! sans dégoût ni aversion ! Tout au contraire, vous m'avez accueilli comme un messager de Dieu, comme le Christ Jésus. Comment pourrai-je vous en féliciter ? J'en suis certain, si vous aviez pu vous arracher les yeux, vous l'auriez fait, pour me les donner. N'oubliez pas que j'aie la moindre animosité contre vous lorsque je vous dis la vérité. Alors qu'il n'est pas beau le zèle de ces gens-là pour vous ! Ils veulent vous asservir, dans l'espoir de faire de vous des partisans. Certes le beau zèle est toujours bon : gardez-le envers moi, même lorsque je suis loin de vous. Ah, mes petits-enfants, je souffre à nouveau pour vous les douleurs jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous ! Comme je voudrais être auprès de vous à cette heure, et adoucir ma voix, car je ne sais comment m'y prendre avec vous...

Dites-moi donc vous qui voulez vous ranger sous la Loi, écoutez donc ce qu'elle dit, cette Loi. Il est écrit qu'Abraham eut deux fils : l'un de son esclave, l'autre de son épouse libre. Le fils de l'esclave est né selon la chair, celui de la femme libre à la suite de la promesse de Dieu. C'est là une parabole pour nous instruire des deux Alliances. L'Ancienne d'abord : celle conclue au Sinaï, ce Sinaï, précisément, où Agar se réfugia : c'est la Jérusalem actuelle esclave avec ses enfants. L'autre Alliance est celle de la Jérusalem d'En Haut : la femme libre, notre mère, selon l'Écriture :

- « Réjouis-toi, non-ensemencée, toi qui n'enfantais pas,
- « Éclate en cris de joie toi qui ne connais pas les douleurs
- « Car ils sont plus nombreux les fils de la solitaire
- « Que les fils de celle qui est liée à un homme... »

Nous autres, mes frères, nous sommes fils de la promesse, tel Isaac. Autrefois celui qui fut engendré selon la chair persécuta celui qui le fut selon l'Esprit. Il en est de même aujourd'hui. Que dit alors l'Écriture ? « Bannis l'esclave et son fils : le fils de l'esclave n'aura pas d'héritage avec le fils de la femme libre ». Voilà, frères, ce n'est pas de l'esclave que vous êtes fils, mais de la femme libre.

**5/1-** Et c'est pour la liberté que le Christ nous a libérés : aussi soyez fermes, et ne vous laissez pas remettre à nouveau sous le joug de l'esclavage.

Voici ce que je vous dis, moi, Paul : si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous apporte aucun avantage. Oui, je l'atteste à nouveau : pour tout circoncis, il est tenu d'observer toute la Loi ; et vous êtes retranchés du Christ, vous qui cherchez votre justice dans la Loi, vous êtes déçus de la grâce. Tandis que nous, au contraire, en nous appuyant sur la Foi par l'Esprit-Saint, nous attendons l'espérance qui procède de la Justice, car dans le Christ Jésus, peu importe la circoncision ou l'incirconcision, c'est la Foi qui agit par l'Amour.

Tout allait bien chez vous : qui donc vous a entravés pour vous faire douter de la vérité ? Une telle soumission ne vient pas de celui qui vous a appelés : « Un peu de levain et toute la pâte se corrompt ». Certes, j'en suis sûr, vous n'avez pas songé à mal : c'est pourquoi c'est celui qui vous a trompés qui subira le jugement quel qu'il soit. D'ailleurs, moi, frères, je n'ai qu'à prêcher la circoncision, j'éviterai la persécution... ! et la croix ne sera plus scandale. Ah ! Il aurait fallu qu'ils se fussent excommuniés ces gens-là qui vous ont bouleversés !...

Vous donc frères, c'est pour la liberté que vous avez été appelés : mais à une seule condition, c'est que cette liberté ne soit pas un prétexte pour revenir à la chair, mais par l'amour soyez serviteur l'un pour l'autre, et de fait, toute la Loi tient en un seul précepte : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Mais si vous vous mordez et déchirez entre vous, vous allez vous entre-détruire. Alors je dis : marchez selon l'Esprit-Saint, et vous échapperez au processus de la convoitise charnelle, laquelle va contre l'Esprit-Saint, tout comme l'Esprit-Saint va contre la chair. Les deux ordres sont contradictoires, et vous sentez cette contradiction en vous-mêmes tant qu'il vous arrive de faire ce que vous ne voulez pas. Mais si vous êtes conduits par l'Esprit-Saint, vous n'êtes plus sous le régime de la Loi. On voit bien ce que produit le processus charnel : fornication, impiété, débauches, idolâtrie, drogue, haine, envie, jalousies, colères, ressentiment, division, hérésies, meurtres, ivrognerie, orgies... toujours les mêmes choses dont je vous dis, comme je vous l'ai déjà dit, ceux qui glissent dans de tels désordres sont sûrs de ne pas hériter du Royaume de Dieu. Tandis que le fruit de l'Esprit-Saint est amour, joie, paix, patience, bonté, générosité, fidélité, douceur, et maîtrise de soi... et ici la Loi n'a plus de raison d'être. Les fidèles du Christ Jésus ont crucifié leur chair, ses passions et ses convoitises. Vivants que nous sommes par l'Esprit-Saint,

rangeons-nous sous la conduite de l'Esprit-Saint. Évitions la vaine gloire, les revendications, les jalousies...

Frères, s'il arrive que l'un est entraîné dans quelque manquement, vous qui êtes spirituels, reprenez-le avec douceur - prends garde à toi car tu peux aussi être tenté. Portez les fardeaux les uns des autres et vous accomplirez la loi du Christ. Si quelqu'un s'imagine être quelque chose, alors qu'il n'est rien, il se leurre. Que chacun apprenne à apprécier son propre ouvrage, il prendra de l'assurance en lui-même, sans se laisser influencer par l'opinion des autres. Que chacun endosse ses propres responsabilités. Que le catéchumène vive en parfaite entente avec celui qui l'instruit de la parole.

Et faites bien attention : on ne se moque pas de Dieu. L'homme récolte ce qu'il sème. Celui qui sème dans sa chair récoltera de la chair la corruption ; celui qui sème dans l'Esprit-Saint récoltera de l'Esprit-Saint la vie éternelle. Maintenant que vous avez opté pour une belle conduite, ne vous laissez pas décourager, car nous récolterons au temps voulu, à condition de ne pas fléchir. Aussi profitez de toute occasion pour faire du bien à tous, particulièrement à ceux qui partagent la Foi.

VOYEZ DE QUELLES GRANDES LETTRES J'ÉCRIS DE MA PROPRE MAIN :

Ceux qui veulent que vous soyez circoncis cherchent à jouer aux personnages dans l'ordre de la chair, pour la raison bien simple qu'ils ne veulent pas porter l'opprobre de la croix du Christ. Mais eux-mêmes, tout circoncis qu'ils sont, ils n'observent pas la Loi. S'ils vous engagent à la circoncision, c'est pour avoir un titre de gloire dans votre chair. Pour moi, je n'ai d'autre gloire que la croix de notre Seigneur Jésus-Christ, par lui, le monde est un crucifié à mes yeux tout comme je suis un crucifié aux yeux du monde. Il n'y a plus maintenant de circoncision ou d'incirconcision puisque c'est une nouvelle création. Sur tous ceux qui s'en tiendront à ce principe : paix, miséricorde, ainsi qu'à l'Israël de Dieu. Du reste, que personne ne me cause d'ennuis : moi qui porte sur mon corps la marque des coups reçus pour le Christ.

La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit, frères, Amen.

o o o o o

## Traduction intelligible et explication

1/1 - Moi, Paul, Apôtre... <sup>1</sup> Apôtre, oui, qualifié par Jésus-Christ <sup>2</sup> et Dieu le Père qui l'a réveillé d'entre les cadavres,<sup>3</sup> et non pas mandaté ni recommandé par un homme... <sup>4</sup> 2- moi donc, et tous les frères qui sont avec moi, aux Églises de Galatie : 3- sur vous grâce et paix de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ 4- qui s'est livré lui-même pour nos péchés <sup>5</sup> et nous arracher à la perversité de ce siècle-ci <sup>6</sup> : tel est le bon-vouloir de Dieu qui est maintenant notre Père à nous aussi,<sup>7</sup> 5- à Lui la gloire dans les siècles des siècles, Amen.

---

<sup>1</sup> - De 1 à 5 - Signature, adresse, définition de l'Évangile : La Paternité de Dieu.

<sup>2</sup> - « qualifié » : grec prépos. « δια » : on pourrait dire aussi « désigné », ou « institué ». Paul insiste sur l'intervention directe du Père et du Christ à son égard, aussi bien pour sa vocation d'Apôtre que pour la révélation qu'il reçoit de l'Évangile de la Paternité de Dieu sur Jésus, d'abord, et ensuite sur ceux qui partagent la Foi de Jésus. « Notre Père à nous aussi ». Allusion au chemin de Damas, mais aussi à tout ce qui a suivi dans sa retraite en Arabie, puis en Syrie et en Cilicie. En outre, aux yeux des Galates, comme des autres Églises, Dieu a qualifié et certifié l'apostolat de Paul par de nombreux miracles. Certains sont racontés dans les Actes (Cf. ci-dessous v.15-16 et 3/15).

<sup>3</sup> - « cadavres » sens premier du mot grec « νεκρος »

<sup>4</sup> - « mandaté » Gr. « απο », « recommandé » Gr. « δια »

<sup>5</sup> - « Pour nos péchés » : gr. « υπερ των αμαρτιων ». Le mot « αμαρτια » désigne certes d'une manière générale tout péché, mais d'une manière plus spécifique, surtout sous la plume de Paul, le péché que nous appelons « originel », le péché de génération que Jésus disait « adultère et pécheresse », « αμαρτωλη ». C'est le péché qui conduit à la mort (1 Jn.5/16-18), que l'Écriture sanctionne dès le principe par la sentence « Mourant tu mourras » (Gen.2/17) et ensuite, après le péché commis « Tu es poussière et tu retourneras à la poussière » (Gen.3/19). Il s'agit d'abord de la mort biologique - alors qu'Adam avait été créé pour l'immortalité. Les apôtres ont compris, avec une stupeur qui les a déconcertés et bouleversés, comme le fut avant eux Jean-Baptiste (Jn.1/29-31), que pour expier réellement ce péché de génération, il a fallu non pas le sang d'un agneau ou d'un chevreau, mais le sang précieux du Christ (1 Pe.1/18-22 ; Hb.9). La qualité surexcellente de la Victime leur a donné conscience de l'énorme gravité de ce péché que la Loi dénonçait (Lev.12) en imposant le sacrifice pour « celui qui ouvre le sein », par rapport à la Majesté de l'Amour Créateur et du haut dessein que la Sainte Trinité avait formé sur la génération humaine. Cette évidence bouleversante s'est perdue peu à peu dans l'Église, et elle est presque anéantie aujourd'hui. « Lorsque le fils de l'homme reviendra... ? » (Voir dans l'Ep. aux Rom. du Père Lagrange, la note sur le mot amartia. Mais le père Lagrange lui-même ne sait pas identifier exactement ce péché.)

<sup>6</sup> - « la perversité de ce siècle-ci » : le déroulement des temps du péché depuis Adam jusqu'à l'avènement du Juste. L'humanité engendrée par le processus charnel. Les Apôtres ont espéré, du moins pendant les premiers temps, que l'Église allait apporter, avec la vraie Foi, la Justice qui allait « mettre en fuite la corruption » (2 Pe.1/4 gr ; απο φυγοντες actif), comme le sel de l'Évangile, mais le sel s'est affadi et la corruption s'est amplifiée démesurément.

<sup>7</sup> - « maintenant notre Père » : en raison du Sacrifice réparateur et expiatoire du Christ. « Il vous est bon que je m'en aille », pour que nous puissions appeler Dieu « Abba ». « Je monte vers mon Père et votre Père » (Jn.16/7 ; 20/17) dans la mesure où notre Foi nous justifie à ses yeux comme fils. Telle est aussi la pensée de St Pierre qui compare le Baptême à l'Arche de Noé, enseignant « qu'il nous donne accès à Dieu (εμερωτημα) par une « conscience bonne grâce à la Résurrection de Jésus » (1 Pe.3/22). Cf notre étude sur les Épîtres de St Pierre.

6- Je suis stupéfié de vous voir en un instant vous détourner de celui qui vous a appelés <sup>1</sup> dans la grâce du Christ pour adopter un autre Évangile... Un autre Évangile !... 7- Il n'y en a pas d'autre, il n'y en a qu'un : mais il y a des individus qui vous ont tracassés et cherchent à tourner à l'envers l'Évangile de l'Oint,<sup>2</sup> 8- alors que... même si moi ou un ange du Ciel vous annonçait un Évangile différent de cet Évangile unique que je vous ai apporté, qu'il soit retranché : 9- oui, qu'il soit retranché du Christ, quiconque vous annoncerait un Évangile différent de celui que vous avez reçu.<sup>3</sup> 10- Voyons, à qui dois-je accorder ma confiance ? <sup>4</sup> aux hommes ou à Dieu ? Est-ce aux hommes que je dois plaire ? Si j'avais obtenu la faveur des hommes, je n'aurais pas été serviteur du Christ.

11- Donc, apprenez-le encore une fois, frères, cet Évangile que vous avez reçu de moi n'est pas une invention humaine : 12- ce n'est pas d'un homme que je l'ai reçu, que j'en ai été instruit, mais par manifestation de Jésus-Christ. <sup>5</sup> 13- Ma conduite antérieure dans le Judaïsme est assez connue...

---

<sup>1</sup> - « Qui vous a appelés » : Dieu d'abord, puisque l'appel vient de Dieu, « Personne ne vient à moi si mon Père ne l'attire » (Jn.6/44), mais aussi le ministre de Dieu qui a prêché - ici Paul - et qui a de ce fait une « paternité spirituelle », sur les disciples (1 Cor.4/15). (Cf.ci-dessous 4/19-20)

<sup>2</sup> - « individus » sens péjoratif du démonstratif grec. « Tracassés » : ταρασσοντες, ou « troublés » ou « tourmentés ». « Tournés à l'envers » μεταστρεψαι, qui indique l'idée de retourner en direction opposée. L'Évangile deviendrait alors à son tour, comme la Loi une « force de péché », et le Christ un « ministre du péché » (ci-dessous 2/17). C'est effectivement ce que l'histoire a enregistré, pour la honte de la chrétienté. Les craintes de Paul n'étaient pas vaines !

« L'Oint » sens premier du mot « Christ », oint de l'huile d'allégresse, c'est-à-dire conçu de l'Esprit de Sainteté. Rom.1/4, Préface du Christ-Roi, (Cf. notre livre sur « L'Ordre de Melchisédech »).

<sup>3</sup> - « retranché » : sens réel du mot « anathème ».

<sup>4</sup> - « accorder ma confiance » : Gr. περιθω. Parlant à la 1<sup>ère</sup> personne, Paul énonce le principe général, celui même de la Foi. St Jean, dans sa 1<sup>ère</sup> Épître ch.5, insiste sur la valeur toute puissante de témoignage de Dieu ; ce témoignage est avant tout celui du Père pour Jésus, attesté 7 fois dans le N.T. (Lc.3/22 ; Mc.1/11 ; Mt.3/17 ; Lc.9/34 ; Mt.17/5) et par Pierre (2<sup>ème</sup> 1/17-18). Paul a reçu le même témoignage céleste par Jésus lui-même dans sa gloire, attestant ainsi ce qu'il pouvait savoir déjà par le témoignage apostolique concernant la Résurrection et par ses propres démarches au tombeau vide. Ce témoignage de Dieu est tout l'opposé de celui des hommes, puisque Paul était avant sa conversion leur disciple fervent et zélé, ayant des lettres de recommandation du grand prêtre. D'un seul coup maintenant il sait que l'Évangile c'est « Jésus fils de Dieu », affirmation qui était précisément le blasphème qui avait motivé la condamnation et l'exécution du Fils de l'Homme ! Ce que les hommes réprouvaient pour un blasphème digne de mort est la vérité authentifiée par Dieu !...

<sup>5</sup> - « Cet Évangile » : Jésus fils de Dieu. « Par manifestation » : pas d'article en grec. S'il y avait l'article défini on penserait à l'apparition du chemin de Damas. Comme il n'y a pas d'article, on comprend que St. Paul désigne non seulement cette apparition, mais d'autres aussi et la révélation qu'il reçoit aussi par grâce sans apparition nouvelle, par la prière, en « repensant », à la lumière de la Foi, toute la révélation ancienne, qu'il imaginait d'abord opposée à cette filiation de Jésus en la chair, que les grands prêtres avaient considérée comme un blasphème. Aucun homme ne pouvait donc l'instruire de ce Mystère de Jésus Fils de Dieu, car il considérait avant sa conversion le témoignage des fidèles de Jésus comme moins que rien, il ne tenait pour valable que l'autorité doctrinale des grands prêtres et des anciens.

A outrance, je persécutais l'Église de Dieu, pour la supprimer : 14- dans mon zèle pour le Judaïsme je dépassais tous ceux de mon âge, acharné comme pas un pour les traditions ancestrales.<sup>1</sup> 15- Et alors... bienveillance de Celui qui m'avait mis à part dès le sein maternel, grâce de Celui qui m'appelait : 16- il a révélé en moi son Fils pour que j'en proclame la bonne nouvelle parmi les peuples. <sup>2</sup> Alors là, plus question pour moi d'être de sang juif, ni de la race élue, 17- ni même de monter à Jérusalem pour m'informer auprès de ceux qui étaient déjà Apôtres avant moi <sup>3</sup> : tout au contraire : je me suis retiré en Arabie, pour revenir ensuite à Damas. 18- Trois ans plus tard seulement je montai à Jérusalem pour conférer avec Céphas pendant une quinzaine de jours <sup>4</sup> ; 19- je n'y ai vu aucun apôtre, sinon Jacques, le frère du Seigneur... 20- ce que j'écris là, je vous le garantis devant Dieu : je ne mens pas. <sup>5</sup> 21- Je revins ensuite dans les régions de Syrie et de Cilicie,

---

<sup>1</sup> - « ma conduite antérieure » : elle était totalement opposée à ce qui est advenu par la suite : ce retournement est donc la preuve indiscutable d'une intervention directe et miraculeuse de Dieu à son égard. C'est ce qu'il expose dans les vers.suiv. pour mieux mettre en valeur l'autorité souveraine de l'Évangile, et par suite son importance nécessaire et universelle comme Loi de Vie et de Salut pour l'homme.

<sup>2</sup> - Verset capital de ce chapitre. Lire en paral. 1 Cor.2, où St. Paul explique que la Sagesse divine de l'Évangile n'est pas accessible à l'homme psychique, charnel, s'il n'est instruit par la grâce de Dieu. Voir aussi ce que St. Paul reçoit des lèvres du Seigneur en Act.26/15-18, que je cite, en raison de son importance : « Je suis Jésus que tu persécutes. Mais lève-toi, et tiens-toi sur tes pieds. Voici pourquoi je me suis fait voir à toi : pour te prendre en main à l'avance pour être pour moi serviteur et témoin des choses où tu m'as vu et de celles où je me révélerai à toi. Je t'ai séparé du peuple et des nations vers lesquelles je vais t'envoyer, pour leur ouvrir les yeux, pour les détourner des ténèbres et les tourner vers la lumière, pour les détourner de la puissance de Satan et les amener à Dieu, afin qu'ils reçoivent pardon des péchés et héritage, parmi ceux qui ont été sanctifiés par la Foi, la Foi en moi ». (traduction serrée sur le grec)

<sup>3</sup> - « plus question pour moi » - Gr. προ-αν-εθεμην : « je ne me suis pas retourné vers ». D'un seul coup, il a brisé ses attaches avec sa conduite antérieure dans le judaïsme. « Ni même » ουδε : c'est-à-dire : il a vu immédiatement dans cette vision du Christ qu'il n'était plus nécessaire pour lui de s'informer de Jésus auprès des premiers témoins, car il avait « tout » reçu dans la vision de sa gloire. Ce qui montre bien que l'Évangile essentiel n'est pas l'histoire de la vie publique de Jésus, mais sa filiation divine, que l'histoire manifeste. L'Évangile est tout entier dans l'Annonciation.

<sup>4</sup> - « conférer » ιστορησαι, « m'informer des faits », ce qu'il avait jugé inutile trois ans auparavant. Cela signifie bien que le récit des faits n'est pas l'Évangile essentiel, mais le kérygme préparatoire, l'information qui donne les éléments de base pour l'intelligence du Mystère du Christ = sa filiation divine manifestant la Paternité du Père. Dans le même sens, la conclusion de l'Évangile de St. Jean : « Ces choses ont été écrites pour que vous croyiez que Jésus est fils de Dieu et que croyant en son nom, vous ayez la vie éternelle » (20/21). Paul marque la brièveté de son séjour à Jérusalem (15 jours) pour indiquer qu'il n'avait pas à discuter ni à poser des questions. Tout était pour lui déjà très clair. C'est pourquoi il ne cherche pas non plus à voir les autres Apôtres.

<sup>5</sup> - « Je ne mens pas » : formule de serment. Paul insiste pour montrer que la science qu'il a de l'Évangile serait rigoureusement inexplicable si elle venait des hommes. Il aurait fallu, s'il en avait été ainsi, qu'il fût demeuré très longtemps auprès des Apôtres, pour revenir de si loin, de son judaïsme acharné. Ainsi tout est basé sur le témoignage de Dieu et sa souveraine autorité. C'est dans la retraite, la méditation et la prière qu'il approfondit sa connaissance du Mystère du Christ, « qui surpasse toute connaissance », qui donne la clé de toute l'Écriture et de toute l'histoire, comme aussi le sens de la nature humaine.

22- restant un inconnu pour les Églises chrétiennes de Judée : 23- c'est tout juste si elles avaient appris ma conversion : « Celui qui nous persécutait a maintenant embrasé la foi qu'il combattait ». 24- Et elles rendaient grâce à Dieu à mon sujet.

2/1- Il a fallu ensuite quatorze ans pour que je revienne à Jérusalem, avec Barnabé en compagnie de Tite, 2- sur une indication d'En Haut.<sup>1</sup> Là, je vis en particulier les notables, et je leur exposai l'Évangile que je prêchais parmi les païens : voir si par hasard, je n'avais pas travaillé en pure perte.<sup>2</sup> 3- Eh bien, figurez-vous que Tite qui était avec moi, tout Grec qu'il fût, on ne l'obligea pas à la circoncision !... 4- Et pourtant !<sup>3</sup> Il y avait là de faux-frères qui s'étaient glissés parmi nous pour suspecter la liberté que nous avions dans le Christ Jésus et nous ramener à leur servitude. 5- Nous n'avons pas cédé un seul instant devant eux, pour sauvegarder pour vous la vérité de l'Évangile.<sup>4</sup> 6- Quant aux notables ; ils ne trouvèrent rien à redire :<sup>5</sup> 7- bien mieux, ils reconnurent parfaitement que l'Évangélisation des incirconcis m'était confiée comme à Pierre celle des circoncis. 8- « Celui qui avait qualifié Pierre pour son apostolat parmi les Juifs m'avait suscité, moi, pour l'apostolat des peuples. » 9- C'est ainsi qu'ils reconnurent la grâce qui me qualifiait : Jacques, Céphas, et Jean,

---

<sup>1</sup> - **2/1** – 14 ans qui s'ajoutent aux trois premiers, comme le père Lagrange le démontre dans son étude sur l'Épître aux Galates. Il y a donc 17 ans entre la conversion de St. Paul et le Concile de Jérusalem, raconté en Act.15.

<sup>2</sup> - « par hasard » μη πως : expression qui indique nettement qu'en posant la question, St. Paul est déjà sûr de la réponse négative. Il n'a pas travaillé en pure perte. Sa position était théologiquement exacte, mais elle n'a pas été suivie pratiquement... il proposait l'Évangile sans imposer la circoncision aux Gentils. La réponse des notables est dans les faits, puisqu'ils n'obligent pas Tite à être circoncis. Les Apôtres acceptaient donc la vie commune avec les incirconcis, ce qui montre bien qu'ils avaient été libérés par le Seigneur. Il n'en était pas de même de leurs disciples, comme le montrent les versets suivants. « Travaillé en pure perte » : litt. « couru en vain ». Paul parle de ses voyages apostoliques.

<sup>3</sup> - « et pourtant » : δια δε « c'était à cause de ». L'atmosphère était loin d'être sereine à ce fameux concile (comme à tous les autres !). Ces gens usaient de toute leur influence pour maintenir le prestige et la nécessité de la Loi mosaïque pour les néophytes chrétiens. Paul et Barnabé avaient affaire à forte partie. Le récit des Actes, par Luc qui était grec peu passionné par ce genre de querelles, ne laisse pas transparaître l'intensité de la discussion et l'âpreté de la controverse. C'est ici que le témoignage d'un judaïsant nous serait tellement utile !...

<sup>4</sup> - Litt. « pour que la vérité de l'Évangile demeurât pour vous ». Si l'on avait ajouté à l'Évangile la circoncision et les préceptes, alors la transcendance de la Foi n'apparaissait plus pour procurer la Justice et la Vie. En fait, cette transcendance de la Foi (mariale et apostolique) n'a pas apparu, puisqu'en pratique, ce sont les Judaïsants qui l'ont emporté : la génération est demeurée charnelle, sans l'appui des préceptes ! La Vérité de l'Évangile est demeurée, mais enfouie, non pas sous les dispositions de la Loi ancienne, mais sous l'atavisme de la convoitise charnelle. Paul a donc couru en vain, jusqu'à nos jours. Il a voulu arracher ses Églises à la servitude de la Loi, mais l'Église tout entière est restée sous la servitude du péché et de la mort !...

<sup>5</sup> - « quant aux notables » - je saute la parenthèse de Paul, pour la reporter au v.10, car elle rompt l'élan de son raisonnement. De 6 à 9 St. Paul dit exactement la même chose de 4 manières : son accord doctrinal avec Pierre, Jacques et Jean.

considérés comme les colonnes. (6) Telle fut la conclusion des notables pour moi, ce qu'ils sont m'importe peu, car je sais à qui m'en tenir, et Dieu ne tient aucun compte des personnages. 10- Ils nous ont recommandé de nous soucier des pauvres, ce que j'ai fait.

11- Ensuite, Pierre vint à Antioche, et c'est là que je lui résistai en face car il était répréhensible.<sup>1</sup> 12- En effet, avant la venue de certains hommes de l'entourage de Jacques,<sup>2</sup> il fréquentait librement les frères non-Juifs. Mais à leur arrivée, il se mit à biaiser, par crainte des gens de la circoncision. 13- A sa suite, d'autres frères dissimulèrent aussi, et même Barnabé glissa avec eux dans l'hypocrisie.<sup>3</sup> 14- Alors, lorsque je vis qu'ils ne marchaient plus droit selon la vérité de l'Évangile,<sup>4</sup> je dis à Céphas, devant tous : « Alors quoi !... Juif que tu es, tu as abandonné les pratiques juives pour être de plain-pied avec les autres races, et voici que maintenant tu prétends entraîner des frères non-Juifs à judaïser ? »<sup>5</sup> 15- Certes, par notre appartenance à la race juive, nous ne sommes déjà plus pécheurs comme les païens,<sup>6</sup> 16- mais quoi, nous le savons bien : ce qui justifie l'homme c'est la Foi du Christ Jésus et non pas l'observance de la Loi !<sup>7</sup> Même nous,

---

<sup>1</sup> - « A Antioche » : sans doute vers 52. On ne peut être certains des dates, mais seulement de l'intervalle de 17 ans entre le martyre d'Étienne (conversion de Saul), vers 33, et le concile de Jérusalem, vers 50. A cette époque Mt et Mc sont déjà écrits, et Luc écrit son Évangile entre 40 et 50. (Voir notre étude sur la Résurrection du Christ : « Le signe de Jonas »)

<sup>2</sup> - « certains hommes » : démonstratif péjoratif. « de l'entourage » gr. *απο*, litt. « de Jacques ». Ils se disent être envoyés par Jacques, mais Jacques ne peut se dédire de sa position prise au Concile de Jérusalem. « Fréquentait » gr. « mangeait avec eux ». Compromission considérée comme une faute grave dans les traditions patriarcales judaïques. Il fallait avant tout, selon la Loi, assurer la pureté du peuple, de la race élue.

<sup>3</sup> - « dissimulèrent », *συνοπεκριθησαν* : « firent avec lui des hypocrisies ». On voit que Paul désigne par « hypocrisie » un conformisme conventionnel à des choses périmées. La conduite sans hypocrisie est de marcher par la lumière de la Foi, uniquement.

<sup>4</sup> - « la vérité de l'Évangile ». L'Évangile se rattache aux dispositions universelles de la nature humaine : la virginité féconde de la femme, réalisée typiquement en Marie et Jésus. C'est cette Foi concernant la nature universelle qui fonde la catholicité de l'Église, bien oubliée aujourd'hui, puisque l'Église catholique, historiquement, s'est sans cesse compromise avec les particularismes nationaux et idéologiques.

<sup>5</sup> - De même que plus haut la « non-circoncision » de Tite avait valeur d'enseignement, ainsi le revirement de Pierre vers les pratiques juives prend valeur d'enseignement, même s'il confesse encore théoriquement l'universalité de l'Évangile. Ainsi en fut-il à toutes les époques : l'Église des nations n'a pas mis en pratique l'Évangile qu'elle a dogmatiquement professé.

<sup>6</sup> - Attention au grec ! Paul ne dit pas que les Juifs ne sont pas pécheurs, mais qu'ils ne sont plus aussi pécheurs que les païens. Car dans sa pensée, conformément à ce qu'il expose dans les 3 premiers chapitres de l'Ép. aux Rom, « tous les hommes sont pécheurs devant Dieu », du fait que tous meurent, en raison de la transgression d'Adam, reproduite à chaque génération (Rom.5/14). Cependant, par la circoncision et la Loi, les Juifs ne sont plus aussi pécheurs ; en raison de leur élection en Abraham, d'abord, et ensuite parce que par la Loi elle-même, ils sont mis envers Dieu dans une attitude de repentance, au moins pratique, par l'observance des rites sacrificiels. Avec cette précision, rarement mise en évidence par les traducteurs, tout le texte devient clair.

<sup>7</sup> - « la foi du Christ Jésus », deux fois dans ce verset, et non pas la foi « au », ou « dans » le Christ. C'est parce que les théologiens ont cru d'une manière douteuse et ambiguë qu'ils ont déclaré que

Juifs que nous sommes, nous avons délaissé la pratique de la Loi, et nous avons cru en Jésus comme Christ pour être justifiés par la Foi du Christ, et non pas par les observances de la Loi, sachant bien que par de telles observances « aucune chair ne sera justifiée ». 17- Nous avons opté pour le Christ dans la certitude d'être justifiés <sup>1</sup> : si nous revenons à la Loi, c'est que nous avons encore conscience d'être pécheurs, ce qui ferait du Christ un officiant du péché ! Ah ! Certes non !... <sup>2</sup> 18- Si je mets debout ce que j'ai renversé, je me constitue transgresseur. 19- Pour moi, c'est un fait, la sentence de la mort stipulée par la Loi, je l'ai subie par la Loi elle-même, <sup>3</sup> et maintenant, je vis pour Dieu, puisque ne me suis rendu solidaire de Jésus crucifié ! 20-Je vis, oui, maintenant, mais non pas moi : c'est le Christ qui vit en moi ; ma vie terrestre actuelle je la vis dans la

---

la foi devait être, comme la leur, ambiguë et incertaine ! Et qu'ils ont dit que Jésus n'avait pas la foi mais la « vision » ! En fait Jésus a cru d'une manière certaine qu'il était fils de Dieu, et cela par le témoignage de Marie sa mère et de son père Joseph, car dans son intelligence humaine, il avait besoin, comme tout homme, d'un témoignage pour être informé. « Fides ex auditu » (Rom.10/17). Et il avait en lui-même l'intuition de l'Esprit-Saint qui le confirmait dans cette Foi, et au moment de son Baptême par Jean, le témoignage du Père lui-même, rapporté à la 2<sup>ème</sup> personne du singulier par Lc et Mc. « Tu es mon fils bien-aimé... ». Jésus a ajouté foi à un témoignage concordant entre celui des hommes instruits par Dieu et de Dieu lui-même. Nous devons donc nous aussi ajouter la même foi entière à ce même témoignage qui nous assure de la naissance virginale et de la filiation divine, pour laquelle il fut condamné et exécuté.

Jésus lui-même a porté témoignage dans toutes ses paroles et de toute sa conduite, de sa filiation divine, disant : « Je suis la Vérité ». Ainsi nous comprenons en regardant Jésus que la vraie destinée humaine est d'être fils de Dieu par nature, comme il l'a été par sa très sainte génération ; et que la fausse destinée humaine, la nôtre, c'est d'avoir échappé à cette filiation divine par l'ouverture du sein virginal, où nous avons été ensemencés « par une semence corruptible », selon le mot de St Pierre. C'est aussi simple et dur à entendre que cela.

<sup>1</sup> - Insistance de Paul sur le désir d'être justifié aux yeux de Dieu. Il a bien compris, depuis Damas, qu'il ne le serait JAMAIS par l'observance de la Loi, qu'il ne peut l'être que par grâce, en acceptant la filiation ADOPTIVE car, par nature, il est « fils de colère » (Eph.2/3). C'est là tout le sens du Baptême -sceau de la Foi – qui procure la filiation divine à des créatures qui par nature ne sont que les rejetons dispersés et malheureux d'Adam, conditionnés par la programmation chromosomique hasardeuse et nécessairement dégénérante. Il est vrai que la Foi parfaite donne la certitude de la Justification aux yeux de Dieu. Certitude intime que Paul professe ici clairement. Mais par la suite, dans l'histoire des saints, je n'en vois aucun qui ait eu la certitude de sa justification ; mais je n'en vois non plus aucun qui ait cru en la paternité spirituelle et en la maternité virginale par l'Esprit-Saint, comme ont cru St. Joseph et Ste Marie.

<sup>2</sup> - « le péché », pour St. Paul serait précisément de revenir à la Loi mosaïque. « Officiant », διακονος : ministre, intendant. La chrétienté est revenue à des lois bien plus arbitraires et bien plus conventionnelles que la Loi mosaïque. Ce qui signifie qu'elle a fait du Christ un officiant du péché.

<sup>3</sup> - « Je suis mort » : « j'ai subi la sentence portée sur le péché ». Comment ? Par l'ensevelissement du Baptême en la mort du Christ, (Rom.6). Pourquoi ? Parce que le Christ a porté pour moi le châtiment de la mort. Donc, avec l'avènement de la vraie foi apostolique (et mariale), l'ère du péché et de la mort est terminée. Comme la mort est restée universelle – et combien ! – et le péché universel aussi – et plus encore ! – la foi mariale et apostolique a déserté le monde depuis le martyre du dernier Apôtre (ou enlèvement de Jean). Évidence colossale, que l'église a expérimentée en enterrant ses morts, au lieu d'annoncer le Royaume de Dieu...

Foi, celle du Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré à ma place. <sup>1</sup> 21- A non, certes, je ne vais pas laisser échapper la grâce de Dieu ! En effet, si la justice procédait de la Loi, c'est en pure perte que le Christ serait mort.

**3/1-** Mes pauvres Galates... Vous n'avez donc rien compris !... Mais qui donc a pu vous berner, vous qui avez sous les yeux la description de Jésus-Christ crucifié ? <sup>2</sup> 2- Répondez donc à cette seule question, je vous prie : « L'esprit-Saint l'avez-vous reçu en pratiquant la Loi, ou bien en donnant votre assentiment à la Foi ? » <sup>3</sup> 3- C'est une aberration de retourner à l'ordre charnel lorsque l'on a connu la plénitude de l'Esprit-Saint !... 4- C'est donc en vain que vous avez fait une si belle expérience ?... Oui, je le crois, c'est en vain... <sup>4</sup> 5- Et aussi : celui qui vous dispensez l'Esprit-Saint, qui opérait chez vous des miracles, agissait-il par la pratique de la Loi ou par l'assentiment à la Foi ? 6- Ainsi en fut-il d'Abraham : lorsqu'il donna son assentiment à Dieu, il obtint d'être justifié. <sup>5</sup> 7- Comprenez donc

---

<sup>1</sup> - Ni figure de style, ni manière de parler, mais réalité de la nouvelle Création baptismale prenant ses vraies dimensions par la Foi pleine. « Je vis pour Dieu » : comme Joseph et Marie : on ne peut mieux faire. Paul ni les apôtres n'avaient la même vocation : ils étaient sélectionnés pour le témoignage et l'enseignement. Quand la créature humaine adoptera la Foi de Nazareth, le Royaume sera arrivé, et la tâche des Apôtres sera achevée (la Foi opérante, cf. Jac.1/22 et 2/14-26).

<sup>2</sup> - « la description de Jésus crucifié ». En fait la description d'un homme torturé ne signifie rien du tout. Il faut savoir pourquoi cet homme a été torturé. Jésus a subi cet odieux supplice de la crucifixion en tant que condamné à mort par le plus haut tribunal d'Israël, composé des grands prêtres et des anciens, et il a été reconnu coupable de blasphème parce qu'il a dit : « Je suis fils de Dieu ». La croix ne prend son sens que dans la perspective de la condamnation injuste du Juste, du véritable fils digne de l'homme, sinon elle n'est qu'une atrocité de plus parmi des millions d'autres, selon les mœurs habituelles des fils d'Adam qui n'ont cessé de se dévorer les uns les autres pour les prétextes les plus ridicules. Il y eut en effet des millions de suppliciés avant Jésus et des millions d'autres ensuite, même en terre chrétienne.

<sup>3</sup> - St. Paul fait appel maintenant à l'expérience que les Galates ont faite eux-mêmes de la présence en eux du Saint-Esprit, et des miracles dont ils ont été les bénéficiaires et les témoins. Il n'y a pas en effet de meilleur argument que l'expérience : ceux qui l'ont cru sur parole font l'expérience de la bénédiction : Joseph et Marie ont connu le bonheur parfait, et le fruit béni de leur Foi a triomphé de la mort par sa Résurrection.

<sup>4</sup> - Malheureusement ici, les Galates n'ont pas persévéré dans leur expérience de l'Esprit-Saint. L'esprit des ténèbres est si puissant que même l'expérience n'arrive pas à supprimer les préjugés : « c'est en vain qu'ils ont fait une si merveilleuse expérience » : τὸσαῦτα ἐπαθετε εἰκη, (une si merveilleuse : τὸσαῦτα).

<sup>5</sup> - Abraham : St. Paul passe à l'argumentation scripturaire, d'autant plus pertinente qu'elle se réfère aux passages de l'Écriture que les Judaïsants allèguent pour amener les Galates à « recevoir la bénédiction d'Abraham par la Circoncision ». Paul montre ici que ce n'est pas la circoncision, mais la Foi qui a justifié Abraham (même argument en Rom. 4/1-12). Cette Foi d'Abraham est très exactement l'acte par lequel il a reconnu que Dieu avait l'initiative de la vie dans le sein de Sarah sa femme, et cela d'une manière miraculeuse. « Je t'ai établi père d'une multitude de nations » : face à cette parole, il crut en Dieu comme capable de rendre la vie aux cadavres et d'appeler le néant à l'existence... C'est contre toute espérance qu'il crut... Il ne se laissa pas abattre dans la Foi, alors qu'il considérait son corps déjà mort – il avait 100 ans ! – la matrice de Sarah morte

que les vrais fils d'Abraham sont ceux qui, comme lui, donnent à Dieu leur assentiment. <sup>1</sup> 8- C'est justement ce que l'Écriture avait prévu, que Dieu justifierait les peuples par la Foi, lorsqu'il annonça à Abraham : « En toi seront bénis tous les peuples ». 9- Ainsi, ceux qui sont bénis avec Abraham qui crut le sont en raison de la Foi. <sup>2</sup>

10- Alors que c'est une malédiction qui menace tous ceux qui se prévalent de la pratique de la Loi, comme il est écrit : « Maudit celui qui ne persévère pas dans l'observance de tout ce qui est écrit dans le Livre ». <sup>3</sup> 11- De fait, sous le régime de la Loi, personne n'est justifié devant Dieu puisque « c'est la Foi qui justifie et fait vivre ». <sup>4</sup> 12- Et cette Foi n'est pas exigée pour se conduire selon la seule observance des préceptes. <sup>5</sup> 13- Or c'est précisément de cette servitude de la Loi que le Christ vous a rachetés, et de sa malédiction, en la portant sur lui, selon le mot de l'Écriture : « Maudit celui qui pend au bois ». <sup>6</sup> 14- Dès lors, grâce au Christ, même les peuples peuvent accéder à la bénédiction d'Abraham, et tous, par le moyen de la Foi, nous recevons l'Esprit-Saint promis. <sup>7</sup>

---

également, mais par la promesse de Dieu il resta sans défaillance... Il se fortifia dans la Foi, rendant gloire à Dieu » (Cf. Rom. 16-22).

<sup>1</sup> - « donnent leur assentiment » : je traduis ainsi pour écarter la confusion couramment répandue entre la « croyance » et la « Foi ». La Foi qui justifie la créature implique : 1- la connaissance de la Parole de Dieu. 2 - l'assentiment conscient et plénier à cette Parole, définitivement révélée en Jésus-Christ.

<sup>2</sup> - « en raison de la Foi » : St. Paul suppose que cette Foi est éclairée et entière, auquel cas la Loi devient inutile. Il se faisait beaucoup d'illusions sur la capacité des païens, comme l'histoire l'a montré jusqu'à nos jours.

<sup>3</sup> - « la malédiction », celle liée à la Loi, comme en 2 Cor. 3-5 : le ministère de la mort.

<sup>4</sup> - Pour St. Paul comme il l'a vu en Jésus le Juste, c'est la Justice qui vivifie, la vie est la preuve de la Justice, tout comme la maladie et la mort sont la preuve du péché. Il ne faut pas s'écarter de cette logique biblique vraie et fondamentale.

<sup>5</sup> - « la foi n'est pas exigée » ουκ εστιν εκ πιστεως , Litt. « la Loi n'est pas de la Foi ». St. Paul a fait antérieurement l'expérience de cette justice de la Loi par l'observance des préceptes. Il n'avait nullement besoin de la foi pour les accomplir, mais il était prisonnier ainsi du péché et de la mort, tout en se croyant juste, pieux, et zélé. C'est ce qu'il appelle au v.suiv. « la servitude de la Loi ». C'est à vrai dire de la servitude de la sexualité charnelle et génitale orchestrée par la Loi, avec ses angoisses et ses tribulations, en vue de perpétuer la race d'Abraham.

<sup>6</sup> - « la malédiction » : celle qui fut portée dès le principe sur ce péché de génération : « Mourant tu mourras ». La Loi monnayait cette malédiction, en la faisant porter non seulement sur le péché de génération, qu'il fallait expier par un sacrifice, mais aussi sur les autres péchés : apostasie, idolâtrie, adultère, homicide, vol, etc... « En la portant sur lui » : γενομενος υπερ ημων καταπα, Litt. « devenu pour nous, à notre place, malédiction ». Sens de Jn.17/19 : « Si je me sanctifie (comme on sanctifiait une victime expiatoire) c'est pour eux, afin qu'ils soient sanctifiés en vérité ». Deut.21/23.

<sup>7</sup> - « la bénédiction » : à partir d'Abraham, Dieu a déjà en principe changé la malédiction portant sur le péché d'Adam, en bénédiction ; mais cette bénédiction reste évidemment en attente pour rencontrer un acte de foi. Tout comme il est dit dans Malachie (2/15) : « N'ai-je pas fait un être unique (l'homme et la femme), une seule chair, sur lequel repose l'Esprit ? Et cet être unique qu'attend-il ? Une semence d'Élohim ». Joseph et Marie ont attendu la « semence d'Élohim », en appelant l'Esprit-Saint par la Foi. St. Paul espère que ses chers Galates vont accéder à cette Foi qui

15- Frères : une comparaison tirée des usages : dans une affaire de testament, s'il est établi en bonne forme, il est intouchable, pas question d'en retrancher ou d'y ajouter quoi que ce soit. 16- Telles furent les promesses faites à Abraham et à sa descendance, et, remarquez-le bien : « sa descendance » au singulier, et non pas « ses descendants », c'est-à-dire au Christ. 17- Alors moi je dis : « Ce testament établi par Dieu avec Abraham est d'une fermeté absolue, et le régime de la Loi intervenue quatre cents ans plus tard n'a pas annulé cette promesse, celle de « l'héritage », 18- lequel certes, n'est pas advenu avec la Loi !... car c'est par la promesse que Dieu s'est engagée avec Abraham. <sup>1</sup>

19- Dans ces conditions, que vient faire la Loi ? Eh bien, c'est en solidarité avec les transgressions qu'elle fut imposée, sous le contrôle des Anges par la main de Moïse, intermédiaire. Mais, pour un temps seulement, jusqu'à l'avènement de la descendance promise. 20- Et maintenant, plus besoin d'intermédiaire, puisque Dieu lui-même est là. <sup>2</sup> 21- Ainsi n'allez pas vous imaginer que la Loi va dans le même sens que la promesse de Dieu ! Pas du tout ! <sup>3</sup> Si la Loi avait pu vivifier, elle aurait conféré la justice : or il

---

leur procurera la bénédiction... « Même les peuples » : ou bien : sur les peuples aussi advient la bénédiction d'Abraham dans le Christ Jésus. L'Esprit-Saint rendu par la Foi est celui même qui avait déserté Adam et Ève à la suite du péché, ou aussi Gen.6/3, lorsque la faute de génération envahit le genre humain tout entier.

<sup>1</sup> - De 15 à 18 : Saint Paul répond ici sans doute à toute une argumentation des Judaïsants qui alléguaient que la Loi étant intervenue après Abraham, apportait quelque chose de meilleur, dont il fallait rigoureusement tenir compte. A vrai dire, les fils d'Abraham, Isaac et Jacob, ne sont pas entrés dans la Foi de leur père ; s'ils avaient cru en la promesse de Dieu (Gen.15/1-6) qui leur a été réitérée (26/24 ; 28/13), ils auraient laissé à Dieu l'initiative de la vie dans le sein fermé de leur épouse. Et de fait le Salut serait advenu dans le monde soit avec Rebecca, soit avec Rachel. Dieu a bien dit : « Je ferai de toi un grand peuple », et non pas « tu feras » (Gen.12/2), et ensuite : « Je te donnerai un fils » (Gen.17/16). Jacob fut aveugle : la stérilité de sa femme aurait dû lui ouvrir les yeux et le conduire à la pénitence. Il n'en fut rien, puisque même après la conception miraculeuse de son fils Joseph, il voulut avoir lui-même un fils de sa propre semence ; il l'eut, Benjamin, mais Rachel mourut en le mettant au monde à Bethléem. Ensuite Jacob fut éprouvé par la duperie de ses fils qui lui firent croire à la mort de Joseph, et ce mensonge dura 35 ans ! Quelle ambiance familiale !... (voir notre étude sur la Genèse dans « Un Arbre à l'autre »).

« Jacob engendra Joseph l'homme de Marie... » Voilà un autre Jacob dont le fils a su respecter la virginité de son épouse, leur foi a produit son fruit de Justice.

<sup>2</sup> - « Dieu lui-même est là », Litt. « Dieu est UN ». St. Paul voit la présence immédiate de Dieu dans la génération spirituelle, d'En Haut, du Christ, en premier lieu ; puis en ceux qui, donnant leur assentiment de Foi, reçoivent en eux-mêmes l'Esprit-Saint qui a conçu le Christ, qui est l'Esprit du Père et du Fils. C'est ce que l'on a appelé par la suite « la vie de la grâce », ou « l'état de grâce ». L'expérience a prouvé que l'immense majorité des chrétiens n'a pas su garder cet « état de grâce », que St. Paul, lui, se gardait bien de laisser échapper (ci-dessus 2/21). Ils ont vécu dans le péché mortel au sens biologique de ce mot (1 Jn.5/16-19).

<sup>3</sup> - « Dans le même sens » : Contre sens des traductions : *κατα των επαγγελιων*, *κατα* avec le génitif ne signifie pas d'abord « contre », mais « en descendant dans le même sens que (le fleuve) » (cataracte). Les Galates trompés par les Judaïsants, imaginent que la Loi va dans le même sens que la promesse, et c'est tout le contraire, puisque la Loi ne fait que manifester la malédiction, et non pas la bénédiction, qui se rattache uniquement à la promesse. Ce contresens fameux, qui existe

n'en est rien, la vie n'a pas été rendue par la Loi. <sup>1</sup> 22- Mais il fallait que le genre humain tout entier soit convaincu de péché par l'Écriture, de sorte que ceux qui adhèrent à la Foi de Jésus-Christ héritent de la promesse faite à Abraham.<sup>2</sup>

23- Ainsi donc, avant que la Foi advienne, nous étions gardés et enfermés sous le régime de la Loi dans l'attente de la manifestation de cette Foi. <sup>3</sup> 24- Tel un pédagogue, la Loi nous a éduqués pour le Christ, afin que, par la Foi, nous obtenions la justice. 25- Maintenant que la Foi est advenue, nous n'avons plus besoin de pédagogue ; <sup>4</sup> 26- car vous êtes tous fils de Dieu en raison de votre Foi dans le Christ Jésus, 27- et, par le Baptême, vous avez revêtu le Christ. 28- Donc plus de distinction entre Juifs et Grecs, libres et esclaves, hommes et femmes : mais pour vous tous l'unité est établie dans le Christ-Jésus. <sup>5</sup> 29- Et voilà pourquoi en vous donnant au Christ vous devenez semence d'Abraham et héritiers de la promesse.

4/1- Encore un point : tant qu'il est enfant, l'héritier n'est qu'un esclave, sans jouissance de ses droits, 2- mais soumis aux tuteurs et aux précepteurs,

---

dans la Vulgate (adversus) a trompé toute la conscience chrétienne, depuis les Apôtres ; le père Lagrange lui-même n'y a rien vu. Mais si l'on évite le contresens, toute devient limpide notamment le verset suivant.

<sup>1</sup> - La Loi irait dans le même sens que la promesse si elle pouvait, elle aussi, vivifier. Et l'expérience des siècles en Israël a prouvé qu'il n'en est rien. Elle ne peut donc procurer la vie, comme l'expérience l'a également prouvé. Paul vise la Loi de Moïse, mais comme aucune loi n'est meilleure que celle de Moïse, à fortiori aucune Loi ne peut vivifier, comme l'expérience l'a prouvé pendant tout le temps de l'Église.

<sup>2</sup> - L'Écriture nous montre ce que produit le péché : la mort. Elle dit ce qui est arrivé, en nous en donnant la raison théologique. Il y a beau temps que la conscience humaine devrait être convaincue de péché ! Faut-il que soit épais l'aveuglement répandu par l'Ange des ténèbres !... Si personne n'a obtenu l'accomplissement de la Promesse de vie du Nouveau Testament, c'est que personne n'a adhéré totalement à la Foi de Jésus. Et effectivement, je ne vois dans l'église aucune reproduction de l'idéal de Nazareth : un homme et une femme vivant dans l'Amour éclairé par la Foi, et attendant une postérité donnée directement par l'Esprit-Saint de Dieu.

<sup>3</sup> - « Avant que la Foi advienne » : elle est advenue sporadiquement en Abraham qui crut sur le tard que Dieu pourrait susciter la vie dans le sein stérile et mort de Sarah. Ensuite nulle reproduction de cette Foi en Israël jusqu'à Marie et Joseph. C'est là seulement que la pédagogie de la Loi aboutit, que la Justice de la Foi est découverte, manifestée par la Sainte Génération du Christ, sainteté dont la Résurrection est la preuve. (Rom.1/4 voir en grec et notre commentaire)

<sup>4</sup> - « Maintenant que la Foi est advenue » : la foi mariale et apostolique. Paul suppose que ses lecteurs la partagent. Il n'en est rien. Ils auront donc encore besoin du pédagogue, comme l'histoire de l'Église l'a bien montré : et que de pédagogues ! que de règlements et de constitutions, qui eussent été parfaitement inutiles si la Foi était demeurée vivante, et non pas formulée seulement d'une manière dogmatique. A vrai dire, nous aurions eu alors le Royaume du Père par la sanctification de son NOM, et l'exaucement de toutes les demandes du Pater.

<sup>5</sup> - L'expérience a montré que l'unité n'a jamais été établie, ni maintenue dans l'Église, qui n'a cessé de se fractionner en un nombre considérable de « confessions », de sectes, d'hérésies, et de schismes. C'est aussi une preuve du fait que la foi mariale et apostolique n'a pas été maintenue, ni comprise, ni vécue. Inversement toutefois, il y eut des îlots d'unité dans la recherche de la Foi, et dans la mesure où l'on était d'accord sur la formulation dogmatique.

jusqu'au temps fixé par le Père. <sup>1</sup> 3- Telle était notre situation d'enfants sous la férule des principes conventionnels de ce monde. <sup>2</sup> 4- Mais les temps étant accomplis, Dieu a envoyé son Fils, engendré de la femme, sous le régime de la Loi, <sup>3</sup> 5- pour racheter les prisonniers de cette Loi et leur conférer l'adoption filiale. <sup>4</sup> 6- Maintenant donc que vous êtes fils, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils qui en vous crie vers lui : « Abba, Père... » <sup>5</sup> 7- Et voilà comment, par cette disposition divine, vous êtes devenus fils, et comme fils, héritiers.

8- Esclaves vous l'étiez autrefois, sous de faux-dieux, car Dieu, vous ne le connaissiez pas. <sup>6</sup> 9- Maintenant vous le connaissez, bien mieux, vous êtes connus de lui ; aussi n'allez pas revenir à de misérables conventions arbitraires. 10-Vous avez, paraît-il, la superstition du calendrier, jours, nouvelles lunes, fêtes et saisons... 11- j'ai bien peur d'avoir peiné chez vous en pure perte...

12- Frères, je vous en prie, gardez à mon égard les bons sentiments que j'ai envers vous ; car, rappelez-vous, vous ne m'avez jamais causé le moindre chagrin. 13- Lorsque je vous ai apporté l'Évangile pour la première fois, j'étais alors malade, et la peine que vous en aviez ! sans dégoût ni aversion ! 14- Tout au contraire, vous m'avez accueilli comme un messager de Dieu, comme le Christ Jésus. 15- Comment pourrai-je vous en féliciter ? J'en

---

<sup>1</sup> - « encore un point » : λεγω δε, « je dis aussi » : Il poursuit la comparaison du pédagogue, et porte son attention sur l'enfant soumis au pédagogue. Il vise les Juifs soumis à la Loi, mais « enfants », parce qu'incapables d'accéder à la Promesse par la Foi. Ils sont cependant les héritiers de la promesse, comme aujourd'hui l'Église de la Foi, qu'elle n'a qu'à vivre pour être le Royaume.

<sup>2</sup> - « principes conventionnels » : στοιχεια, « principe d'exécution d'un projet, schéma d'un architecte ». Le mot est aussi en Col. 2/20 où il désigne non seulement les principes de la Loi mosaïque, mais les coutumes arbitraires que les autres que les Juifs se sont données sur la terre simplement pour subsister, et résister à l'iniquité, au pillage, à l'homicide, etc... aucune société ne tient sans législation.

<sup>3</sup> - « les temps sont accomplis » : parce que la pédagogie de la Loi a porté son fruit en suscitant la Foi en Israël, dans la lignée de David aboutissant à Joseph et Marie. De fait, la vraie Loi biologique naturelle, liée à la virginité sacrée est retrouvée, loi que l'on ne peut découvrir que par la Foi. Quand cette adhésion de la créature à son bon-vouloir advient, Dieu est tellement heureux qu'il envoie à cette vierge qui trouve grâce à ses yeux, non seulement un fils de Dieu, mais son propre Fils éternel, que Jean désignera par le « Monogène au Sein du Père » (1/18). Il vient lui-même nous instruire (Ti.2/12) en réalisant lui-même comme exemple et archétype la véritable génération digne de l'homme, et se proclame « le fils de l'homme » : du couple humain unifié par la Foi opérant par l'Amour, selon la 1<sup>ère</sup> définition biblique de l'homme : « mâle et femelle, à la ressemblance d'Élohim » (Gen.1/27)

<sup>4</sup> - « racheter les prisonniers de cette Loi » : à condition qu'ils veuillent bien se laisser racheter, ce qui ne fut pas le cas, puisqu'ils ont rejeté le Rédempteur.

<sup>5</sup> - « maintenant que vous êtes devenus fils » : là encore St. Paul suppose que les Galates ont posé l'acte de Foi capable de les justifier. Ce qui est très merveilleux c'est que Dieu n'a pas attendu que la génération soit rectifiée par la Foi pour conférer artificiellement, par le Baptême, l'adoption filiale à ceux qui ont été conçus dans le péché.

<sup>6</sup> - Les Galates étaient encore plus esclaves que les Juifs soumis à la Loi mosaïque qui avait l'avantage de procéder du vrai Dieu. Les craintes de Paul étaient justifiées.

suis certain, si vous aviez pu vous arracher les yeux, vous l'auriez fait, pour me les donner. 16- N'imaginez pas que j'aie la moindre animosité contre vous lorsque je vous dis la vérité. 17- Alors qu'il n'est pas beau le zèle de ces gens-là pour vous ! Ils veulent vous asservir, dans l'espoir de faire de vous des partisans. 18- Certes le beau zèle est toujours bon : gardez-le envers moi, même lorsque je suis loin de vous. 19- Ah, mes petits-enfants, je souffre à nouveau pour vous les douleurs jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous ! 20- Comme je voudrais être auprès de vous à cette heure, et adoucir ma voix, car je ne sais comment m'y prendre avec vous... <sup>1</sup>

21- Dites-moi donc vous qui voulez vous ranger sous la Loi, écoutez donc ce qu'elle dit, cette Loi. <sup>2</sup> 22- Il est écrit qu'Abraham eut deux fils : l'un de son esclave, l'autre de son épouse libre. 23- Le fils de l'esclave est né selon la chair, celui de la femme libre à la suite de la promesse de Dieu. 24- C'est là une parabole pour nous instruire des deux Alliances. <sup>3</sup> 25- L'Ancienne d'abord : celle conclue au Sinaï, ce Sinaï, précisément, où Agar se réfugia : c'est la Jérusalem actuelle esclave avec ses enfants. 26- L'autre Alliance est celle de la Jérusalem d'En Haut : la femme libre, notre mère, <sup>4</sup> 27- selon l'Écriture :

« Réjouis-toi, non-ensemencée, <sup>5</sup> toi qui n'enfantais pas,

---

<sup>1</sup> - v. 12-20 – St. Paul fait appel aux arguments du cœur, car l'amour rend intelligent. Il souffrait d'une ophtalmie lors de sa 1<sup>ère</sup> venue chez les Galates. Lui qui apportait la guérison des autres, il était éprouvé dans sa propre chair (2 Cor. 4/7s). Le v.16 est en général mal traduit, ce qui rend le texte inintelligible. Paul oppose son propre amour désintéressé et fidèle au zèle ambitieux des Judaïsants.

<sup>2</sup> - Nouvelle argumentation scripturaire, tirée des deux femmes d'Abraham, dont il tire une parabole très expressive des deux « Alliances », c'est-à-dire des deux générations, l'une soumise à la malédiction, en raison du coït charnel profanateur, et l'autre entraînant la bénédiction, parce que soumise à la nature virginale. Certes, Sarah n'était pas vierge, sinon elle nous aurait donné le Christ. C'est pourquoi ce qui est arrivé n'était encore qu'une parabole significative de la réalité achevée en Marie.

<sup>3</sup> - « les deux alliances » ou les « deux testaments » que la tradition chrétienne a toujours professés, sans y rien comprendre. L'Ancien Testament, relié à la génération charnelle est tout de même relié à Dieu par le système de la Loi. Le Nouveau Testament est l'Alliance virginale première retrouvée, dont le Christ est le fruit béni et le souverain prêtre, proposée à tous les fidèles qui par la Foi accèdent à l'Eucharistie : « La Nouvelle Alliance, le Nouveau Testament scellé dans mon sang » = par la mort du Testateur, qui fut condamné et exécuté parce qu'il est fils de Dieu, né d'une maman vierge. Du fait que les chrétiens sont restés dans le péché d'Adam, la Rédemption a été rendue vaine pour eux, comme Saint Paul le prévoyait pour les Galates : « Vous êtes déçus de la grâce... si vous vous faites circoncire le Christ ne vous sert de rien... »

<sup>4</sup> - « la femme libre » : Marie, inviolée, dont les femmes stériles, mais rendues fécondes miraculeusement (Sarah, Anne, Élisabeth...) étaient les figures (Lc.1/36). « La Jérusalem d'En Haut ». L'Église associe Marie à cette Jérusalem (office du 11 février de Lourdes) en raison de son Immaculée Conception et de sa sainte Maternité. On ne peut mieux dire.

<sup>5</sup> - « non ensemencée » (cf. en hébreu, sous jacent aux Septante, cité par Paul). Si une femme est reconnue stérile, c'est qu'elle n'est plus vierge, elle n'est donc plus libre. Évidemment ! celle qui ne connaît pas les douleurs peut éclater de joie, elle échappe à l'ancienne malédiction (Gen.3/16). Ce privilège n'est pas réservé à Marie, sinon St. Paul l'aurait dit ; il parle au contraire d'une manière tout à fait générale : la même Foi produit nécessairement les mêmes effets, car rien ne limite la bénédiction de Dieu, sinon l'erreur et le péché, qui eux aussi, produisent toujours les mêmes effets.

« Éclate en cris de joie toi qui ne connais pas les douleurs  
« Car ils sont plus nombreux les fils de la solitaire  
« Que les fils de celle qui est liée à un homme... »<sup>1</sup>

28- Nous autres, mes frères, nous sommes fils de la promesse, tel Isaac.<sup>2</sup> 29- Autrefois celui qui fut engendré selon la chair persécuta celui qui le fut selon l'Esprit.<sup>3</sup> Il en est de même aujourd'hui. 30- Que dit alors l'Écriture ? « Bannis l'esclave et son fils : le fils de l'esclave n'aura pas d'héritage avec le fils de la femme libre ». <sup>4</sup> 31- Voilà, frères, ce n'est pas de l'esclave que vous êtes fils, mais de la femme libre.

5/1- Et c'est pour la liberté que le Christ nous a libérés : aussi soyez fermes, et ne vous laissez pas remettre à nouveau sous le joug de l'esclavage.<sup>5</sup>

2- Voici ce que je vous dis, moi, Paul : si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous apporte aucun avantage.<sup>6</sup> 3- Oui, je l'atteste à nouveau :

---

Et même en Rom.5/20 : « là où le péché a abondé, la grâce a surabondé ». L'Apôtre suppose toujours que ses lecteurs entrent dans la vraie Foi : il n'en fut rien, puisque pendant tout le temps de l'Église des Nations, les femmes chrétiennes qui n'ont jamais partagé la Foi de Marie, ont toujours enfanté dans la douleur, comme prévu.

1 - « la solitaire » : non pas la veuve ni l'abandonnée, mais celle qui n'est pas sous le « joug » (conjugium) matrimonial légal, tout en étant « confiée » à un homme. St. Irénée parlant de Marie : « en pouvoir d'homme », « l'Épouse libre » : restant vierge, elle n'est pas possédée par un homme. Jésus à Salomé, cité par St. Clément d'Alexandrie : « Ai-je bien fait de ne pas enfanter ? – Mange de toute plante ; ne mange pas celle qui est amère » (III, 9, 96/2). Le couple conforme au Royaume de Dieu n'est pas le pacte conjugal légal, mais l'amour virginal fidèle, c'est la différence qu'il y a entre la nuit et le jour.

2 - « nous autres », dans d'autres manuscrits « Vous autres... » le sens est le même.

3 - « selon l'Esprit ». Pour St. Paul, Isaac est engendré « selon l'Esprit », l'Esprit-Saint de Dieu bien entendu. Texte précieux qui montre avec évidence que la maternité spirituelle n'est pas réservée à Marie, mais c'était déjà celle de Sarah ; à combien plus forte raison peut-elle être celle d'une vierge intacte ! « Il persécuta » : (Gen.21/9-10 ; cf. le père Lagrange sur l'interprétation de ce texte peu clair. Paul dépasse le seul contexte d'Ismaël et d'Isaac : il pense à Caïn contre Abel, à Jacob persécuté par Ésaü (pour Abel, « Ève dépassa la génération » Gen.4/2, Abel engendré par une génération supérieure, tradition de l'Église, canon de la messe). Mais St. Paul pense surtout à Jésus, fils de la promesse, crucifié par les rejetons charnels et bâtards d'Abraham. Pour cette lutte des générations, voir notre étude de la Genèse : « D'un Arbre à l'autre ». De même le patriarche Joseph, fils miraculeux de Rachel, par ses frères.

4 - Ayant cité l'Écriture, Paul n'ajoute rien, cette réprobation suffit.

5 - 5/1s – « la liberté : tout devient clair : ce n'est pas seulement l'affranchissement des préceptes de la Loi, mais celui des servitudes de la génération charnelle et de la sexualité animale, que la Loi règlemente. D'où l'erreur monumentale de l'église des Nations : on a délié les chrétiens mariés de la Loi mosaïque tout en les retenant asservis dans la sexualité génitale et pécheresse !... Ainsi les chrétiens sont restés sous le joug de l'esclavage, non pas de la Loi seulement, ce qui ne serait rien, mais de Satan qui a l'empire de la mort.

6 - « si vous vous faites circoncire » : pour procréer charnellement et retomber ainsi dans « le péché qui conduit à la mort » (1 Jn.5/16), dont le Baptême les avait purifiés. C'est ce que pense St. Paul, sinon ce qu'il dit ensuite n'a pas de sens. Effectivement, ayant suivi Adam et Ève dans leur génération de Caïn, les chrétiens ont été « déchus de la grâce », et « le Christ ne leur a servi de rien », puisqu'ils n'ont pas accompli les promesses : la suppression des sentences et de la mort. De

pour tout circoncis, il est tenu d'observer toute la Loi <sup>1</sup> ; 4- et vous êtes retranchés du Christ, vous qui cherchez votre justice dans la Loi, vous êtes déçus de la grâce. 5- Tandis que nous, <sup>2</sup> au contraire, en nous appuyant sur la Foi par l'Esprit-Saint, nous attendons l'espérance qui procède de la Justice, 6- car dans le Christ Jésus, peu importe la circoncision ou l'incirconcision, c'est la Foi qui agit par l'Amour. <sup>3</sup>

7- Tout allait bien chez vous : qui donc vous a entravés pour vous faire douter de la vérité ? 8- Une telle soumission ne vient pas de celui qui vous a appelés : « Un peu de levain et toute la pâte se corrompt ». 9- Certes, j'en suis sûr, vous n'avez pas songé à mal : 10- c'est pourquoi c'est celui qui vous a trompés qui subira le jugement quel qu'il soit. 11- D'ailleurs, moi, frères, je n'ai qu'à prêcher la circoncision, j'éviterai la persécution... ! <sup>4</sup> et la croix ne sera plus scandale. Ah ! Il aurait fallu qu'ils se fussent excommuniés ces gens-là qui vous ont bouleversés !...

13- Vous donc frères, c'est pour la liberté que vous avez été appelés : mais à une seule condition, c'est que cette liberté ne soit pas un prétexte pour revenir à la chair, mais par l'amour soyez serviteur l'un pour l'autre, <sup>5</sup> 14- et de fait, toute la Loi tient en un seul précepte : « Tu

---

ce fait les paroles terribles de l'Apôtre (3-4) prennent une signification prophétique que l'histoire a confirmée.

<sup>1</sup> - « tout circoncis » Paul était circoncis, il ne se sent pas obligé aux préceptes. Il faut entendre : « tout homme qui accepte le pacte de la circoncision », c'est d'ailleurs ce qu'indique le grec : μαρτυρομαι δε παλιν παντι ανθρωπω περιτεμνομενη

<sup>2</sup> - « nous » : Paul les Apôtres, à la suite de Marie et Joseph, dans la lumière de Jésus fils de Dieu, et ceux qui partagent leur foi.

<sup>3</sup> - « ni circoncision ni incirconcision ne comptent » : parole qui montre bien que les Galates n'acceptaient pas seulement le rite matériel de la circoncision, mais bien l'ordre de la Loi et de la circoncision, en espérant que ces dispositions légales les affranchiraient de la malédiction qui pèse sur la génération charnelle. S'ils n'avaient accepté que le rite extérieur, simplement, comme Timothée qui fut circoncis « pour la forme », et pour des raisons d'opportunité, Paul n'y aurait vu aucun inconvénient (Act.16/3). C'est contre l'Ordre de la Circoncision que St. Paul s'élève, pour que le péché qui conduit à la mort ne soit plus camouflé sous les apparences d'une justice légale. « La Foi qui opère par l'amour » : un amour conforme à la Foi : une sexualité sacramentelle de l'Amour qui respecte la virginité sacrée ; L'Agapè est l'amour de l'homme et de la femme, et non la « philadelphia ». Sur l'orientation nouvelle de la sexualité, cf. Rom.6, surtout 13 et 19 (voir notre commentaire sur l'Épître aux Romains).

<sup>4</sup> - ει περιτομην επι κητυσσω, τι επι διωκομαι : formule extrêmement concise, incomprise par les traducteurs. Les Judaïsants veulent être à la fois chrétiens et juifs (de confession), ce qui est impossible. Le Christ ne peut être à la fois juste et injuste, fils de Dieu et blasphémateur. Il faut prendre parti. Cette parole montre que, très tôt, chez les chrétiens issus du judaïsme, la filiation divine de Jésus n'avait plus de valeur démonstrative et naturelle, en rapport avec la nature humaine biologique, virginale. La Foi de ces gens-là n'avait donc aucune portée pratique, elle laissait l'homme dans la corruption. Cette même irréductibilité entre les deux ordres va s'exprimer encore plus clairement à la fin de l'Épître.

<sup>5</sup> - Tout devient clair. Le précepte de l'amour du prochain, « du plus proche », Paul l'applique ici à l'amour de l'homme et de la femme : la Loi en effet est incapable de faire l'unité du couple ; c'est l'amour éclairé par la Foi qui la réalise en conduisant la créature humaine à sa plénitude en

aimeras ton prochain comme toi-même ». 15- Mais si vous vous mordez et déchirez entre vous, vous allez vous entre-détruire. 16- Alors je dis : marchez selon l'Esprit-Saint, et vous échapperez au processus de la convoitise charnelle, 17- laquelle va contre l'Esprit-Saint, tout comme l'Esprit-Saint va contre la chair. <sup>1</sup> Les deux ordres sont contradictoires, et vous sentez cette contradiction en vous-mêmes tant qu'il vous arrive <sup>2</sup> de faire ce que vous ne voulez pas. 18- Mais si vous êtes conduits par l'Esprit-Saint, vous n'êtes plus sous le régime de la Loi. 19- On voit bien ce que produit le processus charnel : fornication, impiété, débauches, 20- idolâtrie, drogue, haine, envie, jalousies, colères, ressentiment, division, hérésies, 21- meurtres, ivrognerie, orgies... toujours les mêmes choses dont je vous dis, comme je vous l'ai déjà dit, ceux qui glissent dans de tels désordres sont sûrs de ne pas hériter du Royaume de Dieu. <sup>3</sup> 22- Tandis que le fruit de l'Esprit-Saint <sup>4</sup> est amour, joie, paix, patience, bonté, générosité, fidélité, 23- douceur, et maîtrise de soi... et ici la Loi n'a plus de raison d'être. 24- Les fidèles du Christ Jésus ont crucifié leur chair, ses passions et ses convoitises. <sup>5</sup> 25- Vivants que nous sommes par

---

l'adaptant à sa 1<sup>ère</sup> définition. (Gen.1/27) ; en fait, l'amour virginal, conforme à la Foi et au désir de l'Esprit-Saint est infiniment plus simple et plus agréable que la servitude conjugale charnelle. Les moralistes de l'Église ont erré comme des insensés : « aveugles qui conduisent d'autres aveugles, ils tombent tous dans la fosse », avec des sépultures de 1<sup>ère</sup> classe (Mt.15/14) !

<sup>1</sup> - « contre la chair », de même au v.24. Il ne s'agit pas de la nature corporelle de l'homme (et de la femme) dont l'Esprit-Saint est lui-même le Créateur avec le Père et le Fils : Dieu ne saurait combattre contre son propre ouvrage, tout au contraire, il le sauve, pour lui rendre toute sa grâce et toute sa beauté. Le mot « chair » désigne la transgression qui outrage la chair, le péché de génération et les « œuvres mortes » qui en résultent, et aussi évidemment, tout le processus imaginaire et les idées-forces qui poussent l'homme, par l'action de Satan, à l'accouplement charnel qui est la loi des mammifères, mais non pas celle de l'homme, dont la sexualité doit rester transcendante à celle des animaux, selon le 1<sup>er</sup> précepte en Gen.1/28 : « soyez grands et portez du fruit, MAIS EN SURPASSANT les oiseaux du ciel, les poissons de la mer et les bêtes de la terre... »

<sup>2</sup> - « tant qu'il vous arrive » grec éventuel, ou « s'il arrive que », ou « pour autant que »

<sup>3</sup> - « sont sûrs de ne pas... » en grec « ne recevront pas en héritage ».

<sup>4</sup> - « le fruit » : au sing. La Vérité est une, l'erreur est multiple. Les dons de l'Esprit sont, sous des aspects différents, le même Esprit-Saint.

<sup>5</sup> - « les fidèles du Christ » : οι του χριστου. « Leur chair » : le processus charnel sanctionné par la toute première sentence : « tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, devenu mourant, tu mourras ». Cette parole de St. Paul dans le monde occidental, a été le prétexte à de véritables folies, mystiques et ascétiques, et même à des turpitudes, flagellations, chaînes de fer, cilices, disciplines, jeûnes exténuants, refoulements inqualifiables, etc... dont le ridicule a été supporté et même canonisé ! Saint Pierre Damien se frappait chaque jour avec un fouet armé de plombs en récitant tout le psautier ! Son dos était devenu plus dur qu'une planche de bois ! la belle gloire rendue à Dieu !... Ses sermons contre la « chair » étaient d'une grossièreté et d'une obscénité révoltante. Daniel Rops lui-même est obligé de ne pas taire de telles choses ! Luther prêchait souvent avec une vulgarité blasphématoire si ordurière que son auditoire fuyait ne pouvant pas supporter la trivialité blasphématoire de ses discours, etc... St. Paul accuse les païens idolâtres d'avoir « méprisé le corps » (Rom.1/24). La Foi qui opère par l'amour, tout au contraire, reconnaît la valeur sacrée du corps et rends grâce à Dieu pour ses merveilles. L'estime de la beauté corporelle ne peut être mieux chantée que par le Cantique des Cantiques : Dieu sait ce qu'il fait, mais les hommes ne savent ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent : « Père, pardonne-leur... »

l'Esprit-Saint, rangeons-nous sous la conduite de l'Esprit-Saint. 26- Évitez la vaine gloire, les revendications, les jalousies...

6/1- Frères, s'il arrive que l'un est entraîné dans quelque manquement, vous qui êtes spirituels, reprenez-le avec douceur - prends garde à toi car tu peux aussi être tenté. 2- Portez les fardeaux les uns des autres et vous accomplirez la loi du Christ. 3- Si quelqu'un s'imagine être quelque chose, alors qu'il n'est rien, il se leurre. 4- Que chacun apprenne à apprécier son propre ouvrage, il prendra de l'assurance en lui-même, sans se laisser influencer par l'opinion des autres. 5- Que chacun endosse ses propres responsabilités. 6- Que le catéchumène vive en parfaite entente avec celui qui l'instruit de la parole. <sup>1</sup>

7- Et faites bien attention : on ne se moque pas de Dieu. L'homme récolte ce qu'il sème. 8- Celui qui sème dans sa chair récoltera de la chair la corruption ; celui qui sème dans l'Esprit-Saint récoltera de l'Esprit-Saint la vie éternelle. <sup>2</sup> 9- Maintenant que vous avez opté pour une belle conduite, ne vous laissez pas décourager, car nous récolterons au temps voulu, à condition de ne pas fléchir. <sup>3</sup> 10- Aussi profitez de toute occasion pour faire du bien à tous, particulièrement à ceux qui partagent la Foi. <sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> - Quelques préceptes de morale de bon sens, pour la paix de la communauté. Rappel de la nécessité du discernement personnel, contre l'esprit grégaire, dont les Galates ont fait preuve en se soumettant aux Judaïsants. De même Jésus (Lc.12/58) : « Pourquoi ne jugez-vous pas par vous-mêmes ce qui est juste ? ». « Le catéchumène » : certains comprennent que le néophyte doit subvenir aux besoins matériels de son catéchiste. Le texte porte seulement « en tous biens », traduit ici par « en parfaite entente » ; il ne faut pas faire dire au texte ce qu'il ne dit pas.

<sup>2</sup> - v.7-8 : CONCLUSION lapidaire et magistrale qui donne la clé de l'Épître et justifie toute la position de St. Paul. Il faut mettre une majuscule au mot « Esprit ». C'est pourquoi je dis « Esprit-Saint », pour éviter toute ambiguïté. Sinon la Parole de Paul n'aurait aucun sens : ceux qui ont eu plus d'intelligence que les autres ont aussi récolté la corruption. Le mot « semer » désigne évidemment la génération, qui peut être charnelle, ou spirituelle, celle d'Ève ou celle de Marie. Tant que cette alternative fait « problème », c'est que l'on n'a pas compris la Pensée de Saint Paul, ni même l'Évangile en ce qu'il a vraiment de divin et de biologique. Même le père Lagrange hésite sur le « e » ou le « E »... C'est bien la preuve que l'Église des nations a perdu le fil de la vraie tradition apostolique et liturgique !...

<sup>3</sup> - « une belle conduite », conforme à la Foi et à l'Alliance virginale. C'est Dieu qui donnera le fruit béni en son temps. Abraham a attendu 25 ans entre son premier appel et la naissance d'Isaac ; Moïse 40 ans dans le désert de Madian. Comme dans le Ps.4 dont le sens est particulièrement clair dans la perspective de Nazareth. Face au peuple insensé qui court après le mensonge, le prophète écoute la confiance de Dieu : « Tressaillez sur votre couche, mais ne péchez pas ; exprimez ce qu'il y a dans le silence profond de vos cœurs : offrez le sacrifice de justice et soyez sûrs du Seigneur. Tout le monde court après le bonheur, mais c'est toi Yahvé qui fera luire sur nous la lumière de ta Face... » C'est à Dieu qu'il appartient de décider du moment de la fécondité virginale, c'est à l'homme d'offrir le sacrifice de justice : celui de la paternité et de la maternité charnelles. Mais non pas le sacrifice de la virginité sacrée ! La fécondité charnelle en effet vient le plus souvent de la précipitation hâtive d'avoir des gosses à tout prix et au prix évidemment de la gloire de la femme, la « Virgo ».

<sup>4</sup> - « qui partagent la Foi », ou qui « demeurent dans la Foi ».

11- VOYEZ DE QUELLES GRANDES LETTRES J'ÉCRIS DE MA PROPRE MAIN : <sup>1</sup>

12- Ceux qui veulent que vous soyez circoncis cherchent à jouer aux personnages dans l'ordre de la chair, pour la raison bien simple qu'ils ne veulent pas porter l'opprobre de la croix du Christ. <sup>2</sup> 13- Mais eux-mêmes, tout circoncis qu'ils sont, ils n'observent pas la Loi. S'ils vous engagent à la circoncision, c'est pour avoir un titre de gloire dans votre chair. 14- Pour moi, je n'ai d'autre gloire que la croix de notre Seigneur Jésus-Christ, par lui, le monde est un crucifié à mes yeux tout comme je suis un crucifié aux yeux du monde. 15- Il n'y a plus maintenant de circoncision ou d'incirconcision puisque c'est une nouvelle création. <sup>3</sup> 16- Sur tous ceux qui s'en tiendront à ce principe : paix, miséricorde, ainsi qu'à l'Israël de Dieu. <sup>4</sup> 17- Du reste, que personne ne me cause d'ennuis : moi qui porte sur mon corps la marque des coups reçus pour le Christ. <sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> - Conclusion autobiographique de Paul

<sup>2</sup> - L'Apôtre affirme simplement que, lui contrairement aux intrigues des Judaisants, a pris totalement le parti du Christ, au risque de supporter avec le Christ l'opprobre de la persécution et de la croix. « Le monde » est le monde qui a crucifié le Seigneur, qui, sous la séduction diabolique, a crucifié le fils de la vierge. C'est encore évidemment le monde d'aujourd'hui qui se perpétue toujours suivant la même transgression. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Ceux qui veulent vraiment prendre parti pour le Christ fils de Dieu et fils de l'homme, sont « exclus de ce monde » : « Maintenant que je les ai tirés du monde, le monde va les haïr, car ils ne sont plus de ce monde, tout comme moi-même je ne suis pas de ce monde ». (Jn.17) L'Église fidèle est une « sélection » et non pas une « assemblée » d'hommes arrachés à ce monde, pour être les « témoins » du Christ en ce monde. Malheureusement, dans l'Église des nations, s'est infiltré l'Antichrist, de sorte que la Vérité du Christ est voilée même dans l'Église. C'est pourquoi les vrais serviteurs du Christ furent souvent persécutés à l'intérieur même de l'Église, tel St. Louis Maire Grignon de Montfort, (lire sa « Lettre aux amis de la Croix), St. Jean de la Croix, etc... plus près de nous Padre Pio... et combien d'autres, hélas !...

<sup>3</sup> - « une nouvelle création » : le mot grec est actif, indiquant l'action de Dieu en train de créer. C'est ici la même idée que celle exprimée déjà au début du ch.5.

<sup>4</sup> - « L'Israël de Dieu » : ceux qui sont appelés par Dieu dans le Christ, et qui sont fidèles à ce « principe » : la Foi rendant à Dieu la paternité, conformément à la filiation divine reçue au Baptême. En fait, ce devrait être toute l'Église. Mais l'Église n'a pas été l'Épouse fidèle : et c'est pourquoi elle n'a pas obtenu paix et miséricorde, comme son histoire le démontre amplement. Il nous faut vivre toutefois non pas hors de l'Église, mais au cœur même de l'Église, dans sa Foi apostolique, telle qu'elle est formulée dans le Credo et par les Mystères du Rosaire, c'est-à-dire par l'Évangile essentiel. C'est là, en tenant fermement ce « principe », que nous aurons paix et miséricorde, et que nous transformerons l'Église dans le Royaume du Père.

<sup>5</sup> - La gloire de St. Paul est d'avoir reçu des coups pour le Christ, et qui, ayant lacéré son corps l'ont ainsi « marqué » comme un serviteur fidèle (les esclaves étaient marqués au fer rouge). Même sens que le v.14 ci-dessus. La croix c'est le témoignage que l'on porte pour le Christ et ses conséquences. Là encore cette phrase mal comprise a favorisé le manichéisme mystique occidental, et a suscité des phénomènes de stigmatisation étranges ; car le Christ, passant en Galilée n'a jamais blessé personne, mais au contraire il a toujours rendu la santé aux malades. Beaucoup de personnes de bonne volonté sont tombées dans ce piège satanique ; et aussi il y eut beaucoup de comédie et de charlatanisme dans ces affaires ; d'autres - c'est autre chose - se sont offerts en victimes expiatoires pour le salut de leurs frères : action de vraie charité, tout à fait louable. Ces comportements - les premiers - se rattachent à la psychologie morbide grevée par la honte de la vieille transgression. Et ces phénomènes ont été favorisés par le goût dépravé des foules qui va au monstrueux et au morbide plutôt qu'à ce qui est VRAI, BON et BEAU. Nous avons d'ailleurs dans

18- La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit, frères, Amen.<sup>1</sup>

o o o o o

---

ces trois caractères divins de la véritable création de Dieu un critère : le Vrai, le Bon et le Beau vont toujours ensemble.

<sup>1</sup> - « la grâce » : « le Fils est grâce »... chante l'antienne. Il était plein de grâce et de vérité. Il est le plus beau des enfants des hommes. L'Évangile véritable apporte avec lui santé, beauté, grâce et bonheur, selon la prophétie du Ps.84 :

« Amour et Vérité se rencontrent, Justice et Paix s'embrassent

« Vérité germera de la Terre, et des cieux se penchera la Justice....

« Dieu lui-même donne le Bonheur, et notre Terre donne son fruit :

« Justice marchera devant lui, et paix sur la trace de ses pas. »

C'est en effet la Justice du Foyer de Nazareth, procédant de la Foi parfaite, qui nous a donné le Christ Jésus, Roi de Paix.

o o o o o